19e ANNÉE — T. 37 N° 831 — 27 FÉVRIER 1937

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)
PRIX DU NUMÉRO : 2 FRANCS.
ABONNEMENTS : France : six mois : **21** fr.; un an : **40** fr.
Étranger; un an : **48** ou **56** fr. selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris*, Cie N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ALLEMAGNE NATIONALSOCIALISTE (1936)

FAITS ET DOCUMENTS

Juin 1936 : 515.

1° Actes de l'épiscopat : Card. von Faulhaber (les pressions exercées sur l'Eglise du dehors et du dedans); — Mgr von Hauck (les procès de Coblence); — Archidiocèse de Cologne (charité et l'affaire de Coblence); — Card. Bertram (procès de Coblence); — Lettre collective de l'épiscopat sur les procès de Coblence; — Mgr Rackl (il faut dire la vérité : la Weltanschauung nouvelle veut détruire la religion catholique; l'Eglise est combattue dans tous les domaines); — *Osservatore Romano* (la lutte est uniquement religieuse); — *Katholische Kirchenzeitung* de Cologne (l'organisation intérieure des Ordres religieux); — Mgr Groeber (réflexions sur les faits et procès de Coblence); — *Reichspost* (un ecclésiastique du Reich allemand apprécie les événements de Coblence); — *Kipa* (Fribourg en Suisse) et la *Christliche Pressezentrale* (Vienne) protestent contre cet ecclésiastique.

2° Actes nationalsocialistes : Condamnations à Coblence; — *Schwarze Korps* (la presse allemande ne s'occupe pas assez des procès de Coblence) : — Licenciement de religieuses institutrices; — Noyautage d'organisations catholiques par des membres de la police secrète; — Diminution des payements faits contractuellement par le gouvernement bavarois aux institutions religieuses; — *Westdeutscher Beobachter* (les évêques sont responsables des faits jugés à Coblence); — *Voelkischer Beobachter* (H. Pelzer : une « réponse catholique » aux lettres épiscopales); — Peter Weber, dans la *Deutsche Allgemeine Zeitung* (réorganisation décentralisée des Ordres religieux!); — Alfred Rosenberg (la Weltanschauung nationalsocialiste et les confessions religieuses); — Adolf Wagner (discours contre Mgr Rackl sur le droit totalitaire de l'Etat); — Min. Frick (les évêques responsables des faits jugés à Coblence, en raison de leur négligence et de leur lenteur).

Juillet 1936 : 539.

1° Actes de l'épiscopat : Card. Schulte et les retraites fermées; Mgr Ehrenfried de Wurzbourg et les pèlerinages; — La *Reichspost* au sujet de la future Conférence de Fulda; — Le card. Bertram et les pèlerinages en Silésie; — Mgr Sproll, év. de Rottenbourg, et les solennités de la confirmation; — Mgr von Galen, év. de Münster, proteste contre mesures de police le jour de procession; — Card. Innitzer et les autres év. autrichiens au sujet de l'accord austro-allemand du 11 juin; — Card. Pacelli : lettre au sujet des groupements Kolping; — Jubilé de saint Liboire à Paderborn; — Mgr Hudal et l'accord du 11 juillet; — Protestation de l'archev. de Salzbourg, Mgr Waitz; — L'*Osservatore Romano* parle de la censure allemande.

2° Actes nationalsocialistes : Trêve des réunions de propagande; — *Nationalzocialistische Monatshefte :* La stérilisation et saint Thomas d'Aquin! — Pg. Wahl : Le culte du Führer est la religion nouvelle; — Dr Boepple : La suppression des écoles confessionnelles et des subventions à l'Eglise; — B. von Schirach : Servir Dieu, c'est servir Adolf Hitler; — Min. von Eltz : On peut être d'une Congrégation de Marie et être employé de chemin de fer en même temps; — L'accord austro-allemand du 11 juillet; — Dr Jam : L'Eglise catholique, danger pour l'Etat; — Min. Goebbels : Tout ce qui touche au peuple est politique; — La déconfessionnalisation des écoles dans le Wurtemberg; — Fin des procès de Coblence avec le 31e jugement du 15 juillet; autres procès et poursuites.

Août 1936 : 556.

1° Actes de l'épiscopat : Mgr Kaller, év. d'Ermland : usage abusif des mots : foi et religion; — Mgr Hudal : second article sur l'accord du 11 juillet dans la *Reichspost;* — *Reichspost :* Ce que va être la prochaine Conférence de Fulda; Conférence épiscopale de Fulda : trois lettres collectives relatives aux dangers bolchevistes et autres, à l'affaire des Frères de Waldbreitbach et à l'école confessionnelle catholique; directives de la Conférence de Fulda concernant le ministère; — Mgr von Galen : L'interdiction faite au clergé de travailler pour les organisations de jeunesse cath.; — Protestations du vicaire gén. de Hildesheim contre des mesures vexatoires de la police.

2° Actes nationalsocialistes : Mgr Clemens est relâché; — D. du min. de l'Enseignement : les prêtres donnant l'instruction religieuse dans l'école s'abstiendront de toute activité pour jeunesse cath.; — Nouvelles arrestations de chefs de jeunesse cath.; — Paroles de divers chefs nationalsocialistes : le catholicisme, véritable ennemi du nationalsocialisme; la foi nationalsocialiste ne tolère aucune autre foi à côté d'elle; — *Allgemeine Evangelische Kirchenzeitung :* La politique ecclésiastique pour les mois prochains; — *Westdeutscher Beobachter :* Saint Thomas d'Aquin pour la doctrine totalitaire; — M. Grohé : L'Eglise touche à sa fin; — Propagande des vieux-catholiques. — Ordonnance de la Chambre de Presse; — La police réquisitionne les listes de membres d'associations catholiques.

COMMUNISME

La Documentation Catholique a publié toute une série de documents sur le communisme :

Actes pontificaux (de 1929 à 1936) : nos 800, 810, 816.
Actes épiscopaux : nos 808, 813, 816, 821.
Histoire du journal « L'Humanité » (de Jaurès à Cachin) : n° 723.
Le Front populaire (histoire et programme) : nos 803-804.
Le parti communiste français (histoire, organisation, effectifs) : nos 798, 808, 821.
Les Jeunesses communistes (Fédération des jeunesses communistes, Fédération des jeunes filles communistes, étudiants communistes, Pionniers rouges) : n° 825.
Le communisme en Espagne (origine et organisation) : n° 824.

L'Église catholique en Allemagne nationalsocialiste (1936) [1]

6 juin 1936.

Le tribunal de Coblence condamne (5e cas, cf. 27. 5. 36) l'ex-Frère Bernard Schulenberg (Fr. Linus), âgé de 44 ans et parti du couvent depuis 1932, à six ans de travaux forcés et à dix ans de privation de ses droits civils.

Le *Voelkische Beobachter* ne mentionne pas que l'accusé, dont on dit qu'il a reconnu sa faute auparavant, nia devant le tribunal, et qu'un médecin, directeur de l'établissement d'où étaient les témoins malades, déclara que certains témoins n'étaient pas dignes de foi.

7 juin 1936.

En ce dimanche de la Trinité il y eut une procession d'hommes de l'église Saint-Michel à Notre-Dame de Munich. Le cardinal von Faulhaber parla de diverses difficultés actuelles. Voici un passage d'après le texte de *Kipa* du 15. 6. 36 :

Je sais qu'un poids lourd pèse sur vos cœurs par le souvenir des violences et même des menaces économiques qui ont poussé les parents de l'école confessionnelle vers l'école simultanée, lors des dernières inscriptions scolaires à Munich. Parfois cela s'est fait d'une manière telle qu'on ne pouvait plus parler d'une liberté de la volonté des parents. Et voici qu'on publie un communiqué officiel disant que les mois prochains 600 religieuses institutrices et ensuite toutes les religieuses institutrices seront congédiées des écoles publiques de Bavière. Les institutrices pourvues des meilleures notes et des plus excellents témoignages, qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes dans l'éducation juvénile conformément aux programmes de l'Etat, perdront donc leur droit légitimement acquis envers l'État et le droit d'exercer leur profession. Alors la population se demande : Mais est-ce que nous, catholiques, nous ne sommes plus protégés par la loi et est-ce que nous sommes mis au ban de la société ? Et la volonté des parents ne vaut donc plus rien pour l'éducation des enfants ?

En plus de cette pression du dehors vient encore une lourde pression de l'intérieur : les nouvelles des manquements moraux de Frères religieux, nouvelles abusivement exploitées dans la presse et plus encore dans la bouche du peuple pour fournir matière à une excitation contre tous les religieux et contre tous les catholiques. Personne de nous ne veut prendre la défense de ce qui est condamnable. Personne ne peut condamner plus énergiquement que l'Eglise elle-même ces très graves outrages contre la loi morale. Croyez-moi, le tribunal de l'Eglise examinera en toute sévérité cette écœurante abomination dans les lieux saints et y appliquera son droit pénal.

Toutefois, ceux qui exploitent ces tristes événements pour exciter l'opinion publique, pour en faire un instrument de provocation contre les catholiques, reçoivent du cardinal cette invitation : « Que celui d'entre vous qui est sans péché, jette la première pierre », et le cardinal y ajoute de façon comprise par tout le monde : « Le simple peuple se demande si ailleurs dans notre peuple il n'y a que des garçons modèles au point de vue moral. »

A la fin, le cardinal ajouta encore :

Je dois pour la réputation catholique dans notre patrie faire une déclaration d'honneur. Il y a à peu près deux semaines, un journal allemand a écrit : « Un homme en Suisse (1) a demandé aux enfants de là-bas de prier pour la mort du Führer. » Un fou a eu à l'étranger un accès de folie ! Faut-il pour cela accuser en bloc les catholiques allemands ? Vous m'êtes tous témoins que tous les dimanches et jours de fête, à la grand messe, nous prions pour le Führer, comme il est promis dans le Concordat. Et voilà qu'on a pu lire aux coins de rues en gros titres au-dessus du journal : « Ils prient pour la mort de Hitler ! » Nous nous sentons offensés par la mise en suspicion de notre sentiment national. Nous y répondons aujourd'hui, nous y donnons une réponse chrétienne : « Hommes catholiques, récitons tous ensemble un Notre Père pour la vie du Führer. » Voilà notre réponse.

Des évêques exhortent la population à se montrer généreuse dans les prochaines collectes pour les œuvres de la *Caritas*. L'archevêque de Bamberg, Mgr von Hauck, en profite pour dire un mot sur les procès de Coblence (voir 26 mai) :

De nos jours, de graves scandales ont été causés, car des religieux indignes ont oublié leur devoir, et leurs égarements moraux ont fait jeter le blâme sur leur communauté. Personne ne le regrette ni ne le condamne davantages que les Ordres religieux catholiques eux-mêmes, ainsi que vos prêtres et vos évêques. Ce sera la plus grande préoccupation des évêques de prendre des mesures pour que dorénavant ces scandales soient évités dans la mesure du possible... Mais les scandales individuels ne doivent pas diminuer en nous l'estime que nous avons pour les Sœurs infirmières et les Sœurs qui se dévouent à l'enfance. Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas les perdre, car nous savons quelle grande œuvre elles accomplissent auprès de nos malades et de nos enfants pour l'amour du Christ.

Répondant à l'appel des évêques, la jeunesse catholique se réunit partout pour témoigner sa foi en la Très Sainte Trinité.

Un des discours les plus remarqués fut celui de l'évêque Mgr Rackl, à Eichstaett. L'*Osservatore Romano* du 5. 7. 36 en a publié en italien les passages suivants :

Votre nombreuse présence, mes jeunes gens, autour de la tombe de saint Willibald, fondateur de notre diocèse, est une preuve vivante que le christianisme et le peuple allemand, que l'amour de la patrie et l'amour de la religion, ne sont pas en contradiction... On dit que l'Allemagne est le pays le plus libre du monde ; mais alors la religion catholique y est libre, elle à qui un traité

(1) Cf. dans *D. C.*, t. 35, col. 1412-1456, et t. 36, col. 273-310, 523-562 et 1027-1084, le début de ce dossier.

(1) Il s'agit d'une notice dans la correspondance d'un journal suisse de langue allemande, journal qui n'est guère lu en Allemagne.

solennel de l'Etat garantit l'entière liberté. Le catholicisme aussi doit y avoir la liberté d'agir librement et publiquement. La pensée catholique aussi doit être libre de s'affirmer dans les journaux et dans les associations, et aucun catholique ne doit subir de dommage du fait qu'il appartient aux organisations catholiques. La bannière du Christ et tout autre emblème religieux doivent pouvoir être portés en public comme jadis les chevaliers germaniques portèrent publiquement sur leurs étendards l'image de saint Michel.

Notre Sauveur a dit : *Veritas liberabit vos !* Lorsque nous prions : « Seigneur, donnez-nous la liberté ! » nous exprimons le désir que la vérité du Christ soit publiquement professée, partout, sans entraves, avant tout dans les églises, mais aussi hors des églises ; car le Christ Jésus a dit : « Ce qui vous a été révélé en secret, annoncez-le du haut des toits ! »

Nous, évêques, nous sommes en conscience obligés de vous dire la vérité. Or, nous sommes engagés dans une terrible lutte religieuse. Après la révolution politique, on veut réaliser la révolution des pensées religieuses. La Weltanschauung n'est pas autre chose qu'une idée qui veut supplanter la religion.

Et ici l'évêque d'Eichstaedt rappelle les idées qu'il avait déjà exposées à Ingolstadt, à l'occasion de la confirmation d'un grand nombre de jeunes gens, en présence de leurs parents (voir critiques nationalsocialistes au 17 juin), touchant les points névralgiques de la lutte politique et religieuse, l'éducation de la jeunesse, les devoirs de l'Eglise, l'idée chrétienne et l'idée nationalsocialiste de la vie.

Lorsque votre évêque parle en pasteur des âmes, on peut être sûr que chaque parole est consciencieusement pesée, mais il est sûr également que l'évêque a le devoir de « rendre témoignage à la vérité » (*Jo.*, XVIII, 37). Nous vivons des temps extrêmement graves et la plupart n'ont pas compris que la cognée est déjà posée à la racine, qu'on veut renverser les fondements de notre sainte religion catholique. Beaucoup savent qui a prononcé la sinistre parole : « Nous, nous devons vider la religion catholique. » Dans le Kulturkampf de 1870 on voulait que le peuple soit privé de prêtres ; aujourd'hui, on voudrait que les prêtres restassent sans peuple. On a déchaîné une épouvantable lutte des esprits, tous doivent avoir le droit de dire franchement et honnêtement la vérité. Il ne s'agit plus d'une révolution politique, mais d'une révolution de Weltanschauung.

Après avoir dit qu'il a été beaucoup plus facile aux catholiques de renoncer à la politique que certains ne veulent le croire et que pareillement beaucoup de prêtres sont bien contents de ne pas s'occuper de politique, l'évêque constate que les sentinelles vigilantes de la vérité catholique se trouvent toutes dans le camp religieux d'où l'on a la véritable et profonde vision du monde ou Weltanschauung :

Regarderons-nous toujours et uniquement vers la terre ou lèverons-nous parfois nos regards également vers le ciel ? Qu'y a-t-il au delà des étoiles ? Qu'y avait-il avant le monde et qu'y aura-t-il après le monde ? Existe-t-il un Créateur du monde ou n'existe-t-il pas ? Est-ce que ma tâche va s'épuiser ici sur terre ou existe-t-il aussi une vie future ? Quel rapport y a-t-il entre le monde et la Très Sainte Trinité ? Quel rapport entre le monde et Jésus-Christ et l'Eglise catholique ? Ce sont là autant de questions qui font partie de la vision qu'on se fait du monde, de la Weltanschauung. Celui qui parle de Weltanschauung entre dans le cœur même de la « religion ».

Il a été dit qu'on doit contempler le monde seulement du point de vue de l'honneur, du sang, de la race, du peuple et de la nation. Personne ne pourra me dire que je ne sens pas profondément l'amour de ma patrie, mais cela ne m'empêche pas de déclarer que la chose suprême n'est pas la nation, ni le peuple. Le peuple est une grande chose, la patrie est une chose sublime et même sainte, mais plus sublime est Dieu qui a créé la nation, Dieu qui a créé les peuples et que nations et peuples doivent servir, Dieu qui vit et règne dans l'éternité. Il est faux de dire : « La politique est de la religion. » Certes, la politique doit avoir sa source dans la religion, doit s'inspirer de la religion, doit se laisser guider par la religion. Tout homme politique est obligé en conscience d'observer les commandements de Dieu comme tout simple citoyen. Mais aujourd'hui on veut que la politique remplace la religion et l'on affirme : l'amour du peuple est la religion. Il n'appartient pas à l'homme politique de décider ce que c'est que la religion. On ne veut pas que les prêtres jugent de la politique, mais de quel droit les politiciens jugent-ils de la religion ? Il appartient aux prêtres, aux évêques, de décider ce qu'est et ce que n'est pas la religion et ce qu'est une juste « vision du monde ».

La nouvelle Weltanschauung qui voudrait être « religion » se borne à la vie terrestre. A ce propos, on affirme : « Nous laissons le ciel aux anges et aux moineaux. » Et dans un cimetière à Berlin on a écrit : « Faites-vous la vie belle ; là-bas, il n'existe pas d'autre vie et nous ne nous reverrons pas. » Ces idées se répandent de plus en plus et maintenant, à nous prêtres, on dit souvent : « A vous la religion, à nous le peuple », ce qui veut dire : votre religion ne vaut rien pour notre peuple. On veut en tout séparer la religion du peuple. On a complètement éliminé la religion de la presse publique ; il est interdit aux quotidiens de s'occuper de religion ; mais, par contre, on publie souvent des attaques contre la religion. Mais il ne nous est pas permis de défendre la doctrine de notre religion. En un mot : dans le dilemme qui se pose aujourd'hui : celui de suivre la vision catholique du monde ou bien la vision non catholique, l'évêque doit forcément dire : Celui qui suit la vision non catholique du monde se place lui-même hors de l'Eglise catholique, renie sa religion et devient un apostat. Tout le monde sait ce qu'il faut lorsqu'il prend sa décision dans ce dilemme.

Et parlant des droits civils de la religion, du clergé, de l'Eglise, Mgr Rackl dit :

Il est bien vrai que dans le Concordat, il est garanti que l'Eglise catholique jouit de sa pleine liberté ; mais vous savez tous que cela n'est plus vrai. Vous savez combien on fait de difficultés à celui qui appartient à une organisation catholique. Les fonctionnaires publics savent comment ils ont été obligés de sortir des associations catholiques. Ainsi un grand pas a été accompli sur la voie de la séparation entre l'Eglise et l'Etat. Le plus grand péril réside dans le fait qu'on ne reconnaît pas vouloir combattre la religion, mais on affirme combattre seulement les organisations à base confessionnelle. Mais la lutte contre les organisations confessionnelles — je dois le dire en ma qualité d'évêque — est une lutte contre l'Eglise catholique.

Plus que toute autre chose nous est douloureuse la lutte contre l'école catholique. Là encore, on parle de l'élimination du confessionnalisme, de l'unité de foi pour tous les Allemands : « L'Allemand n'a pas d'autre religion que l'Allemagne. » J'aime ma patrie allemande de toutes les fibres de mon cœur et je suis prêt à donner ma vie pour ma patrie aussi bien que pour ma religion, mais je dois dire néanmoins qu'il est faux de dire que « notre religion est l'Allemagne ». La religion est plus que l'Allemagne, la religion est universelle.

Dans les écoles catholiques, jamais n'a été enseigné la haine, mais la charité. Naturellement les enfants appartiennent en premier lieu aux parents. Ces derniers détiennent de Dieu le droit et le devoir d'éduquer leurs enfants, et aucune puissance au monde ne peut leur enle-

ver ce droit. A côté des parents, l'Etat aussi a un intérêt humain dans la jeunesse, mais c'est un droit dérivé et secondaire à celui des parents. Cela vaut également pour l'école. Mais au-dessus du droit des parents et de l'Etat est le droit de Dieu. Le droit de Dieu est protégé par l'Eglise catholique, qui reçut du Rédempteur l'ordre de « paître ses agneaux ». Le Rédempteur a dicté la première loi protectrice de la jeunesse en l'aimant, en la recommandant et en menaçant de châtiments ceux qui la scandalisent.

Pourtant ce code (du Rédempteur) est de nos jours continuellement foulé aux pieds. L'évêque a le droit de le défendre toujours et en toute occasion.

[...] Voilà comment en toute chose les périls menacent la base même de notre religion. Et c'est là un péril grave également pour notre patrie. Je vous exhorte donc, le cœur saignant : « Sauvez la sainte religion catholique et sauvez avec elle notre chère patrie ! »

En citant ce sermon de l'évêque d'Eichstaett, l'*Osservatore Romano* du 5 juillet ajoute :

La lutte est religieuse, uniquement religieuse et rien que religieuse. Cette lutte va contre la foi avec les idées de Rosenberg, avec la « Weltanschauung nationalsocialiste », avec son néopaganisme ; contre l'Eglise accusée dans ses prêtres de politicaillerie, de déchirer l'unité allemande par les associations et par l'école pourtant admises et garanties dans le Concordat, de violer les lois (les procès de devises) et de mériter le mépris public (les procès de Coblence).

C'est là la plus récente diversion de cette vaste tactique, son objectif ultime.

Il n'est plus possible d'affirmer que le clergé et l'Action catholique font de la politique : toutes les accusations se sont trouvées sans fondement. L'accusation d'une alliance avec le communisme s'est écroulée au moins par le coup final donné à Rome dans le discours pontifical du 12 mai. Que l'unité de la patrie soit en danger par la faute des catholiques a été démontré faux par le plébiscite de la Ruhr (lisez : Sarre), malgré le fait que ces catholiques voyaient déjà à l'horizon de la patrie s'accumuler la tempête du nouveau Kulturkampf. Les procès des devises, malgré le grand apparat d'accusations, de procédure et de condamnations, n'ont pas réussi à persuader l'opinion publique, plus objective et désintéressée, que les Congrégations frappées, ayant si bien mérité de la patrie non seulement dans le domaine spirituel, mais aussi matériel, étaient tellement dégénérées qu'elles s'étaient faites spéculatrices ou qu'elles toléraient la spéculation au détriment du peuple. Et voilà qu'annoncée à l'avance une nouvelle cible a été trouvée, avec le même apparat tapageur : les procès pour immoralité.

On sait maintenant de quoi il s'agit : l'accusation d'immoralité frappe une congrégation de laïques. Aux premiers chiffres impressionnants s'ajoute l'équivoque du nom : on parle de l'Ordre de Saint-François. Au lieu d'une communauté particulière de non-prêtres, on frappe ainsi tout le franciscanisme. Pour ceux qui se vantent de leur indifférence et ignorance en fait de vie catholique on sait ce que signifie cette indication. De même que l'on sait que le nombre primitif des accusés s'est évanoui et que parmi les accusés se trouvent des gens expulsés de la congrégation, que tous les emprisonnés ne sont pas encore jugés et que les condamnés n'ont pas tous été convaincus de faute. Tout cela se réduit donc à des proportions que pour d'autres personnes, d'autres castes et d'autres institutions, la charité et le décorum civils auraient cachées derrière le huis clos d'une salle de justice.

Pourquoi donc alors tout ce spectacle de honte et d'infamie qui, par ses exagérations, finit par frapper bien plus loin que le groupe des accusés ?

Il suffit de lire quelque journal parmi les plus acharnés et la raison est évidente... *Ex ore tuo.*

10 juin 1936.

La justice et la police suisses ont à s'occuper d'un projet d'assassinat de l'ancien chancelier H. Brüning par deux membres de la police secrète allemande. Nous citons ici un passage d'un communiqué publié par le procureur général du ressort de Zurich (d'après *la Croix* du 28. 6. 36), parce qu'il fournit un exemple que l'Action catholique et ses organisations en Allemagne sont noyautées par des créatures de la police secrète :

[...] Henri-Edmond-Clément Müller, aussi de Dortmund, né en 1905, également fonctionnaire de la Gestapo, complice et partenaire de Roemer, est présentement détenu en Hollande pour menées politiques. Le magistrat instructeur zurichois a été autorisé à le soumettre à un interrogatoire approfondi. Müller reconnaît être le principal coupable (dans l'entreprise contre Brüning). Il avoue avoir longtemps joué double jeu ; car, étant de la Gestapo, il était aussi adepte de confiance de l'Action catholique. Müller avoue avoir pratiqué le service des renseignements durant des années en Suisse, où il usait de faux noms, étant possesseur de quatre passeports. [...]

Le tribunal de Coblence condamne (6e cas, cf. 6. 6. 36) M. Hans Bross, religieux jusqu'en 1934, sous le nom de Fr. Alexandre, à trois ans de prison.

Parmi les témoins co-inculpés et non encore condamnés se trouvent un Fr. Raimund (Hellmut Reissing) et un Fr. Arkadius (Jakob Boekker).

Les journaux nationalsocialistes mentionnent qu'au procès le père de l'inculpé a déclaré avoir écrit à l'évêque de Trèves, qui avait fait répondre que les supérieurs religieux étaient seuls compétents, et que le père devrait écrire à Waldbreitbach ou à la Congrégation des Religieux à Rome. Ne recevant aucune réponse à plusieurs lettres, le père de Bross écrivit de nouveau à l'évêque de Trèves, l'adjurant de nettoyer les couvents avec un balai de fer. Le *Voelkische Beobachter* du 12. 6. 36 ajoute : « Chose incroyable, rien ne fut entrepris dans cette affaire. »

11 juin 1936.

Partout, les processions de la Fête-Dieu ont lieu avec une affluence extraordinaire de fidèles.

A Berlin, un ancien usage est rétabli : la reprise des processions particulières de l'armée et de la Schutzpolizei.

A Munich, la tradition séculaire est dignement continuée, sauf l'absence d'organisations estudiantines ou officielles. Mais après la procession, plusieurs personnes sont arrêtées. Un communiqué de la police de Munich déclare que ces personnes ont été arrêtées pour leur apprendre à bien se conduire envers les autorités policières.

12 juin 1936.

Par suite de recours, la première Chambre criminelle du tribunal d'Empire décide que la qualité d'éducateur (circonstance aggravante des crimes contre le paragraphe 174 du Code pénal, attentats aux mœurs) doit être reconnue non seulement à un chef de section de la Hitlerjugend, mais aussi aux sous-chefs de la Jeunesse hitlérienne et du Jungvolk, même si ces sous-chefs sont mineurs.

13 juin 1936.

Dans l'appel en faveur de la Caritas dans l'archidiocèse de Cologne, on lit le passage suivant :

L'année passée, les infractions en matière de devises, que nous aussi nous avons condamnées de toute notre

force, n'ont pas pu ébranler notre foi dans la solidité substantielle (noyau sain) de nos œuvres charitables et de ceux qui les dirigent. Pas plus d'ailleurs que les déplorables abus manifestés par une série de procès pour immoralité. Certes, nous ne passons pas d'un cœur léger au-dessus de tels faits. Mais en comparaison avec tout ce que la charité catholique accomplit chaque jour de bien et d'héroïque, ce ne sont là que des branches desséchées sur un arbre profondément sain. Lorsqu'une branche est morte, on prend la hache pour l'abattre. Mais l'arbre, débarrassé de ce fardeau, se développe d'autant plus.

Les 13 et 14 juin ont lieu un peu partout dans les régions des collectes publiques pour les œuvres de la Caritas. Dans ce but, les évêques ont publié des lettres pastorales pour exciter les fidèles à manifester leur générosité chrétienne et pour réfuter les objections faites contre les œuvres de la Caritas catholique : l'accentuation des divisions confessionnelles, de la sentimentalité maladive, de la domination sacerdotale, etc.

Pour la ville de Munich, le résultat de cette quête fut, d'après la *Katholische Kirchenzeitung* du 28. 6. 36, de 50 000 marks ; les autres organisations non nationalsocialistes, qui avaient obtenu la permission de quêter le même jour, recueillirent : la Croix-Rouge, 23 000 marks ; la Mission intérieure (protestante), 17 000 marks, et la Mission de la gare, 1 000 marks.

14 juin 1936.

Dans les églises d'Allemagne, les évêques font lire aujourd'hui une lettre collective relative aux procès de Coblence. Voici le texte publié par Mgr von Galen, dans le *Kirchliche Amtsblatt* du diocèse de Münster (10. 6. 36) :

Chers diocésains,

Presque tous les journaux ont publié ces derniers temps des nouvelles au sujet de procès de personnes accusées de crimes affreux et en partie déjà condamnées.

Les titres au-dessus de ces articles montrent déjà que parmi les accusés se trouvent nombre de personnes qui faisaient jadis partie d'une Congrégation et d'autres qui aujourd'hui encore font partie d'une communauté religieuse. Bien que le procès ait lieu à huis clos, on nomme et décrit dans les journaux des faits criminels avec une netteté à peine voilée, des faits qui appartiennent à ces péchés dont saint Paul dit : « Ils ne doivent même pas être nommés entre vous. » (*Eph.* v, 3.)

Nous regrettons très profondément ce genre de compte rendu journalistique pour autant qu'il constitue pour la jeunesse un danger, pour les hommes convenables un scandale et pour tous les membres innocents de la Congrégation en cause une injuste attaque contre leur honneur et leur nom.

Mais nous sommes aussi douloureusement touché et rempli d'amertume à cause des fautes affreuses qui ont pu être commises réellement et qui sont actuellement jugées devant le tribunal. Nous y voyons des actes qui offensent Dieu grandement et qui causent un scandale effroyable au prochain et qui font à la sainte Eglise un grave outrage. Cette blessure est d'autant plus douloureuse que les auteurs, plus que d'autres, auraient dû prendre à cœur la parole de la Sainte Ecriture et la suivre : « Soyez des saints parce que moi, votre Dieu, je suis saint. » (*I Petr.*, I, 16) [...]

On a dit : « Quand ces procès seront terminés, les catholiques auront probablement perdu tout respect pour les religieux. » Celui qui parle de la sorte prouve ne connaître ni l'Eglise catholique ni la population catholique. Personne plus que la population catholique ne condamne avec toute la sévérité les fautes réelles, libres et conscientes, surtout lorsqu'elles sont commises par des prêtres et des religieux. Il est vrai qu'elle le fait, la douleur dans l'âme, à cause des égarés.

La population catholique dont les familles étaient celles de ces religieux et qui a vu vivre et travailler ces religieux, sait qu'en Allemagne toute une armée de prêtres religieux distingués travaille avec fidélité et dévouement de pair avec notre clergé séculier dans le ministère pastoral ; qu'environ 75 000 religieuses et plus de 3 000 Frères sont au service de la charité et que plusieurs centaines d'entre eux, en tant qu'hommes et religieux intègres, ont vieilli dans le service le plus dur et le plus dangereux de la charité, celui des débiles, des idiots et des aliénés.

C'est la raison pour laquelle la population catholique ne se laisse pas égarer et conserve sa grande estime pour tous ces religieux qui renoncent à tout pour se dévouer entièrement et avec désintéressement au service des pauvres et des malades de toute sorte. Elle garde cette estime et cet amour pour ses Sœurs et Frères religieux, même lorsqu'elle constate chez plusieurs la misère humaine et qu'elle doit apprendre que parmi ceux dont on l'attendrait le moins il y en a qui sont devenus des traîtres envers ce qui est le plus sacré.

La véritable population catholique possède du reste assez de sagesse et de sentiment de la justice pour savoir qu'on ne doit jamais charger des fautes et même des crimes d'individus une famille honnête, toute une profession, toute une Congrégation ou même l'Eglise.

L'évêque de Trèves, débordé de travail dans la lutte toujours plus intense contre le christianisme et l'Eglise, ayant à porter avec les autres évêques allemands bien des sacrifices et des responsabilités, s'occupe depuis des mois, par mission du Saint-Père, à faire une visite canonique dans les couvents en cause. Des religieux experts et distingués assistent Mgr Bornewasser dans cette œuvre.

Je vous donne ces derniers détails pour que vous puissiez constater que les autorités intéressées de notre Eglise, dès qu'elles ont connaissance d'abus, s'efforcent par tous les moyens à leur disposition — elles ne peuvent pas user de violence extérieure — de les supprimer.

Je vous demande de prier pour cette affaire si grave et si importante. Au cours des siècles, Dieu a envoyé ou permis bien des épreuves douloureuses à son Eglise. Aujourd'hui aussi Dieu le permet, comme il le fera encore dans l'avenir, mais toujours pour notre bien. [...]

16 juin 1936.

Le tribunal de Coblence condamne le Fr. Angelinus Franz Gielczynski), âgé de 27 ans (7e cas : cf. 10. 6. 36, mais 1er cas d'un religieux actuel de la Congrégation de Waldbreitbach) a un an et huit mois de prison.

17 juin 1936.

La S. Congrégation du Saint-Office décrète la mise à l'Index de deux ouvrages de l'abbé Georg Sebastian Huber. Ces ouvrages font favorablement écho aux critiques habituellement lancées par les national-socialistes contre l'Eglise catholique. (Voir le texte du décret ainsi que le commentaire de l'*Osservatore Romano* dans *la D. C.*, t. 35, col. 1616-7.) L'abbé Huber se soumit, comme en fait foi une note du Saint-Office du 3. 12. 36 (cf. *D. C.*, t. 37, col. 118).

Le tribunal de Coblence condamne le Fr. Emmanuel Flossdorff, âgé de 49 ans, et l'ex-Frère Nikodemus Dressen (ayant quitté le couvent en 1933), à deux ans et à un an et huit mois de prison. L'instruction du procès a eu lieu à huis clos. Pour le premier, le procureur réclama que le tribunal ne tienne pas compte des six mois de prison préventive, parce que l'inculpé nie sa culpabilité, et le tribunal obéit au procureur.

Au IVe Congrès général de la Nationalsozialistiche

Kulturgemeinde, la réunion la plus importante est consacrée à un discours d'Alfred Rosenberg, précédé d'un autre discours du chef régional Adolf Wagner. Ce dernier, après avoir dit qu'il n'y avait plus guère d'internationalistes rouges en Bavière, sauf quelques-uns à Dachau (camp de concentration), et que les réactionnaires bourgeois et nobles étaient en train de mourir, continue en parlant des catholiques :

Il en est tout autrement dans les Eglises et spécialement dans l'Eglise catholique. Nous devons, hélas ! constater que généralement seul le bas clergé a adopté une attitude loyale envers l'Etat, tandis que spécialement le haut clergé catholique et ici de nouveau tout particulièrement certains évêques, profitent pour ainsi dire de toute occasion pour prendre parti contre l'Etat nationalsocialiste et contre notre mouvement.

Si j'en parle, c'est que j'ai aujourd'hui l'occasion non seulement de m'adresser à vous qui êtes réunis dans cette salle, mais parce que cette réunion est diffusée sur toute la Bavière.

Ce que j'ai à dire a trait à un compte rendu de sermon que l'évêque d'Eichstaedt, le Dr Michael Rackl, a prononcé à Ingolstadt à l'occasion de la confirmation, à la fin de mai (voir 7 juin).

Dans ce sermon, l'évêque affirme, sous une forme voilée, il est vrai, mais sans qu'on puisse s'y tromper, le droit de l'Eglise de diriger exclusivement l'éducation, en matière de Weltanschauung, de la jeunesse baptisée catholique. Il affirme le droit de l'Eglise de faire la même chose dans les associations catholiques. Il proteste également d'une façon déguisée, mais indéniable, contre l'interdiction faite aux prêtres de s'occuper de politique. Il dit du mot d'ordre donné au commencement de l'année par le parti, mot d'ordre qui veut que la révolution politique soit terminée et que « la lutte weltanschaulique du mouvement nationalsocialiste pour gagner les hommes » commence, qu'il constitue une attaque contre l'Eglise, contre les évêques catholiques et les prêtres, bref, contre les catholiques tout court. Il dit à un endroit qu'il est Allemand et donc loyal et franc et qu'il doit donc dire la vérité publiquement.

Je voudrais répondre à M. l'évêque d'Eichstaedt de la même façon allemande, loyale et franche.

Et ce de la manière suivante :

Lorsqu'une Weltanschauung revendique pour soi la force politique, elle doit prouver qu'en raison de ses actes elle mérite cette puissance politique. Depuis les trois ans qu'elle détient le pouvoir totalitaire en Allemagne, la Weltanschauung nationalsocialiste a fourni la preuve que sa revendication du pouvoir était juste et que, pour l'avenir également, elle a le droit de garder entre ses mains le pouvoir total. 99 pour 100 du peuple allemand l'a approuvé le 29 mars. [...]

Lorsque la Weltanschauung nationalsocialiste réclame et exerce le droit totalitaire dans l'éducation et la formation de la jeunesse, c'est qu'elle possède ce droit, car la jeunesse allemande a pris en aversion le délabrement dont elle souffrait jadis et elle devient maintenant une jeunesse saine et utile. En tout cas, nous savons que notre jeunesse est dans nos organisations masculines et féminines entre de meilleures mains qu'elle ne serait dans n'importe quelles institutions monastiques qui sont actuellement l'objet de perquisitions judiciaires d'où résulte une honte non seulement pour l'Eglise, mais pour tout notre peuple allemand.

Et lorsque M. l'évêque d'Eichstaedt fait nettement allusion à Alfred Rosenberg en disant qu'à la place de théologiens politisants de jadis ont succédé des politiciens théologisants d'aujourd'hui, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous dire, Pg. Alfred Rosenberg, que nous sommes tous très heureux que le Führer vous ait confié la surveillance de toute l'œuvre de formation weltanschaulique dans le parti ouvrier allemand nationalsocialiste.

Mais à ces autres nous voulons dire que les lois du nationalsocialisme sont immuables. Or, les lois de la Weltanschauung nationalsocialiste sont les lois du IIIe Reich. Pour ces lois, nous réclamons le respect de tout le monde, même des évêques. Toutes les questions auxquelles a touché M. l'évêque d'Eichstaedt sont déjà nettement réglées. Il est insensé de s'y opposer.

Et nous voudrions conseiller de mieux employer le temps ainsi dépensé, notamment en maintenant l'ordre, la propreté, la piété et l'honnêteté dans le sein même de l'Eglise et dans ses institutions.

La Weltanschauung nationalsocialiste continuera son chemin, elle ne s'arrêtera ni ne se reposera avant que la nation allemande soit tout à fait grande et magnifique.

Visiter chaque jour l'église ? Nous le faisons en allant chaque jour dans l'atelier où se construit la nation allemande. Et notre prière quotidienne, c'est notre travail pour la nation.

Rosenberg parla des principes de la vie de jadis et de maintenant :

Autrefois le moyen âge a créé une hiérarchie de valeurs où au sommet de l'échelle des valeurs étaient inscrites la pauvreté, la chasteté et l'obéissance qui faisaient partie d'une confession métaphysique. [...]

Ces divers systèmes du moyen âge et du XIXe siècle, nous les rencontrons encore après la révolution politique et il est faux de croire que de telles traditions si fortement enracinées puissent être vaincues en quelques années. Au contraire, une génération batailleuse doit d'abord se rendre compte que les idéals du moyen âge aussi bien que ceux du XIXe siècle ne correspondent plus au destin de nos jours et ne semblent plus appropriés pour fournir une forme aux luttes les plus profondes de notre siècle.

Mais dans le mouvement nationalsocialiste on s'est de plus en plus rendu compte que les champs de bataille ont été déplacés et que la lutte des siècles passés ne correspond plus à la nature des luttes actuelles. Jadis on fit des guerres mondiales pour des différences de confessions religieuses (*konfessioneller Bekentnisse*), mais de nos jours personne ne veut plus de luttes politiques, pour ne pas parler de guerre, pour ces différences confessionnelles. En un mot, on peut dire que la lutte des confessions est finie, mais que la grande bataille des valeurs a progressé en importance.

Or, quatre valeurs caractérisent principalement et de plus en plus l'attitude fondamentalement nationalsocialiste : l'honneur national, la justice sociale, la protection du sang pur et l'esprit de camaraderie.

19 juin 1936.

Les journaux allemands respectables ne semblent guère apprécier les nouvelles sur l'affaire de Coblence. C'est au moins ce qui ressort indirectement de ce passage du *Scharze Korps*, n° 25 :

Malgré tout le travail que nous avons à faire, en dehors des procès de Coblence, nous nous sommes vus dans l'obligation d'envoyer une partie de notre rédaction à Coblence pour examiner ce foyer d'infection. Car il semble que la plupart des journaux allemands aient envoyé leurs correspondants particuliers probablement au Mur chinois ou ailleurs et que, « faute de place », ils ne peuvent pas s'occuper d'une affaire qui est pourtant devenue une question cardinale pour le peuple allemand.

Le tribunal de Coblence condamne le Fr. Dietrich Eisenauer, né en 1906 (10e cas : cf. 17. 6. 36), à un an de prison. L'accusé s'était déjà rendu coupable des mêmes faits avant son entrée dans la vie religieuse (1932).

Le Fr. Konstantin, né en 1907, est acquitté par le même tribunal à cause de la prescription de certains faits et d'insuffisance de preuve pour d'autres.

20 juin 1936.

Le gouvernement bavarois publie une loi diminuant considérablement les payements de l'Etat faits pour des institutions religieuses. Cette loi détermine une échelle proportionnelle attribuant à chaque confession tant par membre. Cette réglementation est valable pour trois années, de 1936 à 1938.

Le *Katholisches Kirchenblatt für das Bistum Berlin* est saisi par la police. Il contenait un article intitulé : « Il faut bien que des scandales arrivent, mais malheur à l'homme par qui arrive le scandale. » Cet article, consacré aux procès de Coblence, proteste contre les méthodes employées en cette affaire par la presse allemande qui publie « sans choix, sans critique, sans scrupule et sans mesure », tout ce qui peut blesser l'Eglise catholique.

21 juin 1936.

En ce dimanche est lue dans les églises une lettre du cardinal Bertram sur les procès de Coblence (voir 26 mai). *Kipa* (22. 6. 36) résume ou cite ce qui suit :

Ces événements ont provoqué une grande excitation parmi la population catholique et bien des regards interrogatifs disent aux évêques que le peuple attend une parole publique. L'autorité de l'Eglise est toujours intervenue avec toute la sévérité nécessaire pour agir contre des actes d'immoralité d'ecclésiastiques individuels. Les derniers événements sont une honte et un grave scandale. « La population catholique déplore de toute son âme le fait que des fautes morales aient été commises par des prêtres ou des religieux. Mais ces fautes ne sont toujours que des cas exceptionnels. Ces derniers ne justifient pas une condamnation de l'Eglise elle-même, du clergé ou d'un Ordre religieux. » Le cardinal blâme ensuite la conduite d'une certaine presse qui exploite les procès pour exciter le peuple contre l'Eglise et contre une congrégation religieuse « par de longs comptes rendus avec des détails et des titres provocateurs, et par des affiches publiques », « cette presse qui n'a aucun mot de reconnaissance pour les milliers de prêtres et de religieux qui vivent irréprochables et se dévouent avec fidélité et abnégation. Ces milliers de nobles prêtres et religieux qui se sacrifient silencieusement dans le travail de leur vocation, souffrent péniblement sous les injures que des hommes brutaux leur lancent à cause de quelques procès à scandale ».

La lettre pastorale invite donc la fidèle population catholique à redoubler actuellement, en ce temps de grande épreuve, de respect et d'amour envers ces prêtres et ces religieux.

22 juin 1936.

Mécontent des déclarations que les évêques ont publiées pendant ces derniers quinze jours, le *Westdeutsche Beobachter*, journal nationalsocialiste de Cologne, publie une « réponse aux évêques » où il rejette une grande part de responsabilité des faits jugés à Coblence et déniant aux évêques le droit de juger la presse allemande, « institution publique » :

En premier lieu, les autorités de l'Eglise n'ont absolument rien fait pour réprimer la série des manquements systématiques. En second lieu, elles ne se sont pas adressées à l'Etat qui aurait volontiers mis à leur disposition les moyens de force extérieure qui leur faisaient défaut. Et en troisième lieu elles ont réussi à soustraire nombre de coupables au tribunal en les envoyant à l'étranger et en favorisant les efforts d'étouffement devant les enquêtes de la justice.

C'est surtout l'évêque de Trèves qui est l'objet des attaques du journal. Mgr Bornewasser est chargé depuis décembre 1935 d'une mission spéciale dans les établissements en cause.

L'*Osservatore Romano*, dans son numéro du 22 juin 1936, parle pour la première fois (voir 5 juin) de ces procès dans un article consacré à la Caritas et à la collecte du 13 et du 14 juin. Le journal de la Cité du Vatican dit simplement :

Les journaux lancèrent violemment les accusations les plus audacieuses contre les Ordres religieux et leurs établissements de charité, prenant prétexte de certains récents procès intentés contre des personnes qui appartiendraient à des organisations dirigées par des religieux.

23 juin 1936.

Parlant du Congrès général de la Société de culture nationalsocialiste (*N. S.-Kulturgemeinde*) qui a eu lieu, la semaine dernière, à Munich, où Rosenberg parlant officiellement des quatre principes fondamentaux de la Weltanschauung nationalsocialiste : l'honneur national, la justice sociale, la protection du sang pur et enfin la camaraderie, en profita pour toucher à la question de l'affaire de Coblence, la *Germania*, sous la signature de H. Bchmn, revient timidement sur la matière :

Ces quatre valeurs fondamentales... sont innées dans notre nation... On ne peut pas les effacer des siècles de notre histoire moyenâgeuse et elles ne viennent pas simplement aujourd'hui remplacer les idéals de l'ascétique du moyen âge : la pauvreté, la chasteté et l'obéissance dont parla le Reichsleiter Rosenberg comme d'une erreur enfin surmontée. Car ces principes existaient à côté et en dessous de ces idéals. Ils étaient en quelque sorte la base qu'il fallait établir d'abord dans la vie du peuple et de l'Etat. [...]

Le journal continue en regrettant que des Allemands ne comprennent pas la grandeur du moyen âge allemand, laquelle venait du christianisme et ne se dressait pas contre le christianisme.

Le tribunal de Coblence condamne le Fr. Hermann-Joseph, né en 1913 (11[e] cas : cf. 19. 6. 36), à un an et huit mois de prison.

Deux autres, Fr. Irenaeus Spengler et Fr. Basilius Korczikowski, sont acquittés, le premier par application de l'amnistie du 7. 8. 34, le second en raison de l'insuffisance de preuves.

24 juin 1936.

Le tribunal de Coblence (12[e] au 14[e] cas) condamne le Fr. Johannes Sch. à quatre mois de prison, expiés par la prison préventive.

L'ex-Frère Achatius, qui a quitté la Congrégation de Waldbreitbach depuis 1930 (est-ce pour cela qu'on ne donne pas son nom civil ?), est condamné à six mois de prison.

Le Fr. Leontius eut une attaque d'épilepsie au cours de l'audience. Les journaux disent que le président du tribunal l'a traité avec bienveillance. Il fut condamné à cinq mois de prison, expiés par la prison préventive.

25 juin 1936.

L'abbé Camille von Lama, âgé de 51 ans et curé d'Obersinnig, est condamné à neuf mois de prison pour expressions hostiles envers l'Etat dans un

sermon du 6 janvier 1936. Plus tard, il a encore osé mettre en doute les comptes rendus du procès d'immoralité des Franciscains !

Le curé de la paroisse de Saint-Bernard, à Eckert, est condamné à trois mois de prison et 1 000 marks d'amende. Il était le seul à ne pas avoir voulu pavoiser le 9. 11. 1935 malgré le décret du ministre de l'Intérieur. Tous les autres ecclésiastiques de la région ont omis de pavoiser, mais ont pu prouver que c'était par suite d'un malentendu.

26 juin 1936.

Le tribunal de Coblence condamne le novice Fr. Ildefons (15e cas: cf. 23. 6. 36) à huit mois de prison, expiés par la prison préventive.

27 juin 1936.

La *Katholische Kirchenzeitung* de Cologne, au dire de *Kipa* du 29. 6. 36, a dû se borner à publier la déclaration suivante au sujet des procès de Coblence :

Si les Ordres religieux ne sont pas aussi rigidement soumis à la surveillance des évêques que le clergé séculier, mais forment une branche plus indépendante dans l'Eglise, cette organisation vient du temps où les Papes, précisément pour réformer l'Eglise, devaient se servir des Ordres religieux parce que, à beaucoup d'endroits, les évêques et le clergé séculier étaient entrés sous la dépendance du pouvoir séculier et de situations sociales qui les privaient de l'énergie nécessaire pour réaliser une réforme véritable.

Si cet état de choses devait se renverser dans quelque Ordre ou Congrégation religieuse, on peut être sûr que l'Eglise aussi suivrait la voie inverse. C'est du reste ce qui est déjà arrivé pour le cas des Frères de Waldbreitbach.

Le *Voelkische Beobachter* publie une « réponse catholique » signée par un certain H. Pelzer, réponse relative aux déclarations épiscopales sur l'affaire des procès d'immoralité à Coblence.

Cette réponse est précédée d'une note de la rédaction que voici :

Après la fin de l'enquête préparatoire et les premiers jours du procès franciscain de Coblence, le peuple allemand a attendu en vain une déclaration nette venant du côté catholique officiel. Au lieu de cela, on s'est cru obligé, sous forme d'une lettre pastorale à tournure curieuse, moins de condamner les faits eux-mêmes que de critiquer l'organisation des procès et la façon dont on en a parlé dans le public. Il est donc intéressant de donner la parole à un rédacteur catholique qui exprime certainement le sentiment et l'opinion de millions de catholiques allemands.

Et maintenant voici la traduction de l'article de ce « catholique » :

Après que nos évêques ont pris position, dans leur lettre pastorale, envers les événements des couvents de Frères Franciscains et que la presse allemande a protesté contre cette façon de prendre position, le moment est venu pour nous autres catholiques allemands qui appartenons à la foule des fidèles qui ne portent pas la livrée d'honneur du prêtre, de dire notre mot dans cette affaire.

Tout d'abord, je voudrais constater que la lettre pastorale nous a beaucoup déçus, nous catholiques raisonnables, positifs et honnêtes. Nous avions certainement espéré autre chose que cette « façon » de parler d'une affaire qui touche profondément à notre Eglise. Nous avions espéré que le haut clergé s'était enflammé d'une colère sacrée contre la bassesse de ces Frères religieux ainsi que contre les Pères et les ecclésiastiques qui se sont rendus coupables du même crime et qu'imitant Jésus chassant les vendeurs juifs du temple il aurait pris un balai de fer pour s'occuper, en étroite collaboration avec les autorités civiles, du nettoyage de ces abus. Mais, au lieu de cela, on dit, en pleurnichant, ses regrets de la méchante presse allemande qui, d'une façon non usuelle, exploite tendancieusement les comptes rendus des procès de Coblence et constitue de la sorte un danger pour la jeunesse, un scandale pour les hommes intelligents et un outrage injuste pour tous les membres innocents de l'Ordre religieux en cause.

Ce reproche semble à peu près dire que la presse quotidienne allemande se distingue défavorablement des reportages de jadis. Aussi bien comme journaliste qu'à titre de catholique, je dois protester énergiquement contre cette accusation. Je crois que mes dires rencontreront l'approbation unanime de tout catholique allemand raisonnable.

Je voudrais résumer mon opinion en ces mots : Jamais encore la presse quotidienne allemande n'a montré autant de délicatesse envers le sentiment religieux des compatriotes catholiques allemands que précisément dans sa façon de rendre compte des procès de Coblence.

Les faits incriminés ont été désignés presque exclusivemen par le paragraphe du Code pénal, ce qui ne disait rien pour la jeunesse et guère grand'chose pour le laïque en matière juridique. De même pour retracer les crimes, la presse se borna à donner des indications générales sans se perdre dans des descriptions lascives. Bref, la presse allemande s'est préoccupée de donner les nouvelles sur cette affaire scabreuse aussi sobrement que possible, afin de ne toucher que les points essentiels avec une objectivité positive.

Je ne comprends pas non plus où il faudrait voir le danger pour notre jeunesse. Ne peut-elle donc pas apprendre que même sous la soutane et sous la bure il n'y a pas toujours des saints ? A mon avis, ici comme ailleurs, vaut la parole de Jésus : « Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. » Lorsque notre jeunesse sera renseignée en cette matière, elle sera éventuellement à même de se protéger elle-même ou d'invoquer la protection des autorités, puisque l'on reconnaît que le haut clergé ne peut pas garantir cette protection. Et le scandale que des hommes raisonnables trouveraient dans ces nouvelles ne doit nullement être aussi grand — s'il s'agit d'hommes vraiment raisonnables — que le scandale que leur causera le fait criminel lui-même. Je ne crois pas être le seul à dire que le début de la lettre pastorale des évêques a provoqué en nous un sentiment de scandale.

Puis, pourquoi faudrait-il taire de quel Ordre religieux venaient ces criminels ? Il est prouvé que plus de la moitié des Frères de cet Ordre se trouvent sur le banc d'accusation. Veut-on réellement nous faire croire que les autres ont tout ignoré de la conduite de leurs frères malgré l'intimité la plus étroite de leur vie, tandis que les supérieurs de cet Ordre et même l'évêque de Trèves avaient connaissance de cette conduite contre nature ? C'est trop demander, même de nous catholiques disposés à croire.

Mais si la presse quotidienne allemande veut être juste envers les autres sociétés religieuses, cela seul est déjà une raison suffisante pour son devoir de mettre nommément au pilori l'Ordre dont ces criminels faisaient partie, sinon toute autre et honnête société de Frères religieux aurait pu être sujette à de faux soupçons.

Au lieu de dire *mea culpa, mea maxima culpa*, on n'a pas voulu laisser passer l'occasion de faire un peu pièce à la presse allemande. Alors je préfère louer le courageux ecclésiastique catholique qui, huit jours avant la lecture de la lettre pastorale, a condamné sans équivoque la conduite de ces prêtres et religieux parjures. Il dit notamment : « Nous catholiques, nous nous détournons énergiquement de tous ces événements. *Nous saluons*

cette épuration faite par le gouvernement, même dans les milieux de nos prêtres et de nos Ordres religieux, car cette épuration ne peut que nous profiter à nous et à notre foi. » Il réclamait ensuite des fidèlèes de collaborer à cette œuvre de nettoyage et de faire connaître les criminels, sans égard et sans considération de personnes, pour qu'ils reçoivent leurs peines méritées.

Il faut absolument condamner le procédé par lequel les plus hautes autorités de l'Eglise, comme dans le cas actuel, repoussent les crimes commis en commençant par faire le procès de la presse quotidienne allemande pour n'arriver que bien plus loin dans la lettre pastorale, à une condamnation assez tiède des criminels. J'ai vu des cas où précisément les plus hautes autorités de l'Eglise ont trouvé des paroles tout autres et plus claires. Pourquoi maintenant cette réserve honteuse et tant de susceptibilité ?

La presse quotidienne allemande a fait son devoir d'une façon exemplaire, et l'on ne peut pas en dire autant de nos plus hautes autorités ecclésiastiques ni du haut clergé en général. C'est amer pour un catholique croyant de devoir écrire un tel témoignage sur ses propres autorités ecclésiastiques.

Le haut clergé ferait bien de prendre une fois exemple sur notre Führer, qui dans un cas, inutile de le nommer ici (1) encore une fois, est intervenu sans hésitations et de main forte, et a puni ceux qui étaient criminels envers l'Etat et le peuple. Et je voudrais montrer notre presse quotidienne allemande en cette occasion. Elle a appelé les choses par leur nom avec tous les détails, tandis que les reportages de Coblence étaient inoffensifs au possible.

Or, ce qui est juste pour notre Führer devrait être équitable pour notre haut clergé. Tout catholique raisonnable récuse les déclarations de la lettre épiscopale parce qu'elles ne touchent pas le fond de l'affaire et souscrit à la réponse de la presse allemande dans son ensemble.

Mais tout catholique allemand raisonnable récuse également la nomination de l'évêque de Trèves dans la présente affaire. Car c'est précisément l'évêque de Trèves, la procédure des procès l'a montré, qui était au courant de la situation existant dans la Congrégation religieuse. Dans le temps il n'a donné aucune réponse à ce père préoccupé (du sort de son enfant religieux), et sur des plaintes réitérées, il a fini par le renvoyer aux supérieurs de la Congrégation ou à Rome, comme s'il ne disposait pas lui-même d'assez de moyens pour nettoyer d'un balai de fer ces écuries d'Augias. Malgré tout le respect qu'on a pour le haut dignitaire de l'Eglise, il n'est pas niable qu'il a trop de prévention personnelle pour remplir la fonction de visiteur dans cette affaire.

Catholiques allemands, nous avons déjà souvent prouvé, et encore dernièrement lors du plébiscite de la Sarre et le 29 mars 1936, que nous nous plaçons loyalement derrière le gouvernement et c'est pourquoi nous ne supportons pas nous-mêmes de la part de nos supérieurs ecclésiastiques que l'on crée l'apparence que la population allemande catholique serait solidaire avec un exposé tel que celui de la dernière lettre pastorale.

Nous saluons donc cette œuvre de nettoyage que notre gouvernement a entreprise contre une partie de prêtres et de religieux oublieux de leurs devoirs. Car devant la loi nous sommes tous égaux et aucun peuple ne comprendrait un gouvernement qui s'arrêterait dans les poursuites pénales devant l'habit sacerdotal.

C'est justement vers les prêtres que nous regardons, vers leur conduite, dont le principe : *verba docent, exempla trahunt*, devrait être notre exemple et notre modèle. Mais s'il faut ici juger les crimes d'après une mesure particulière, c'est en ce sens que les peines les plus dures sont encore trop douces pour ces criminels en habit ecclésiastique.

(1) Allusion à l'affaire Rhoem.

Or, nous catholiques allemands, après tous ces événements, nous sommes intéressés à savoir enfin : Que fera l'autorité ecclésiastique des prêtres et religieux condamnés ? (Les lâchera-t-on encore sur la population catholique allemande, une fois qu'ils auront expié leurs peines ?)

Que fera-t-on des prêtres et religieux criminels qui se sont enfuis ?

Le crime reste un crime et il n'est pas expié parce que ces hommes, oublieux de leurs devoirs, jouissent de leur liberté sous la protection de leurs supérieurs religieux au delà de la frontière allemande et osent même cracher sur l'Allemagne nouvelle.

La réponse à toutes ces questions — et cette fois non plus par des bavardages pieux, — nous intéresse, nous, catholiques allemands, moralement, presque encore plus que notre gouvernement. Nous aussi, nous devons établir le principe : *Fiat justitia et pereat mundus !*

H. Pelzer.

28 juin 1936.

L'édition dominicale du *Westdeutsche Beobachter* publie un long article pour « justifier du point de vue de droit canonique » son accusation portée contre les évêques pour l'existence des désordres dans les établissements de la Congrégation de Waldbreitbach.

Voici la conclusion de cet article :

Il n'est donc pas douteux qu'il s'agit ici de graves désordres existant à l'intérieur des couvents allemands, désordres sévèrement condamnés par le droit canonique catholique, mais nullement ou tout à fait insuffisamment contrôlés par les évêques allemands et moins encore supprimés. Ce n'est pas le droit canonique qui est à blâmer, mais bien les représentants et les protecteurs attitrés de ce droit en Allemagne : les évêques et les vicaires généraux des diocèses.

Au lieu de surveiller les couvents, ces mêmes autorités ecclésiastiques étaient tellement occupées de la politique de partis et si ardentes à combattre le IIIe Reich naissant qu'elles n'avaient plus le temps nécessaire pour surveiller, comme elles en avaient le devoir, les affaires plus directes de leurs diocèses et de leurs couvents. Les punitions n'existaient alors que contre les Chemises brunes. Le IIIe Reich a énergiquement cautérisé l'immoralité : pourquoi l'Eglise ne s'associe-t-elle pas à cette entreprise ?

L'*Osservatore Romano* du 5. 7. 36 remarque à propos de cet article :

A Coblence, sous l'austère réaction contre l'immoralité, éclatent le préjugé et la lutte opiniâtre contre le fantôme du « catholicisme politique » et les représailles contre la fermeté de l'Eglise en face de la politique antireligieuse...

Les batteries masquées révèlent au premier coup tout le projet : ce sont les fins habituelles, les objectifs accoutumés auxquels les procès pénaux, quels qu'en soient les motifs allégués, doivent servir par la publicité et par l'acharnement manifesté pour les instruire et ainsi ils entrent dans le cadre de la polémique quotidienne contre la foi, l'organisation et la liberté catholiques. Mais personne n'est disposé à se laisser égarer sur la juste estimation des choses [...]

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* publie également un article sur les procès de Coblence, signé par Peter Weber, qui, lui, n'a pas la prétention de parler au nom de catholiques, est beaucoup plus modéré mais aussi plus clair quant au fond de la volonté nationalsocialiste : obtenir une réorganisation décentralisée des Ordres religieux soumis à des autorités en Allemagne :

Comme l'écrit l'évêque de Münster, l'évêque de Trèves « s'occupe depuis des mois, sur ordre spécial du Pape,

d'une visite minutieuse de tous les couvents en question ».

Le catholique a le sentiment que, certes, il faut absolument visiter, agir et punir. Mais cette visite et tout le reste viennent trop tard. Et devant cette pourriture, la question s'impose à lui de savoir si la surveillance, la discipline la plus sévère et l'intervention énergique sont à même de prévenir le mal ou de l'étouffer dans son germe... Mais il serait faux de généraliser ici et de vouloir condamner l'ensemble en raison des déchets. [...]

Un épurement est possible. Mais il faut en même temps renouveler et établir une nouvelle forme de communauté, où l'on évite soigneusement ce qui a pu être la cause de ces fautes. Et cela, il faut le dire, ne regarde pas seulement la communauté particulière. Dans l'organisme vivant d'un peuple, il n'existe pas de groupement ou communauté qui pourrait prétendre au droit de mener une vie absolument indépendante. Il en est de même dans l'Eglise, la communauté de tous les fidèles. Dans une période qui s'est tellement et si profondément modifiée, les Ordres catholiques et les Congrégations religieuses se voient posés devant le problème d'une nouvelle forme de vie [...]

Un renouvellement semble se préparer, on semble se détourner de l'idée de centralisation qui finit par transférer « toute autorité de la périphérie vers le centre ». L'historien catholique Dalberg-Acton, adversaire du dogme de l'infaillibilité et des mêmes tendances, combattit cette évolution et réclama une plus grande participation des laïques à la vie interne de l'Eglise et de ses institutions. Les laïques ont un meilleur contact avec le monde et avec le siècle et connaissent les besoins et les dangers, les nécessités et les œuvres à réaliser. Il serait bon qu'on leur laisse une plus grande part d'activité et de responsabilité. Les Ordres n'en souffriraient aucun dommage ; on n'a qu'à penser aux procès des devises.

Le Congrès annuel des nationalsocialistes du Westmark (Coblence, Trèves et Birkenfeld) réunit 60 000 membres du parti et des organisations annexes. Un des orateurs à ce Congrès, tenu à Coblence, était le ministre de l'Intérieur, M. Frick. D'après le *Voelkische Beobachter* du 29. 6. 36, il y toucha aux procès d'immoralité en ces termes :

Certes, il est inévitable que parfois des brebis galeuses réussissent à entrer dans un mouvement ou dans une organisation. Mais alors ce mouvement ou cette organisation a le devoir, s'ils ne veulent pas se nuire eux-mêmes, d'éliminer sans pitié les éléments nuisibles, comme le Führer l'a fait il y a deux ans.

A ce propos, je dois dire quelques mots au sujet des pénibles procès qui ont précisément lieu à Coblence et s'occupent d'actes scandaleux dans certains couvents. Le public allemand est ému devant l'abîme d'infamie qui s'est ici ouvert devant ses yeux. Des couvents qui devraient être un lieu de recueillement fidèle et d'exercices de piété, se montrent ici comme des foyers d'infection. On ne remédie pas au mal par le silence et en le couvrant du manteau de la charité chrétienne.

Et je dois constater, hélas ! que les autorités ecclésiastiques responsables sont dans une grande mesure coupables des fautes parce qu'elles ont négligé leurs devoirs de surveillance et qu'elles ont favorisé un système d'étouffement. Ainsi seulement s'explique-t-on que le mal ait pris une telle étendue. La presse nationalsocialiste n'a fait que son devoir en mettant ces situations au pilori comme il le fallait. Et l'Etat, qui doit veiller à la conservation de la santé nationale, sans considération de personnes, cautérisera le mal qui touche aux racines de l'énergie nationale. [...]

Mgr Conrad Groeber, archevêque de Fribourg, fait lire dans toutes les églises une lettre pastorale signée le 19 juin 1936 et relative aux procès de Coblence. En voici la traduction d'après le texte de l'*Amtsblatt für die Erzdioezese Freiburg* du 23. 6. 36 :

Chers archidiocésains !

En ces derniers temps, plusieurs catholiques ont exprimé l'espoir que, moi aussi, je dise quelque chose au sujet des différents procès et événements qui occupent actuellement le public allemand. Je satisfais ici à ces prières instantes et motivées :

1° Quant aux manquements dont plusieurs religieux et prêtres sont accusés ou qui ont déjà été constatés par jugement, il est inutile de parler encore du caractère condamnable de ces choses du point de vue naturel et chrétien. Personne ne les regrette ni ne les condamne plus que nous. A ma consolation, je sais même que, sans y être invitées, des centaines de personnes font personnellement pénitence pour ces manquements, en esprit de coresponsabilité chrétienne.

2° Mais déjà le Christ (*Luc.* XVII, 1) nous a prophétisé que des « scandales » peuvent venir et même viendront, comme il a également prêché que « l'ennemi a semé de l'ivraie au milieu du blé ». (*Matth.* XIII, 25.) Il savait bien que, malgré l'assistance de sa grâce et de la doctrine divine, la misère et la passion humaines ne seraient que trop souvent occasion de chutes et de ruines parce que la grâce et la vérité n'obligent pas la volonté humaine et peuvent être méprisées comme le fit Judas, qui avait pourtant la mission d'apôtre et avait joui pendant trois ans du commerce le plus intime avec le divin Maître. Ce qu'on dit du « juif éternel » (juif errant) s'applique quant à Judas Iscariote, puisque de tout temps il y a et aura des hommes qui, malgré leur vocation et leur intimité avec le Sauveur, défaillent honteusement pour trahir et vendre ainsi, aux yeux de beaucoup d'hommes, le Christ lui-même.

3° Nous constatons, en effet, de nouveau en nos temps actuels que les fautes des serviteurs de l'Eglise sont de préférence attribuées à l'Eglise et au christianisme, que l'on affirme être les vrais coupables, moralement, puisqu'ils n'ont pas réussi à empêcher les scandales. Mais cela est aussi injuste et faux que si, devant la dégénérescence et les crimes accomplis par des membres du peuple allemand, on affirmait que tout le peuple allemand est dégénéré et mûr pour être enfermé en cellule. Ce n'est pas l'Eglise qui a perdu son énergie et est devenue le « sel insipide » qui ne vaut plus rien, mais ce sont les hommes qui, pour beaucoup, n'ont plus l'ardeur de leur premier amour et succombent fatalement sous le mal. Mais on a déjà vu dans la primitive Eglise que le saint se mélangeait à ce qui n'était pas saint, à tel point qu'un saint Paul a dû cautériser ces abcès par le fer rouge ; étant donné la faiblesse de la nature humaine, cela se renouvellera jusqu'à la fin des temps. Ici s'applique l'antique parole de l'expérience : *Corruptio optimi pessima !* Plus on se trouve à une place élevée, plus la chute est profonde. Mais si l'on stigmatise les autorités de l'Eglise parce qu'elles ne sont pas intervenues à temps ni avec assez d'énergie, on voudra bien écouter une fois la partie adverse et penser que, hélas ! bien des choses n'arrivent à l'autorité de l'Eglise que lorsqu'aucun moyen n'a réussi et qu'aucune opération n'a apporté le salut.

4° Quant aux coupables eux-mêmes, les tribunaux allemands ont prononcé ou prononceront encore leurs jugements conformément aux lois en vigueur. Il est vrai que le dernier jugement sera prononcé par le Juge éternel qui seul, dans son omniscience divine, sait « ce qu'il y a dans l'homme » et comment il est arrivé que le mal et la perversion ont vaincu le bien, malgré tous les secours surnaturels.

Seul l'Omniscient sait et juge jusqu'à quel point des situations anormales augmentent ou diminuent la responsabilité et comment toute la démoralisante période de la guerre et de l'après-guerre et souvent la séduction d'un seul individu ont contribué à troubler la conscience morale

à tel point que la nature s'enfonçait dans ce qui est contre nature et que les meilleures résolutions et les vœux les plus sacrés furent rompus. C'est un fait que les crimes expiés dans ces procès ne sont nullement une particularité des religieux ou des prêtres, mais — que Dieu entende mes plaintes — mais pullulent également avec une exubérance croissante dans d'autres milieux et doivent être punis comme il convient. Le peuple allemand a donc toute raison de panser cette blessure, afin que ces situations ne deviennent pas épidémiques comme dans la Grèce et la Rome de l'antiquité, ce qui signifierait la ruine de l'âme du peuple et le commencement de la fin. Je ne fais nullement ici une diversion pour détourner la question ou décharger les coupables, mais c'est la demande d'un homme qui a conscience de son devoir et qui sent au plus profond, en tant que citoyen et chrétien, sa responsabilité envers le peuple et la patrie, mais qui ne se croit pas en droit de jeter encore des matières inflammables sur le bûcher déjà haut comme une tour.

5° Pour la raison susdite, je ne peux pas bien comprendre les rapports publiés sur ces procès, rapports qui commencent souvent par condamner avant qu'il n'y ait eu jugement. Sans dire que ces rapports créent l'impression qu'on veut ainsi frapper non seulement les coupables ou inculpés, mais l'Eglise catholique et l'ordre des prêtres et des religieux. Il n'est pas nécessaire de le prouver puisqu'il est trop connu et que chaque nouvelle concernant un nouveau procès le confirme. Pourtant, en faisant cela, les premiers auteurs de ces articles semblent méconnaître la mentalité et le sens critique du peuple allemand.

Peut-être que plusieurs, en raison des méfaits de quelques-uns, condamnent absolument tout le monde et même toute l'Eglise, mais ce sont habituellement ceux qui la condamnent depuis longtemps et qui profitent une fois de plus de l'occasion recherchée pour décharger leur bouillonnante exaspération contre l'Eglise catholique et contre Rome, cette Babel de péchés.

Aux yeux de ces derniers hommes, nous le savons, hélas ! par de nombreuses et d'amères expériences, tout prêtre catholique et toute personne appartenant à un Ordre religieux sont des hommes qui, au point de vue spirituel et moral, sont des êtres diminués. Du reste est-ce qu'en ces derniers temps on n'a pas donné à tous les catholiques en général le conseil effarant de se retirer de la communauté de l'Etat et du peuple allemands parce que, disait-on, en tant que chrétiens romains, nous serions d'une nature étrangère et nous n'aurions donc pas de droit dans l'Allemagne nouvelle où nous formerions un élément étranger.

Nous ne voulons nullement troubler la mauvaise joie dont ces milieux jouissent dans leurs auto-justice pharisaïque à cause de la longue série de ces procès. Mais sans être punis, nous pouvons leur rappeler le mot de l'Ecriture : « Que celui qui est sans faute jette la première pierre. Et s'étant baissé de nouveau, il écrivait sur la terre. Ayant entendu cette parole, ils se retirèrent les uns après les autres, les plus âgés d'abord. »

Mais la population catholique qui réfléchit sait qu'il n'y a pas que des fruits pourris et véreux dans l'Eglise catholique, dans son clergé et dans ses Ordres religieux, mais aussi des fruits très riches et très nobles, non seulement du rebut et de la dégénérescence, mais dans une proportion infiniment plus grande de l'énergie héroïque et de la grandeur morale admirable dont, même comme Allemands, on peut être joyeusement fier et dont on a été fier avec gratitude aux temps de la guerre et de la misère. Mais il semble qu'il doive en être ainsi : le bien est écrit dans l'eau, tandis que le mal est claironné, de voix de stentor, et par des chœurs parlés disciplinés et dressés, à travers villes et campagnes. Il est vrai que les choses les plus piquantes finissent par lasser et ont besoin, pour garder leur effet, d'une mise en œuvre et d'une exagération plus fortes aux dépens de la vérité et de la justice.

De plus, on ne relèvera pas précisément le niveau de civilisation d'une certaine presse en remplissant sans cesse, avec des titres rouges et noirs, des colonnes entières de ces procès de devises et de scandales — comme n'aimait à le faire au temps d'avant la révolution qu'une certaine presse de boulevard portant l'estampille marxiste, — quand cela se fait au moment où de grands conflits mondiaux se manifestent partout qui sollicitent, dans une mesure croissante, l'attention de l'Allemand intimement intéressé à son peuple.

Ensuite il faut penser sérieusement que cette publicité, cette mise au pilori ne favorisera guère l'hygiène morale du peuple, sans parler de l'effet déformateur produit sur la jeunesse adolescente. Les parents qui, pour cette raison, ont adressé leurs plaintes aux autorités compétentes ont entièrement raison.

On leur fait un grave tort public en leur répondant dans les journaux qu'ainsi ces parents cherchent à protéger les criminels. Ces parents consciencieux et donc courageux ne protègent pas, de cette façon, les auteurs de crimes mais leurs propres enfants à qui l'on apprend avec des détails inouïs ce qui s'est passé au tribunal à huis clos. Ou bien accepte-t-on de faire tort à la jeunesse pourvu que cela atteigne l'Eglise et le clergé et inspire à la jeunesse une répugnance passionnée contre le sacerdoce et la vie religieuse ?

Enfin, la population catholique a été frappée de la double mesure employée dans la publication des cas jugés. Lorsqu'il s'agit quelque part d'un prêtre ou d'un religieux, on en parle longuement d'une façon tendancieuse pour n'accorder au défenseur de l'inculpé qu'un mot très bref et sans importance et même souvent c'est encore un mot d'accusation ; mais s'agit-il, ce que nous regrettons tout autant et sincèrement, d'une personne qui occupe un poste de responsabilité dans la formation de la jeunesse et qui n'est pas précisément un membre du christianisme et de la foi catholique, alors, comme par hasard, les journaux n'emploient pas de gros titres en rouge et les nouvelles deviennent comme elles devraient être au fond. Ou même le public n'apprend absolument rien des événements. Le peuple possède un sens délicat et un esprit ouvert pour ce qui est de la justice et il est donc exposé au grand danger de tirer des conclusions qui ne sont pas pour le bien de la communauté nationale et pour l'estime de la presse allemande et qui justifient donc, par elles seules déjà, notre protestation. Mais si l'on nous déclare que nous n'avons pas le droit de s'adresser à la presse, nous répondons en gardant le silence sur la question fondamentale qu'en raison du Concordat, de notre mission et de notre conscience nous avons quelque chose à dire à la population catholique et ce quelque chose ne semble pas tout à fait dénué d'intérêt, même pour la presse et ses lecteurs. Or, le jour de la Fête-Dieu a de nouveau pleinement prouvé qu'il existe encore une population catholique fidèle dans sa croyance et loyale de caractère.

6° Tout cela est fait pour redoubler la sincère douleur causée par les événements qui ont eu lieu dans nos propres rangs. Et pourtant cela ne doit pas nous remplir d'amertume ni comme Allemands ni comme catholiques, mais cela doit exercer sur nous une influence de purification et de conservation.

Comme l'or est purifié dans le feu de ses scories tout en restant lui-même intact, ainsi notre sainte Eglise sortira purifiée de l'épreuve. Mais le sel insipide sera rejeté et foulé aux pieds ! (*Matth.* v, 13.) Le Seigneur purifie son aire avec une pelle à vanner et la paille légère est brûlée au four. (*Matth.* III, 12.)

Mais ce temps ne nous fera pas chanceler dans la foi ; au contraire, nous nous rendrons de nouveau compte de notre sainte et grande responsabilité devant Dieu et devant le peuple, et notre propre conduite confessera et honorera par sa pureté le Nom de Dieu et de son Eglise.

L'*Osservatore Romano* du 5 juillet 1936 ajoute à propos de la lettre pastorale de Mgr Groeber :

En Allemagne on ne pourrait pas s'appliquer avec plus de zèle et avec une efficacité plus impressionnante à exhorter les catholiques de toute la terre à avoir confiance une fois de plus dans la cause de Dieu et de son Eglise.

30 juin 1936.

La *Reichspost* du 1. 7. 36 publie en date de « fin juin » un article où « une haute autorité de l'Eglise dans le Reich allemand « examine d'une façon générale les procès de Coblence comme elle l'a fait pour les procès des devises (*D. C.*, t. 34, col. 1219-1226). Voici la traduction intégrale de cet article :

Les catholiques du Reich et de l'étranger, fidèles à leur Eglise et à leur sentiment religieux, voient avec douleur se dérouler au grand jour et devant le jugement du monde l'actuelle série de procès. Depuis que les procès des devises, après avoir fait d'abord grande impression, ont perdu leur effet, c'est maintenant un sombre chapitre de la misère humaine qu'on présente au forum de la nation allemande. Comme j'ai, hélas ! appris d'un homme sûr qui approche de près le grand inquisiteur du parti, Rosenberg, qu'en condamnant le clergé devant tout le monde on veut étendre maintenant cette condamnation au catholicisme tout entier pour en affaiblir l'influence, un mot d'explication est à sa place, non seulement dans l'intérêt du clergé catholique et des bons laïques catholiques, mais aussi par égard pour la réputation allemande, qui a déjà beaucoup souffert de cette scène répugnante et de la mise en scène démoniaque.

Une source bien sûre nous dit que ni le Führer du Reich ni plusieurs autres membres du Cabinet du Reich ne peuvent avoir un intérêt personnel à la mise au pilori du clergé allemand. Déjà les paroles d'Hitler, dans son livre *Mein Kampf* (1, p. 126), en sont une garantie :

« Il serait injuste de rendre la religion comme telle ou même l'Eglise responsables des manquements individuels. Qu'on compare donc la grandeur de l'organisation visible avec les manquements moyens des hommes en général, et on devra reconnaître que les rapports entre le bien et le mal y sont meilleurs que n'importe où ailleurs... Pour ces quelques indignes, on trouve mille et plus de pasteurs honnêtes, dévoués et fidèles à leur mission, qui, comme des îlots, émergent du marécage général de notre temps si faux et si pourri.

» Aussi peu que je condamne ou aie le droit de condamner l'Eglise comme telle lorsqu'un misérable en soutane manque honteusement de moralité, aussi peu également (je condamne le peuple) lorsqu'un homme parmi tant d'autres salit et trahit son *Volkstum*, dans une période où cela est presque chose quotidienne. Aujourd'hui surtout, il ne faut pas oublier qu'à côté d'un tel Ephialte on trouve encore des milliers qui, le cœur saignant, déplorent le malheur de leur peuple et qui, comme les meilleurs de notre nation, soupirent après l'heure où pour nous aussi le ciel sourira de nouveau. »

S'il est vrai que le ministère de la Propagande de Berlin a chargé la presse allemande de soigner spécialement les comptes rendus de ces procès, pourtant, immédiatement derrière, il y a d'autres forces que celles des plus hautes autorités officielles. Ce sont les éléments de la gauche radicale qui, hélas ! surtout depuis 1933, ont trouvé un abri dans le parti nationalsocialiste jusque dans les postes les plus élevés des ministères. Ce sont des gens qui, hier encore, étaient des bolchevistes ou qui le sont encore aujourd'hui sous la chemise brune. Ce radicalisme de gauche, qui manifeste une témérité incroyable pour surmonter toutes les barrières que le respect de l'honneur allemand dans la presse mondiale devrait lui imposer — car en fin de compte ne s'agit-il pas d'un clergé de sang allemand, — prépare à tout le mouvement des difficultés qui éclateront et seront en lutte ouverte le jour où il sera décidé si cette tendance marxiste prédominera ou bien si ce sera cette partie éminente, sage et nationale-conservatrice qui doit voir avec horreur et douleur cette irruption de plus en plus envahissante de courants bolchevistes antireligieux dans le nationalsocialisme.

Avec cette forte aile gauche-radicale collaborent étroitement la Deutsche Glaubensbewegung et la Centrale de l'Eglise nationale d'Essen (la première, mouvement païen ; le second, mouvement vieux-catholique [1]), qui toutes deux veulent précisément par ces procès frapper le catholicisme en Allemagne depuis que les autorités ont imposé des restrictions à leur activité par les réunions.

Le fait que nous avons affaire à une attaque massive, bien méditée et visant nettement le catholicisme, est prouvé par un coup d'œil sur la presse contrôlée par cette aile gauche-radicale et sur la façon de rendre compte de ces procès, façon bien différente de celle de la *Frankfurter Zeitung* et de plusieurs autres grands quotidiens de Berlin qui ont toujours cherché à conserver un jugement indépendant pour ne pas perdre, comme le reste de la presse, toute réputation parmi leurs lecteurs à l'étranger.

Il n'est pas douteux que ces procès paralysent tout d'abord l'activité de la diplomatie et de la politique ecclésiastique, et c'est là une des dernières raisons cachées de cette façon d'exploiter les manquements moraux profondément regrettables. Malgré tous les efforts, comment peut-on en effet obtenir une pacification confessionnelle avec le nationalsocialisme, pacification conforme aux temps modernes et à la réalité et solidement établie, lorsque des nuages troubles assombrissent l'horizon ? Tandis que ces procès occupent le public, l'aile gauche-radicale, avec l'appui du mouvement d'Eglise nationale d'Essen et des partisans de la Deutsche Glaubensbewegung, sait profiter du temps pour réaliser ses visées. En nombre de localités on supprime des écoles confessionnelles, des religieuses institutrices sont mises en chômage par centaines, les établissements de la Caritas sont privés de leurs moyens financiers par suspension des payements, les religieuses-aides dans les paroisses et autres auxiliaires de l'assistance sont remplacées par d'autres. C'est vraiment un plan diabolique fait pour condamner pendant longtemps l'Eglise à l'inactivité complète ou au moins à une absence de succès, afin de pouvoir réaliser entre temps, sans opposition, un programme qui de toute manière contredit complètement le programme du parti nationalsocialiste et plus encore les paroles claires du Führer suprême. Que reste-t-il du christianisme positif lorsque ces sombres éléments de gauche-radicale doivent se charger de la pénétration « culturelle » du peuple allemand ?

---

(1) Depuis quelque temps, la secte des vieux-catholiques s'efforce d'exploiter les conditions actuelles en Allemagne pour combattre l'Eglise catholique. On avait déjà été frappé des solennités et des paroles cordiales qui avaient accompagné le serment prêté au ministre des Affaires ecclésiastiques, Kerrl, par le nouvel évêque vieux-catholique Erwin Kreuzer. Les vieux-catholiques ont tenu leur dernier Synode général le 5 juin à Essen, où 37 ecclésiastiques et 63 laïques représentèrent les paroisses.

Laissant de côté le nom moins glorieux de vieux-catholique, le mouvement a pris depuis 1935 le nom de Katholisch-nationalkirchliche Bewegung pour gagner dans la population catholique des partisans d'une Eglise nationale séparée de Rome et pourvue d'un clergé marié. La propagande se fait par des réunions et par une revue, *Der romfreie Katholik*, bimensuelle depuis janvier 1936 et « unique organe catholique combattant effectivement le catholicisme politique ». Ce mouvement, dirigé par le pasteur Huetwohl, tint une assemblée générale à la fin de juin pour étudier l' « Eglise allemande, catholique et non papale, allemande et non romaine ». Jusqu'à ce moment-là, 2 000 catholiques romains avaient adhéré au vieux-catholicisme. (Note de *la D. C.*)

Cette campagne contre le clergé catholique allemand est d'autant moins compréhensible lorsqu'on se rappelle la triste et innombrable série d'infractions au paragraphe 175 du Code pénal dans les milieux de Roehm. Il n'est pas agréable d'évoquer les sombres moments de ces dernières années, mais lorsqu'on peut attaquer ainsi impunément le clergé allemand, la parole de l'Ecriture s'impose : « Que celui d'entre vous qui est sans faute jette la première pierre ! » Le rôle d'un Heine et d'un Schmidt, d'un Alfred Baeumler, qui a édité ses conférences à l'Université de Berlin sous le titre : *Maennerbunt und Wissenschaft*, d'un Hans Blüter, d'un Karl Ernst et de tant d'autres dans le mouvement national-socialiste, est trop connu pour qu'il soit besoin d'en parler ici.

L'Eglise catholique n'a rien à taire, rien à étouffer et rien à excuser. Elle protège son prestige par de sévères prescriptions (cf. canons 2359 et 2368 du Code de droit canonique), lorsque des prêtres et des religieux commettent des fautes et particulièrement des fautes au confessionnal. Elle n'absout pas les pénitents, si, dans un cas de grave tort pour le bien commun, l'autorisation de la dénonciation n'est pas donnée. On peut considérer comme un défaut que les tribunaux ecclésiastiques ne jugent pas aussi rapidement qu'il serait souvent nécessaire et surtout que trop de communautés religieuses ont été exemptées de l'autorité épiscopale et soumises à l'autorité romaine à laquelle il est beaucoup plus difficile de surveiller les situations de fait qu'à l'évêque diocésain, premier responsable, qui, en cas d'erreur, a également à supporter toute la responsabilité.

Ce qui est malsain doit périr ! Surtout dans la lutte spirituelle de nos jours, l'Eglise ne peut employer que des personnalités fortes et intègres qui peuvent dire avec l'Apôtre des Gentils qu'elles sont irrépréhensibles au milieu de tout le monde (*Phil.* II, 15). Il y a eu des négligences regrettables lorsque des autorités ecclésiastiques n'ont pas été mises au courant du tout par les personnes responsables, ou seulement au moment où le public commença déjà à s'occuper de ces cas. Dans l'histoire, l'Eglise non plus n'est jamais restée entièrement exempte de ces misères qui accompagnent même ce qu'il y a de plus sacré et de plus élevé. Seulement, c'est contre certains procédés accessoires de ces procès qu'il faut protester énergiquement.

En premier lieu, il y a le fait que les procès s'instruisent en toute publicité. Le seul respect de la jeunesse devrait le rendre impossible pour des raisons pédagogiques. Le peuple allemand possède les meilleurs auteurs en matière pédagogique, mais est-ce que de telles méthodes conviennent à une véritable éducation ? Du reste, où a-t-on jamais instruit ainsi publiquement des procès contre des membres du parti accusés des mêmes fautes ?

Ensuite, il y a la généralisation des cas. La lecture des comptes rendus donne à penser : ils sont tous les mêmes ! Personne n'excusera ces infirmiers si leur culpabilité réelle est prouvée. Mais il ne faut pas oublier ce que tout médecin confirmera : le fait que rien n'est aussi difficile, même pour des hommes entièrement normaux au point de vue sexuel, que de soigner des aliénés qui, dans le domaine sexuel, agissent souvent sans aucun contrôle et ont des idées absolument inconnues à des hommes normaux. Ensuite, personne n'excusera les sociétés intéressées qui ont souvent agi sans aucune discrétion dans le choix de leurs membres, hommes d'un passé chargé, sans se rendre compte qu'une société religieuse doit avoir une conception idéale de la vie.

Dans toute cette généralisation et dans cet étalage de la presse se manifeste un système, comme le prouvent particulièrement les écrits de Miller, de Ludendorff et du Tannenbergbund. On ne considère plus que les côtés sombres de l'histoire de l'Eglise. Sans cesse on tire du passé des détails de l'histoire de l'Eglise, des Papes, évêques, prêtres séculiers et religieux individuels dont la conduite n'a pas été un honneur pour l'Eglise. On cherche dans le passé et le présent de l'Eglise des scandales, des côtés humains, des faiblesses pour accumuler sans choix, sans mesure et sans scrupule une montagne de scandales et pour créer ainsi l'impression : voilà ce que c'est que l'Eglise catholique. Ajoutez-y des illustrations et des caricatures comme jamais le Kulturkampf de 1870, mais seulement la presse pourrie du communisme, a pu en publier.

Alors, il n'y a rien d'héroïque dans l'Eglise ? Tout n'y est que défaut humain, saleté et misère ? Alors l'Eglise catholique en Allemagne n'a rien fait dans les siècles passés pour la nation, pour la science et l'art ? Est-ce que les déplorables fautes de certains membres individuels de l'Eglise font oublier tous les mérites du passé envers tout ce qui est allemand ? Est-ce là juger avec justice ?

Particulièrement révoltante est l'habitude de présenter au public les anciens membres, en fuite ou congédiés, comme des membres actuels de la société. Depuis quand les tribunaux allemands, qui étaient par ailleurs toujours un modèle pour motiver exactement un jugement, sont-ils devenus tellement inexacts et unilatéraux pour ne pas dire injustes ? Parfois la presse parle de 276, parfois de 200, de 106 et enfin de 50 membres et non membres des sociétés, tout cela dans un mélange bariolé.

Ce sont précisément ces vilains faits concomitants qui consolident l'opinion que derrière toute cette méchante affaire, qui ne disposera guère l'étranger favorablement pour l'Allemagne, se tient, avec les éléments bolchevistes de l'intérieur du parti, en premier lieu la Deutschglaeubige Bewegung (cf. leurs revues *Der Durchbruch* et *Der Blitz*, n° 23 de 1936). Ce dernier mouvement exploite ces scandales pour dire que non seulement l'Eglise, mais en premier et dernier lieu le christianisme doit être rendu responsable à cause de sa morale en contradiction avec « le sentiment moral germanique ». L'organe de l'Eglise « catholique-allemande » d'Essen, détachée de Rome, attribue la faute des débordements au célibat.

Comme lors des procès de devises, ici également se pose la grave question : peut-on bourrer le crâne à la foule excitée par ces choses qui ébranlent toute confiance sans qu'on ébranle en même temps sa propre autorité ? Où sont restés les procès dans les cas bien plus difficiles et tolérés pendant des années, de Roehm et consorts ?

Nous, catholiques allemands, nous regrettons du plus profond de nos cœurs les fautes morales de certains religieux et la malédiction des scandales, mais le catholicisme allemand sortira encore de ces épreuves avec une force nouvelle et purifié d'éléments indésirables, sans être détruit comme l'espèrent et le cherchent les exploiteurs de ces procès.

La lettre pastorale de l'évêque de Trèves dans le diocèse duquel se passent ces procès est un monument digne de clarté épiscopale et de charité pastorale que les juges et les journalistes allemands devraient publier en même temps que les jugements pour donner aux lecteurs une image objective. Cette lettre pastorale expose la doctrine de l'Eglise qui ne peut pas être salie même par les souillures de ses propres épaves.

Puisqu'il nous est impossible de protester autrement comme catholiques et allemands nationaux contre l'exploitation honteuse des procès d'immoralité, cela a lieu ici par cet appel d'alarme écrit dans le livre de *Mein Kampf* : « Il est injuste de rendre la religion comme telle ou même l'Eglise responsables des manquements d'individus. » (I, 126).

Qu'on continue ces procès à huis clos et qu'on condamne ce qui est malsain et ne peut se renouveler, mais qu'on respecte l'honneur de millions de catholiques allemands qui, dans l'intérêt de la paix intérieure, mais aussi de la bonne réputation allemande à l'étranger, prétendent avoir le droit d'être traités comme il convient.

En mentionnant cet article dont elle reproduit quelques passages, *Kipa* (4. 7. 36) ajoute une note signée Dr M. (le directeur s'appelle Dr Müller), chose contraire à ses habitudes. Voici la teneur de cette note :

Il s'agit ici de l'effort déployé pour légitimer malgré tout le nationalsocialisme comme tel aux yeux de la population catholique. Puisque visiblement cet article a été écrit et publié en vue de la politique intérieure autrichienne, cela ne nous touche pas. Mais parce que l'article circule également dans la presse suisse catholique, nous devons repousser de toutes nos forces comme fausse et insoutenable la thèse principale (que les excès antireligieux seraient dus à l'aile gauche-radicale du nationalsocialisme qui contient aussi des éléments sages nationaux-conservateurs). Il est de grande importance aujourd'hui, même pour les catholiques suisses, qu'on ne cesse pas de se rendre compte de la portée politique de jugements et d'attitudes apparemment religieux. A notre époque profondément troublée, la presse catholique a le devoir d'apprendre au peuple à voir le fond des choses et non d'égarer la population par des essais de légitimation, essais impossibles et si misérablement fondés.

La *Christliche Pressezentrale* de Vienne cite un périodique, *Die Stunde*, qui écrit au sujet de l'article de la *Reichspost :*

Il est extrêmement significatif qu'on ne lutte pas ici contre les vrais coupables, mais qu'on détourne la lutte pour attribuer la propagande révoltante non pas aux chefs nationalsocialistes, mais à un « radicalisme de gauche ». Il est incroyable, il est incompréhensible qu'une « haute autorité ecclésiastique du Reich allemand » puisse avoir une telle confusion d'idées. Depuis que le nationalsocialisme a pris le pouvoir, les éléments de la gauche radicale qui seraient les responsables se trouvent, s'ils n'ont été supprimés, dans les camps de concentration et dans les prisons, tout au moins leurs chefs. Non, mille fois non, ce ne sont pas les éléments de la gauche radicale qui mènent la lutte contre l'Eglise, mais le nationalsocialisme lui-même. Et si Adolf Hitler a écrit un jour : « Il serait injuste de rendre la religion comme telle ou même l'Eglise responsables des manquements individuels », on ne peut pas croire pourtant qu'il ignore tout de la lutte contre les religieux et le clergé catholiques. Il a lui-même déclaré solennellement qu'il ne se fait rien dans le parti qu'il ne sache. Celui qui mène dans l'Allemagne hitlérienne le Kulturkampf est exclusivement le nationalsocialisme, et si certains milieux lui font les doux yeux parce que plusieurs choses de son programme leur plaisent, ce seront précisément ces milieux qui payeront le plus lourdement. On peut leur dire avec l'Ecriture : « Ils ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas. »

Le tribunal de Coblence condamne le Fr. Raimund à deux ans et deux mois de prison ; l'ex-Frère Marus (?) est condamné à un an et deux mois.

Devant la grande Chambre correctionnelle de Clèves s'ouvre un procès contre cinq Frères de Waldbreitbach et quatorze coinculpés, accusés de contrebande de marchandises et de devises. Il s'agit de la gestion d'une exploitation agricole pour orphelins et jeunes gens arriérés, Petrusheim, près de Weeze, située sur la frontière hollandaise.

Les cinq Frères en cause sont : le Fr. Valentin (Josef Meiss), le Fr. Calixte (Johann Hoffmann), le Fr. Julius (Albert Brenner), le Fr. Liborius (Johann Cunze) et le Fr. Sigisbert (Adolf Keller en fuite à l'étranger).

1er juillet 1936.

Quelques mois de tranquillité relative et tout au moins apparente vont suivre, en raison des vacances et des Jeux olympiques (1er-6 août). M. Goebbels va ordonner une trêve des réunions de propagande, les grands journaux deviendront plus sobres, les procès de Coblence vont cesser et même des groupements païens privés suivront le mouvement. C'est ainsi que les propagandistes de la Deutsche Glaubensbewegung ont reçu l'ordre que voici :

Depuis le 31 mai 1936 jusqu'à dix jours après l'Olympiade ou jusqu'après le Congrès général du parti (des indications seront données plus tard) toutes les réunions de propagande cesseront. Pendant ce temps, il ne faudra organiser que des réunions de membres du mouvement et consacrer tous les efforts pendant cette période tranquille à l'organisation interne et à la formation. De plus, il faut faire tous les préparatifs pour le grand assaut de l'automne, qui commencera brusquement quinze à vingt jours après le Congrès du parti.

Dans les *Nationalsozialistische Monatshefte*, de juillet 1936, Fritz Peuchert trouve dans un article sur « la poésie des Flandres dans l' « espace » allemand », l'occasion de protester contre le catholicisme politique parce que le clergé flamand n'accepte pas tel ou tel ouvrage sensualiste de littérature.

Eberhard Wolfram écrit un article sur les « Voix romaines et la question de la race ». Il découvre « l'étonnante capacité de Rome à tirer profit de citations contradictoires ». Voici en quoi consistent ces soi-disant contradictions d'après le résumé favorable du *Voelkische Beobachter* (11. 7. 36) :

Tandis qu'une série de théologiens catholiques connus se prononcèrent d'une façon entièrement positive pour la nécessité de la stérilisation pour des raisons d'hygiène raciste avant la publication (31. 12. 30) de l'encyclique *Casti Connubii*, les loups ont décidément hurlé différemment dans la suite. Mais pour cette attitude contradictoire, on cite avec une même insouciance des paroles de saint Thomas d'Aquin. Il nous intéresse pourtant de savoir que Thomas d'Aquin a également écrit des explications nettes en faveur de la stérilisation. On ne peut guère imaginer des citations plus contradictoires que la proposition de Thomas d'Aquin : « Le bien commun est supérieur au bien partiel de l'individu. Le bien partiel doit être supprimé pour que le bien commun soit conservé », et les paroles du principal discours du IIe Congrès international des médecins catholiques, des Associations de Saint-Luc : « Dans tous les cas de conflit, le salut de l'âme individuelle doit primer sur le souci de conserver la pureté de la race... »

Ce Congrès a manifesté un égoïsme sans scrupule de l'individu, sans égards pour les liens sacrés du sang.

La rubrique « La situation weltanschaulique » note les « faveurs » montrées par Rome envers les Eglises orientales par le pourpre cardinalice, et le nationalsocialisme s'en émeut.

La sixième semaine du procès de Coblence s'ouvre par l'affaire du Fr. Genesius (W. M.) et du Fr. Arno (Walter Spilzberg). Le premier reconnaît ses fautes, accuse ses confrères et obtient la suspension de la procédure. Le Fr. Arno est condamné à quatre ans de prison.

La section de la Jeunesse hitlérienne du centre du pays de Souabe tient une grande réunion à Babenhausen. Le chef de région, Pg. Wahl, parle à 7 000 jeunes gens et leur dit notamment, d'après le *Voelkische Beobachter* du 2. 7. 36 :

Le Führer a créé par son travail une jeunesse libre dans une Allemagne libre, jeunesse qui est éduquée selon les beaux idéals d'honneur, liberté et patrie. Les parents commencent à apprendre que nous n'avons besoin ni

d'une jeunesse catholique, ni d'une jeunesse protestante, mais d'une jeunesse allemande, profondément allemande, qui, sans liens confessionnels, se courbe devant le Dieu tout-puissant.

Ceux qui nous accusent de néo-paganisme ne se rendent pas compte de notre nouvelle Weltanschauung. Pour nous, c'est de la religion (*sic*) lorsque nous voyons comment le Führer consacre toute son énergie à son peuple, comment il se sacrifie pour son peuple ; pour nous la grande idée de communauté qui s'exprime dans l'Assistance d'hiver est un acte religieux, parce que nous sommes convaincus que le Tout-Puissant ne nous jugera pas d'après le nombre de prières récitées, mais d'après le bien que nous aurons fait à notre prochain. C'est pourquoi nous allons notre chemin sans nous laisser égarer et marchons vers l'avenir allemand.

Ce thème de l'identification des cultes de Dieu et de la nation se retrouve dans d'innombrables discours semblables.

3 juillet 1936.

Le tribunal de Coblence condamne l'ex-Frère Forkas à deux ans et demi de travaux forcés et le Fr. Emilianus, âgé de 62 ans, qui nie jusqu'à la fin toute culpabilité, à un an de prison.

4 juillet 1936.

Le chef du ministère bavarois de l'Enseignement, le conseiller Dr Boepple, a reçu un rédacteur du *Voelkische Beobachter* (5 juillet), afin de l'entretenir de la question scolaire. C'est le moment où commence à être connu le projet de congédier quelque 600 religieuses institutrices (voir plus loin, le 13 octobre 1936). Pourtant la conversation présente, en plus de nombreuses insinuations vilaines à l'adresse de l'Eglise, ne semble encore faire entrevoir qu'un changement lent du régime d'écoles confessionnelles en celui d'écoles à la religion mixte.

Après s'être plaint de la pauvreté des édifices scolaires en comparaison avec les presbytères et les églises, le Dr Boepple continua :

Nous aussi, nous avons toujours été frappé de la criante disproportion entre l'école et l'église. Tandis que l'Eglise obtint de l'Etat une certaine quantité d'argent et pouvait en disposer localement en pleine liberté, il n'était guère possible aux communes d'entreprendre les restaurations les plus nécessaires de leurs écoles. Cette façon exclusive d'avantager les institutions ecclésiastiques plutôt que les écoles de l'Etat a dû faire place — après un long et minutieux examen — à une égalisation juste et supportable pour l'Eglise, qui ne sera pas obligée de restreindre sa mission essentielle.

La loi sur la diminution des dépenses de l'Etat pour buts ecclésiastiques (*Bayerisches Gesetz-und Verordnungblatt*, n° 21 du 27. 6. 36) nous donne cette égalisation.

Les payements de l'Etat pour buts d'Eglise étaient jusqu'ici de 3 marks 64 par tête pour les catholiques et de 3 marks 12 pour les évangéliques. Ils seront abaissés à 2 marks 80 pour les deux confessions uniformément, pendant l'année budgétaire de 1936, à 2 marks 65 pour 1937 et 2 marks 50 pour 1938. Cette diminution est bien supportable pour les Eglises, mais les oblige à soumettre leur gestion financière au même examen minutieux qui est exigé également de l'Etat.

Ce qui importe, c'est que ces économies ainsi faites ne passent pas comme des économies générales au budget de l'Etat, mais soient réservées pour remédier à la misère scolaire. En premier lieu, on construira des écoles et des maisons d'instituteurs. [...]

— La *Katholische Kirchenzeitung* de Düsseldorf publie des extraits d'une lettre du cardinal Schulte recommandant les exercices spirituels ou retraites fermées. On constate une forte augmentation des retraitants. Dans l'archidiocèse de Cologne, 11 227 adultes ont fait des retraites fermées en 1935.

5 juillet 1936.

Lors du 10e anniversaire, célébré à Weimar, du premier Congrès général du parti nationalsocialiste de 1926, il y eut une réunion spéciale pour la Jeunesse hitlérenne où Baldur von Schirach succéda à Alfred Rosenberg comme orateur pour protester, avec l'équivoque habituelle, contre l'accusation que la Jeunesse hitlérienne était contre les confessions et contre la religion. D'après le *Voelkische Beobachter* du 6 juillet, il s'exprima ainsi :

Nous pensons que notre service loyal et notre manifestation de fidélité envers notre peuple et notre Führer constitue une œuvre qui peut se tenir devant la face de l'Eternel. Notre foi dans la nation et dans le Reich, la déclaration de notre foi devant notre bannière et devant notre peuple est une foi sacrée et inviolable qui durera des milliers d'années. Qui sert Adolf Hitler sert l'Allemagne. Celui qui sert l'Allemagne, sert Dieu (1).

6 juillet 1936.

Le ministre des Transports, le baron von Eltz, adresse au président diocésain des Congrégations de Marie dans l'archidiocèse de Münich-Freising la lettre suivante, reproduite notamment dans le *Kirchliche Amtsblatt für die Dioezese Fulda* du 17 septembre 1936 :

A la suite de ma lettre du 12. 6. 36 et en tenant compte de votre lettre du 20 juin 1936, je vous fais savoir, d'entente avec M. le ministre des Affaires ecclésiastiques du Reich et de la Prusse, que l'interdiction d'appartenir en même temps au Front allemand du travail et à une association confessionnelle de profession ou de métier, comme il est dit dans l'ordonnance publiée par la direction du Front du travail allemand, le 17 mai 1936, ne s'applique pas aux membres d'associations purement religieuses ou charitables, de fraternités et de Congrégations dans la mesure où l'on évite dans ces associations tout groupement par profession ou métier.

Les autorités des chemins de fer et des postes du Reich en seront instruites.

La presse rapporte que le tribunal spécial de Munich a condamné le curé Camille von Lama, d'Ober-Finning dans le diocèse d'Augsbourg, à neuf mois de prison, parce qu'il aurait mal parlé des tribunaux de justice à l'occasion des procès de Coblence. En réalité, il a donné en janvier deux sermons sur le devoir catholique d'obéir à l'autorité de l'Etat et à la fin du second sermon, il a remarqué qu'il était actuellement particulièrement difficile de le faire. Il avait également mentionné les procédés orduriers de M. Alfred Rosenberg.

A Francfort-sur-le-Mein, l'abbé Alois Eckert, de la paroisse Saint-Bernard, est condamné à trois mois de prison avec 1 000 marks d'amende pour ne pas avoir hissé le drapeau nationalsocialiste du Reich le jour du 9 novembre, anniversaire du premier putsch. L'abbé, protestant de son respect pour l'autorité de l'Etat, déclara que le putsch de 1923 était un acte révolutionnaire contre un gouvernement alors

---

(1) Pour mieux apprécier l'équivoque, il faut se rappeler que le mot religion se dit en allemand « Gottesdienst » : service de Dieu.

légitime, donc un acte contre la morale qu'il ne pouvait approuver en pavoisant pour les révolutionnaires tués. Interrogé s'il se proposait de pavoiser cette année ou s'il allait persévérer dans son attitude, il se tut.

7 juillet 1936.

Le tribunal de Coblence condamne le Fr. Kaspar à un an et trois mois de prison et le Fr. Basilides à cinq mois de prison. Le Fr. Agricola est acquitté.

Dans le cas du Fr. Basilides, le procureur de l'Etat indiqua en ces termes le but de ces procès :

Il est bien vrai que la culpabilité en ces choses tombe principalement sur une institution qui n'a plus de droit à l'existence dans nos temps actuels. Lorsqu'on apprend ici que toutes ces abominations dans le couvent, tout en étant connues, n'étaient pas combattues, on doit conclure que toute l'organisation a perdu sa raison d'être.

— La grande Chambre correctionnelle de Darmstadt ouvre un procès, pour attentat aux mœurs, contre l'ex-religieuse des Carmélites du Sacré-Cœur, Sœur Wendelina (Emilie B. de Munich). Après deux ans de noviciat passé en Hollande, la religieuse était venue en 1929, âgée de 19 ans, dans un asile d'enfants, le Theresienheim, à Offenbach. En janvier 1935, elle donna naissance à un enfant après avoir eu des relations avec un garçon de 13 ans. Expulsée de l'Ordre, elle retourna à la maison paternelle tandis que l'enfant restait à la charge du couvent. Elle est condamnée pour attentat aux mœurs avec mineur à un an et trois mois de prison. Le tribunal reconnaît l'existence de circonstances atténuantes parce que la surveillance dans l'asile pour enfants était très négligée. Tous les journaux mettent ce fait en évidence, mais même dans les plus antireligieux parmi eux ce fait reste isolé.

8 juillet 1936.

L'évêque de Wurzbourg, Mgr Matthias Ehrenfried, a convoqué les catholiques à des pèlerinages populaires auprès du tombeau des apôtres des Francs, les saints Kilian, Colonat et Totnan, dans l'église de Neumünster. Les premiers jours, il y eut plus de 10 000 pèlerins qui vinrent y renouveler leurs vœux de baptême. Le 8 juillet, fête de saint Kilian, l'évêque y prêcha lui-même, et devant 25 831 pèlerins venus de 659 localités qui inscrivirent leurs noms sur un « livre d'or », il insista sur la nécessité de retourner aux sources du christianisme et de confesser l'unité chrétienne par la prière, par la foi et par le sacrifice.

10 juillet 1936.

Le correspondant romain de la *Reichspost* (11 juillet) écrit à son journal :

Nous apprenons à Rome de la part de personnes dignes de confiance, que les incidents entre Eglise et Etat en Allemagne se sont particulièrement multipliés les derniers mois. D'après les rapports de la nonciature envoyés au Vatican, la situation de l'Eglise en Allemagne a empiré depuis la dernière conférence épiscopale. Les promesses faites jadis par les ministres aux évêques n'ont pas été tenues. Beaucoup d'immixtions de fonctionnaires locaux et centraux ou autres personnalités ou autorités, et non seulement du parti, sont juridiquement des infractions au Concordat.

Un point grave, c'est la difficulté de plus en plus grande que rencontrent les publications officielles d'évêques, les *Amtsblaetter* et autres organes diocésains, ainsi que la surveillance et la poursuite, comme étant matière minelle, d'ecclésiastiques pour leurs sermons ou déc tions faites du haut de la chaire.

On s'attend à Rome, pour l'automne, à une nou conférence épiscopale auprès du tombeau de saint Bo face, où de nouvelles résolutions seront prises au s de la situation empirée de l'Eglise en Allemagne et où excès particulièrement criants contre le Concordat Reich seront publiquement condamnés. La déception catholiques qui ont adhéré sans restrictions politiques régime par discipline nationale, augmente constamm parce que ces milieux nettement nationaux n'ont réussi à obtenir une modification dans l'attitude antich tienne de personnalités importantes dans le IIIe Reich.

Le dernier numéro de l'*Alt-katholische Volksbl* publie une recension élogieuse de *An die Dunk maenner* d'Alfred Rosenberg. Les vieux-catholiq mènent une campagne intense contre les catholiq en exploitant tous les scandales. Ils prétendent av gagné 2 000 catholiques, surtout en Silésie, à Katholisch-nationalkirchliche Bewegung.

A Essen, le Kreuzbund, Ligue antialcoolique cath lique, célèbre ses quarante ans d'existence. Le ca dinal Bertram, au nom de l'épiscopat allemand, le nonce de Berlin ont envoyé des lettres de féli tation. Pendant trois jours, on a organisé des co férences sur les méthodes d'apostolat contre l excès de l'alcool. A la clôture, Mgr Maximili Kaller, évêque d'Ermland, prononce un discou La Kreuzbund entretient 129 établissements po soigner les alcooliques.

11 juillet 1936.

Le représentant de l'Allemagne, M. Franz v Papen, et les autorités autrichiennes signent Vienne un accord de normalisation des relatio austro-allemandes. Un communiqué officiel est rad diffusé, le soir, tant en Autriche qu'en Allemagn pour faire connaître à la population le conte de l'accord, et tous les journaux du lendema (12 juillet) publient ce communiqué.

Le rapprochement de l'Allemagne et de pays régime autoritaire (Autriche et Italie), où pourta les relations entre l'Etat et l'Eglise sont plus no males, a fait naître des espoirs en une prochai stabilisation religieuse. C'est pourquoi nous publio la traduction de ce communiqué tel que l'a répand le *Deutsche Nachrichten-Büro* du 11 :

Le ministre du Reich, le Dr Goebbels, a donné l ture samedi soir, à 9 heures, de la déclaration officie suivante, qui a été radiodiffusée par tous les postes d'ém sion allemands :

« Au nom du gouvernement du Reich, j'ai à porter la connaissance du public le communiqué suivant, sujet d'un arrangement qui a été conclu aujourd'h entre le gouvernement du Reich et le gouvernement déral d'Autriche. Cet accord constitue une nouvelle éta pratique sur la voie d'une détente pacifique et d' éclaircissement de la situation européenne.

Voici le texte du communiqué officiel :

« Avec la conviction d'apporter une contribution ut à l'évolution générale européenne en vue du mainti de la paix et avec la croyance de servir ainsi de le mieux les intérêts multiples et solidaires des deux Eta allemands, les gouvernements du Reich allemand et l'Etat fédéral d'Autriche ont décidé de rendre à leu relations un caractère normal et amical.

Il est déclaré, en conséquence, ce qui suit :

1° Dans le sens des déclarations faites le 21 mai 19 par le Führer et chancelier du Reich, le gouverneme

allemand du Reich reconnaît la pleine souveraineté de l'Etat fédéral d'Autriche ;

2° Chacun des deux gouvernements considère le régime politique intérieur existant dans l'autre pays, y compris la question du nationalsocialisme autrichien, comme une affaire intérieure de ce pays, sur laquelle il n'exercera aucune action ni directe ni indirecte ;

3° Le gouvernement fédéral d'Autriche déterminera toujours sa politique, aussi bien d'une manière générale qu'en particulier à l'égard du Reich, suivant l'orientation de principe qui correspond au fait que l'Autriche affirme être un Etat allemand. Les protocoles de Rome de 1934 et leurs additifs de 1936, de même que la position de l'Autriche vis-à-vis de l'Italie et de la Hongrie en tant que signataires de ces protocoles, ne seront pas affectés de ce fait.

Considérant que la détente souhaitée des deux côtés ne pourra se réaliser que si, en outre, certaines conditions préalables sont remplies par les gouvernements des deux pays, le gouvernement du Reich, ainsi que le gouvernement fédéral d'Autriche, créeront les données préalables nécessaires dans une série de mesures particulières. »

12 juillet 1936.

Ce dimanche, le chef régional Adolf Wagner ouvre le campement de vacances « Hochland », près Koenigsdorf, où 8 000 jeunes gens passeront six semaines d'exercice et d'éducation. Ce campement est placé sous le signe : Discipline et foi en A. Hitler et dans la Weltanschauung nationalsocialiste. Dans son discours d'ouverture, Emil Klein dit notamment (d'après le *Voelkische Beobachter* du 13. 7. 36) :

Cette jeunesse servira l'Allemagne, non pas par crainte et angoisse pour l'au-delà, mais à cause de sa foi profonde que le service du peuple et de la nation est le service le plus beau et le plus grand (voir note col...) Nous nous gardons bien d'appeler cette jeunesse athée. Nous croyons, au contraire, que notre franchise, notre fidélité, notre esprit de camaraderie et notre courage plaisent plus au Seigneur Dieu que les actes de ceux qui prêchent chaque jour contre le peuple et la nation.

— Un certain Dr Jam vient de publier dans le *Nationale Verlagsgesellschaft*, à Leipzig, un ouvrage intitulé *Die Katholische Kirche als Gefahr für den Staat*, l'Eglise catholique en tant que danger pour l'Etat. Cet ouvrage a reçu l'approbation positive de la censure officielle, tandis que les encycliques pontificales ou le petit catéchisme de Luther reçoivent la mention « avec réserves ». Le *Voelkische Beobachter* d'aujourd'hui fait l'éloge de ce livre « solidement construit et brillamment écrit ». L'ouvrage veut établir une séparation entre le catholicisme politique qui s'incarne dans la Papauté, élément de lutte et de violence, et la confession de foi catholique, affaire purement religieuse. Contre le Pape qui a le tort de se dire le représentant du Christ et donc de viser à la domination du monde, le Dr Jam renouvelle toutes les histoires antipapistes, même celle de la papesse Jeanne. Ce livre officiellement approuvé porte en exergue : « *Hic niger est, hunc tu, Germane, caveto.* »

Le *Voelkische Beobachter* affirme naturellement :

Le livre ne touche nulle part à la foi religieuse du catholique. La façon dont le catholique cherche son Dieu lui reste absolument en propre et ne regarde que lui.

Et pourtant voici comment parle ce Dr Jam :

L'Eglise catholique est une puissance qui exerce une domination illimitée sur les âmes de ses ouailles crédules par l'obligation brutale de l'assistance aux cérémonies religieuses, par la confession auriculaire, par la crainte des horribles tortures de l'enfer, crainte inculquée par éducation chez ses naïfs adeptes ; une telle domination est terrible.

La passion de l'Eglise de dominer le monde constitue un arrogant défi de la pire espèce lorsqu'on pense au système rétrograde, intolérant, hostile aux sciences, destructeur de toute liberté, de tout esprit et toute culture, basé sur des faux, des mensonges et des tromperies et au passé empesté et maudit de l'Eglise qui possède le plus grand, le plus sanglant et le plus dégoûtant registre de péchés qu'il y ait au monde. [...] Il n'y a pas d'institution sur terre qui se soit tant baignée dans le sang humain que l'Eglise catholique... La criminalité et la dégénérescence morales constituent ainsi un trait caractéristique indélébile de l'Eglise. [...]

A propos de ce livre (314 pages de ce genre), le *Katholische Kirchenblatt für die Dioezese Berlin* parle de l'inutilité qu'il y a à réfuter ces ordures puisque sans cesse de nouveaux mensonges sont lancés sans qu'on tienne compte de quoi que ce soit en fait de vérité. Et, en effet, le flot d'injures est devenu tel que même l'organe officiel des S. S., *Das Schwarze Korps* (no 33), a protesté contre ce déluge en ces termes :

Dans les étalages de certains libraires qui brillent moins par leur capacité de jugement que par leur don d'adaptation abondent actuellement des « révélations sur la vie dans le cloître ». Avec un esprit d'affaires vraiment répugnant, toute l'ordure que les procès de Coblence ont fait monter à la surface est devenue la pire marchandise à spéculation pour les éditeurs rusés. Un déluge de « livres révélateurs » portant des titres grandiloquents et excitants attend la foule imbécile. « Les nonnes enterrées vivantes » et les « Frères échappés à la folie » s'échappent actuellement en masse de « l'enfer du silence » et tapent leur lourde épouvante avec un retentissement plus ou moins scabreux sur l'inoffensif rouleau de caoutchouc de leur machine portative. En y regardant de plus près, on peut presque toujours découvrir dans ces bouquins bâclés et « extrêmement actuels » ou bien un charlatanisme grossier ou bien une nullité épaisse auxquels on a donné un air d' « actualité » par un rapprochement laborieux avec des jugements récents.

Le *Katholische Sonntagsblatt* de Breslau publie le texte d'un discours que le cardinal Bertram a prononcé lors d'un pèlerinage d'hommes en Silésie, à l'Annaberg. Le cardinal parle de la nécessité d'avoir le courage d'un confesseur et la dignité du chrétien :

Dans la lutte entre les diverses Weltanschauungen, tous les hommes doivent prendre une décision. Vous aussi, vous devez vous décider pour ou contre le Christ. De vous aussi le sacrifice du confesseur de la foi est exigé...

Le *Katholische Sonntagsblatt* de Stuttgart parle du mouvement liturgique tendant à rehausser l'éclat du sacrement de la confirmation. Les parents reçoivent des « lettres de confirmation » sur l'importance et la préparation familiale du sacrement. Les confirmands reçoivent un document solennel de confirmation semblable à celui du baptême. Pendant les deux semaines préparatoires à la confirmation, les adultes dans les diverses églises font le renouvellement des engagements de la confirmation accompagné de discours sur la mission du laïque. Mgr Sproll, évêque de Rottenbourg, parla dans 19 églises de Stuttgart pour clôturer ces cérémonies.

La *Koelnische Volkszeitung* publie sans signature un long article sur « les procès de Waldbreitbach ». On y accentue singulièrement la différence entre les Congrégations du XIXe siècle et les Ordres religieux

plus anciens. Quant aux Frères de Waldbreitbach, l'article expose comme les causes des malheurs l'absence d'une formation ascétique des novices, la trop grande facilité à accepter n'importe quel sujet et l'inertie des supérieurs devant la découverte des fautes individuelles.

13 juillet 1936.

Comme chaque année (cf. *D. C.*, t. 36, col. 278-281), la « Grande Procession » du Saint Sacrement a eu lieu le deuxième lundi du mois de juillet. Seuls les édifices de l'Hôtel de Ville et des administrations publiques et communales n'étaient pas pavoisés. Après la procession, Mgr Clemens August von Galen monta en chaire et prononça les paroles suivantes :

Mes chers catholiques de Münster !

Lorsque nous passions tout à l'heure place du Dôme, à la fin de la Grande Procession de l'hommage que la ville de Münster porte à son Seigneur et Sauveur, Roi de toute la terre et aussi du peuple allemand et même de Münster, j'ai vu que la police avait barré cette place avec des cordes et en avait occupé la majeure partie. On n'a jamais vu, jadis, ces barrages de police ; ni moi, ni le Chapitre, ni les organisateurs de la procession n'ont été mis au courant de ce barrage. Et le chemin du Dôme au palais épiscopal est également barré.

Il faut en conclure que la police veut vous empêcher de m'accompagner jusque chez moi, comme vous l'avez fait en d'autres occasions ; elle veut vous séparer de votre évêque. Comme ce barrage a été fait à l'improviste et que beaucoup d'entre vous ne s'en sont certainement pas rendu compte, j'ai voulu vous le dire maintenant. Je vous demande de céder devant la force et de renoncer à m'accompagner. Je ne voudrais pas que se renouvelle ce qui est arrivé dans une occasion semblable, le soir du dimanche de la Trinité, lorsque des spectateurs inoffensifs, des fidèles catholiques qui ne faisaient autre chose que saluer leur évêque, furent frappés et arrêtés.

Je vous demande donc à tous de vous abstenir et de ne pas m'accompagner. Les séminaristes, le clergé, le Chapitre des chanoines et les chevaliers de Malte m'accompagneront chez moi.

Mais voici ce que je voudrais vous dire encore : Si quelqu'un croit que la force extérieure, les cordons et les mesures de police pourront vous séparer de moi ou moi de vous (*Longues acclamations*)... je vous remercie de m'approuver par vos acclamations... si donc quelqu'un croit pouvoir nous séparer par la force extérieure, il se trompe absolument. Ce qui nous unit est un lien que Dieu a noué, la fidélité envers Notre-Seigneur et Sauveur, fidélité que nous venons de manifester publiquement et ensemble, fidélité dont mon anneau pastoral, reçu le jour de mon sacre, est le symbole. Personne ne peut troubler ni détruire ce qui nous unit, tant que nous traversons la vie ensemble dans l'imitation du Christ, tant que nous restons fidèles envers celui que nous, comme nos ancêtres depuis mille ans, nous avons aimé et vénéré comme notre Maître et notre Sauveur.

L'évêque, faisant allusion au mauvais temps, montra aux Münstérois qu'il fallait suivre Jésus même à travers la pluie. Or, au figuré, il pleut... Le discours était souvent interrompu d'acclamations.

En sortant, les fidèles respectèrent la consigne épiscopale et se placèrent derrière le cordon de police. Mais ils continuèrent leurs acclamations, et ce n'est qu'une demi-heure plus tard, après que l'évêque eut donné sa Bénédiction du haut du balcon, que la foule se dispersa.

— Le Dr Goebbels reçoit les 370 participants du Camp de travail des jeunes artistes, réunis près de Heidelberg du 9 au 16 juillet.

Dans son allocution (*Voelkischer Beobachter* du 14. 7. 36), nous relevons le passage suivant :

Nous ne comprenons plus par « politique » le fait de s'occuper des choses matérielles d'un peuple. La politique a pris, à nos yeux, un caractère beaucoup plus étendu. Elle exige qu'on s'occupe de toutes les questions qui touchent de quelque façon au peuple.

Vouloir donc un catholicisme qui ne soit pas politique, c'est réclamer une religion catholique qui ne s'occupe d'aucune question qui touche de quelque façon au peuple.

14 juillet 1936.

Le tribunal de Coblence condamne le Fr. Romuald à deux ans et six mois de travaux forcés et à trois ans de privation des droits civils et le Fr. Zosimus à un an et six mois de prison. Ce sont les 29e et 30e cas jugés à Coblence dans le procès de Waldbreitbach.

15 juillet 1936.

Le tribunal de Coblence prononce son 31e et dernier jugement dans « l'affaire des 276 Franciscains », commencée le 26 mai. Le Fr. Emeran de la Société de Waldbreitbach est condamné à trois ans et six mois de prison.

Dans la suite, la presse ne dira plus un mot de cette affaire.

16 juillet 1936.

L'archevêque de Vienne, le cardinal Theodor Innitzer, adresse au nom des évêques autrichiens une lettre au chancelier fédéral d'Autriche pour exprimer leur joie de l'accord conclu le 11 juillet.

Voici la traduction de cette lettre, publiée dans la *Reichspost* du 16. 7. 36 :

A la fin de la semaine passée, les ondes radiophoniques ont diffusé à travers les pays allemands un message joyeux et libérateur.

La malheureuse querelle entre frères, qui a causé des blessures si profondes et qui divisait et déchirait intérieurement le peuple allemand précisément à une époque tourmentée, s'est terminée d'une façon surprenante, à une heure, importante pour l'Europe, où la paix dans la famille des peuples occidentaux semblait une fois de plus gravement menacée.

Cet acte de paix a causé au cœur du peuple allemand en Autriche une joie franche et sincère.

Nous aussi, les évêques d'Autriche qui, en tant que protecteurs et conservateurs attitrés de la paix, n'avons cessé d'exhorter à l'entente et d'implorer du ciel, par nos ardentes prières avec les fidèles, la paix au sein du peuple allemand, nous saluons avec une joie sincère et avec une franche satisfaction cette œuvre pacifique qui n'est pas seulement de haute importance pour les deux parties contractantes, mais qui semble, de plus, bannir le danger d'une guerre menaçante et permettre le rétablissement d'une situation régulière dans les rapports entre peuples et des progrès économiques.

Reconnaissant clairement l'importance de cette œuvre pour la pacification des peuples européens, nous sentons, évêques autrichiens, dans nos cœurs, le besoin d'exprimer notre gratitude sincère et cordiale au gouvernement fédéral d'Autriche, et en premier lieu à notre vénéré chancelier fédéral, à qui revient d'une façon particulière, par ses grands dons d'homme d'Etat et par son esprit élevé, la réussite de l'œuvre.

A cette expression de gratitude, nous joignons l'assurance que nous ferons également dans l'avenir tout ce qui peut contribuer à consolider cette œuvre de paix en Autriche et ce qui peut rendre encore plus vivant cet esprit de paix dans notre peuple.

Que cette œuvre de paix — c'est là notre désir le plus ardent et notre prière la plus intime — puisse, après toutes les amertumes de ces dernières années, enlever la dernière épine de mécontentement et d'envie de l'âme du peuple allemand pour le bien et l'édification de notre patrie l'Autriche, de tout le peuple allemand et de la famille des peuples d'Europe qui lui sont unis dans la prospérité comme dans la ruine.

— Le cardinal secrétaire d'Etat, Mgr Pacelli, adresse au président général des groupements Kolping (jeunes compagnons et artisans catholiques), l'abbé Büttner, à Cologne, cette lettre, que nous traduisons d'après le texte reproduit dans l'*Amtsblatt* de l'archidiocèse de Munich (25. 11. 36) :

Vous avez écrit à Sa Sainteté que le 8 septembre, à la fête de la naissance de Marie, des prêtres de votre patrie se proposent de faire un pèlerinage au tombeau de leur vénérable collègue Adolf Kolping, et vous avez demandé la bénédiction de Sa Sainteté pour les pèlerins et pour toute la famille allemande de Kolping.

En souvenir de la personne et de l'œuvre d'Adolf Kolping, le Saint-Père satisfait volontiers à votre demande.

Ce qui fait de la figure sacerdotale de cet homme exceptionnel un idéal de prêtre peut se résumer dans les traits caractéristiques suivants : Adolf Kolping était un prêtre d'une simplicité irréprochable, un prêtre vivant par la prière dans l'union la plus intime avec le Christ et avec sa très sainte Mère, un prêtre pour qui la chasteté et la pureté de l'âme étaient un précieux trésor qu'il fallait conserver avec un soin minutieux ; un prêtre qui vivait entièrement pour le peuple et surtout pour la population pauvre, avant tout pour ses compagnons auprès de qui il cherchait, avec un dévouement incomparable, à remplacer l'exemple du père profondément religieux, l'amour de la mère et la chaleur du foyer maternel. Mais ce qu'Adolf Kolping savait planter et développer en premier lieu dans les cœurs de ses jeunes amis était une foi si solide que rien ne pouvait l'ébranler, une pureté conservée au prix de luttes les plus dures. Il savait bien que la foi et la pureté forment les bases irremplaçables du véritable bonheur matrimonial et familial.

MM. les ecclésiastiques qui recommanderont le 8 septembre, à Adolf Kolping, leur vie sacerdotale et celle de leurs confrères, doivent savoir que la grâce de Dieu et la confiance du peuple seront toujours de leur côté s'ils suivent son exemple. Les jeunes gens qui les accompagnent ne doivent pour rien au monde laisser perdre leur conviction que malgré tout, même aujourd'hui, l'avenir appartient à une jeunesse pure et forte dans sa foi. Le Saint-Père est d'esprit avec eux et leur donne, ainsi qu'à toute la famille de Kolping, de tout cœur, la Bénédiction apostolique demandée.

18 juillet 1936.

Le tribunal de Clèves termine le procès de contrebande et d'infraction aux lois sur les devises contre les Frères de Waldbreitbach, procès ouvert le 30 juin. Sauf le Fr. Valentin, les autres religieux sont frappés, en plus d'une peine de prison et de la perte de leurs droits civils, de peines pécuniaires considérables. Ainsi le Fr. Sigisbert (Adolf Keller) est condamné à une amende de plus d'un million et demi de marks et à la confiscation de 134 941,90 marks.

— Un jubilé est célébré à Paderborn du 18 au 26 juillet, en l'honneur de saint Liboire, en souvenir du XI[e] centenaire du transfert des ossements de saint Liboire de France à Paderborn, du IX[e] centenaire de la Busdorfkirche et du second fondateur de Paderborn, l'évêque Meinwerk, mort en 1036. Mgr Caspar Klein place le reliquaire d'or sur l'autel deux fois séculaire. Le 19 juillet, à la première grande procession à travers la ville, Mgr Coulon et ses compagnons représentaient la vieille ville épiscopale de saint Liboire, Le Mans. Le jour de la clôture des solennités trois évêques, l'archevêque de Paderborn et le cardinal de Cologne étaient présents et parmi les hôtes d'honneur on remarquait le président gouvernemental, le baron von Oeynhausen, des représentants de l'armée et M. Homann, qui représentait le chef régional du parti national-socialiste, empêché à la dernière minute.

D'après les nouvelles parues dans la presse, très peu de monde aurait pris part, cette année, à la procession de la Fête-Dieu : seulement 7 000 personnes, dont la moitié étaient des enfants et des jeunes gens, contre 25 000 l'année passée ». Par contre, la chancellerie diocésaine de Munich fait savoir :

Malgré le temps pluvieux, la participation à la procession différait peu de celle des processions précédentes. La preuve que le nombre des participants fut au moins le double de ce qu'ont donné les journaux, c'est qu'on leur distribua plus de 13 000 copies des chants et qu'une grande foule dut s'en passer parce qu'il n'y en avait plus.

Il est vrai que la procession était privée de certaines solennités jadis habituelles par suite de l'absence des associations d'étudiants catholiques et parce que, par ordonnance de l'autorité, aucun représentant de services publics ne pouvait prendre part à la procession, les édifices publics n'étaient ni ornés ni pavoisés, les militaires ne formaient pas la haie et les associations de jeunesse catholique, de jeunes hommes et de compagnons ne pouvaient pas porter leurs bannières.

Mais, de l'avis de tous, la procession fut plus pieuse que jamais (1).

23 juillet 1936.

La *Reichspost* publie un article signé par « un évêque autrichien » et intitulé « Le 11 juillet vu de l'Observatoire catholique ». Cet article, en réalité écrit par Mgr Hudal, prélat résidant à l'Anima de Rome, étudie d'un point de vue religieux l'accord austro-allemand du 11 juillet.

Une note de la rédaction précède l'article et déclare que « les explications suivantes forment un supplément détaillé et une large justification de la gratitude manifestée par les évêques autrichiens au chancelier fédéral pour sa grande œuvre de paix accomplie le 11 juillet ».

Voici la traduction de l'article de Mgr Hudal :

La réconciliation de frères « ennemis », réconciliation tant désirée par tous les Allemands du Reich et Autrichiens clairvoyants, a été réalisée sous une forme qui sans doute a étonné le grand public et qui a provoqué des échos très divers. Tous ceux qui jugent de sang-froid la situation géographique de l'Autriche située entre deux grandes puissances fascistes ont compris que la situation guerrière entre frères de même langue, de même civilisation et de même race en Europe, ne pouvait pas durer sans provoquer à la longue des conséquences profondes dans la politique étrangère et dans l'économie.

Faisons abstraction des éléments troubles de la presse de gauche, toujours animés d'un intérêt personnel et égoïste pour conserver aussi longtemps que possible et même pour augmenter encore cette tension entre l'Allemagne et l'Autriche.

---

(1) Reproduit dans le *Kirchliche Amtsblatt* de Münster du 30. 7. 36.

Les avantages de la réconciliation austro-allemande du point de vue catholique [1].

Mais de bons catholiques à l'étranger se sont souvent prononcés, en ces temps, d'une façon qui ne peut pas rester sans réponse. Spécialement l'agence catholique *Kipa* de Fribourg en Suisse, après avoir suivi déjà plus d'une fois un chemin à part, et les *Luzerner Briefe*, éditées par des émigrants du Reich allemand, vont jusqu'à voir dans cette réconciliation le commencement de la fin de l'Autriche catholique. Cette entente ouvrirait automatiquement la voie à un affaiblissement moral de la population catholique au profit du nationalsocialisme pour aboutir en fin de compte à un Anschluss « moral » tant que l'Anschluss politique n'est pas possible en vertu de la situation européenne actuelle. A ces appréhensions, on peut opposer les réflexions suivantes :

Elle met fin à d'injustes accusations portées contre le Vatican...

Ces trois ans de « situation guerrière » entre l'Autriche et le Reich allemand ont comporté pour l'Eglise catholique et pour la religion en général des inconvénients très considérables.

Certes, les catholiques d'Autriche ont, pendant ce temps également, réalisé beaucoup en fait d'organisation et de manifestations, seulement il ne faut pas fermer les yeux devant les ombres. Les milieux autrichiens qui se disent nationaux n'ont pas cessé de rendre l'Eglise de Rome et en premier lieu le Vatican responsables de cette situation, profondément regrettable, de tension politique. L'Eglise et le Vatican auraient, pour des motifs religieux, désiré et favorisé l'inimitié entre frères. Ce serait en Autriche spécialement le « catholicisme politique » qui aurait toujours reculé les occasions d'entente. Non seulement les nombreuses feuilles du mouvement nationalsocialiste en Allemagne (*Hitlerjugend*, *Nationalsozialistische Monatshefte*, *Das schwarze Korps*), mais toute la presse allemande hors du Reich soumise de quelque façon à l'influence de ces milieux considéraient Rome et par suite le catholicisme et le clergé comme les seuls responsables de cette guerre entre frères. Ce grave reproche que rien ne justifie a constitué un préjudice considérable au catholicisme.

... aux néfastes conséquences pour l'Eglise de cette lutte entre frères.

Quelle en était la conséquence, dans le domaine du ministère pastoral ? Pendant ces années, des milliers d'Autrichiens ont apostasié pour le protestantisme considéré comme la forme « allemande » du christianisme et comme la protection prétendument unique qui permettrait à un Autrichien de confesser, en tant que chrétien, son caractère allemand. Jusqu'ici, la statistique de ces apostasies qui monte dans les 10 000 n'a pas été publiée. Elle produirait une émotion profonde.

Elle prouverait que ces trois dernières années, bien qu'elles fussent sous plusieurs rapports un bienfait providentiel, n'étaient pas à tout point de vue une bénédiction pour l'Eglise catholique romaine.

Ensuite, pourquoi les socialistes tristement nombreux, qui étaient sortis de l'Eglise, en Autriche, au temps du marxisme et spécialement après 1927 et qui dans l'Etat corporatif chrétien ont voulu de nouveau se dire membres d'une confession religieuse, se sont-ils faits en masse protestants, tandis que les vraies conversions du côté catholique sont restées relativement peu nombreuses ? Le véritable vainqueur de ces trois ans, c'est le protestantisme qui, par une tactique habile, a su tirer profit de la tension politique pour sa propagande religieuse. Pour constater ce fait, il suffit de jeter un coup d'œil sur les *Semaines religieuses* du protestantisme autrichien.

Le véritable Autrichien est Allemand.

L'exaspération morale qui s'est étendue pendant trois ans parmi les très bonnes familles autrichiennes, de sentiments nationaux, ne peut être comprise que par celui qui a vécu lui-même dans ces milieux. Souvent il est impossible à la presse étrangère, même catholique, d'y voir clair. Il faudra beaucoup de temps et beaucoup de tact pour qu'en Autriche ces blessures se ferment et avant qu'on puisse créer une situation normale.

Surtout la politique qui consistait à dresser l'Œsterreichertum contre le Deutschtum, politique intensément poussée par la presse juive, devait révolter tous ceux qui connaissent par leurs propres études et observations l'histoire de l'Autriche, intimement mêlée pendant des siècles à tout ce qui est allemand. Le véritable Autrichien s'est toujours senti un homme allemand sur le sol autrichien. Son contact séculaire avec des Latins, des Slaves et des Hongrois lui a formé un caractère propre, mais jamais l'Autrichien vraiment indigène n'aurait songé à se considérer comme l'antipode de l'Allemand ou comme le représentant d'une politique étrangère hostile au Reich allemand. Celui qui montre une indifférence constante envers le sort allemand en Europe ne fait que prouver qu'il n'a jamais été un véritable Autrichien du terroir. L'Autrichien est Allemand de nature et d'esprit. Les familles vraiment catholiques d'Autriche se sont toujours fièrement déclarées allemandes, et le *Civis romanus sum* fut toujours uni tout naturellement au *Civis Germanus sum*.

Inanité de certaines craintes.

Le danger d'une invasion en Autriche d'idées nationalsocialistes.

Beaucoup de personnes étrangères craignent que cette réconciliation n'entraîne une invasion d'idées nationalsocialistes en Autriche. Personne ne nie qu'il existe certains éléments de danger surtout si l'on ne regarde pas de près et si l'on se laisse surprendre en Autriche. Mais ici encore il faut constater deux faits. Comme dans tout parti, il y a dans le nationalsocialisme deux tendances : l'une est conservatrice et insiste expressément sur le christianisme, l'autre est l'aile d'extrême gauche où se sont réfugiés les représentants du mouvement marxiste de jadis. Précisément parce que cette dernière tendance exerce sans cesse son influence fâcheuse comme si elle était l'unique interprète qualifiée du programme nationalsocialiste, beaucoup d'Allemands ont pris envers le mouvement une attitude réservée. Ils voient les valeurs positives du relèvement national, mais ils regrettent profondément que ces éléments destructeurs de la gauche aient encore un mot à dire puisque précisément cet extrémisme de gauche a déjà procuré si souvent une mauvaise réputation à l'étranger. Mais ces Allemands conservateurs se disent que le nationalsocialisme est un mouvement révolutionnaire où tout est encore en fermentation et en développement, tout comme le fascisme des années 1920 à 1922 s'orienta fortement vers le matérialisme sous l'influence antichrétienne de Gentile et ne fut sauvé que par la poigne de Mussolini.

Le nationalsocialisme se laissera peut-être pénétrer, au contraire par l'idée catholique.

Si l'on peut, certes, dire que la situation de l'Eglise d'Italie dans le fascisme est une situation supportable, c'est en premier lieu par le mérite de Mussolini et ces

(1) Les sous-titres sont ajoutés par *la D. C.*

hommes d'esprit religieux, national et conservateur, qui en ces moments restèrent en Italie près du drapeau fasciste lorsque l'influence de Gentile était encore très grande. Ne serait-ce pas possible que de même en Allemagne le nationalsocialisme suive une voie semblable ? Ne serait-ce que pour des motifs purement de politique étrangère ? Rien ne serait plus néfaste qu'en Allemagne ces hommes à l'esprit conservateur, national et chrétien, se retirassent aujourd'hui avant qu'un dernier essai ne soit fait pour faire passer l'attitude religieuse du fascisme dans le mouvement nationalsocialiste. En disant cela, nous nous rendons parfaitement compte que cette voie est considérablement plus difficile à suivre dans un Etat où coexistent deux confessions religieuses et qu'il faut des deux côtés infiniment plus de patience et de sagesse.

En tout cas l'élément extrémiste sera éliminé en Autriche.

Si l'on considère de la sorte la situation de l'Autriche, la signification plus profonde de la mort du chancelier fédéral Dollfuss consiste en ceci qu'il a empêché qu'en Autriche, où le nationalsocialisme ne groupait en majeure partie que les éléments de religion et de mœurs dépravées, qui avaient maintes fois changé de parti et de drapeau et qui ne vivaient que d'extrémisme, cette aile gauche n'emportât la victoire. C'est en cela que je vois la signification historique de ce sacrifice sanglant. Tout comme alors les milieux conservateurs chrétiens et nationaux d'Autriche se sont détournés, avec une violente indignation, de la barbarie de ces meurtriers, ces mêmes milieux, qui savent apprécier la mission du Deutschtum dans un Occident chrétien, condamnent aujourd'hui encore tout extrémisme parce que précisément le caractère autrichien est fait d'entente et de conciliation. Il appartiendra au Front patriotique et même aux organisations catholiques de faire veiller à ce que les éléments extrémistes n'aient jamais l'occasion de commander en Autriche.

On peut être un très bon catholique et un fils fidèle de son Heimat.

C'est alors seulement que l'on verra le travail positif accompli en ces trois ans pour supprimer ces dangers dès leur naissance. A cela s'ajoute la mission particulière du ministère pastoral : celle de gagner ceux qui se sont éloignés, de soutenir ceux qui chancellent et de regagner ceux qui se sont laissé égarer aux temps d'incertitude politique et qui sont pourtant très souvent au fond de leur cœur des caractères irréprochables, pour la religion, pour l'Eglise et pour Rome, sans les léser en rien dans leurs sentiments allemands. C'est justement en Autriche que l'Eglise a la haute mission de prouver — la chose est infiniment plus facile en Italie parce qu'il n'y existe pas de tension entre la romanité et l'Eglise — qu'on peut être un très bon catholique et en même temps un très bon et très fidèle fils de son Heimat, qu'on peut professer sans réserves son Volkstum, son appartenance au peuple allemand, en d'autres mots : que le *Credo in Ecclesiam romanam* ne signifie pas le renoncement à la mentalité (Schicksalsbewustsein) allemande et à la foi en un nouvel avenir de tout le peuple allemand en Europe.

C'est un fait que l'idée nationale existe dans le monde. A plusieurs points de vue, la patrie de cette idée n'est nullement l'Allemagne, mais l'Italie, où longtemps avant le fascisme, de nombreuses personnalités et parmi elles beaucoup d'évêques et de prêtres, ont été les représentants d'une saine renaissance chrétienne. La forte Italie d'aujourd'hui a du reste fourni la preuve que ce mouvement occupait une place légitime dans l'histoire. L'Eglise peut diminuer des dangers ou opposer des négations à ce qu'il y a de malsain et d'hostile au christianisme dans les courants d'idées actuels, et pourtant l'Eglise ne vit pas de négations mais de synthèses, et précisément parce que nous savons que les hommes d'Etat et les chefs politiques d'Autriche, de par leur formation profondément religieuse et culturelle, ne jugent pas des événements actuels d'après leurs conséquences immédiates mais en des périodes historiques beaucoup plus longues, nous avons la plus entière confiance que cette réconciliation entre frères peut être profitable même pour toute la chrétienté.

Influence que l'Autriche catholique pourra exercer sur le nationalsocialisme.

L'Autriche ne s'immiscera jamais dans les affaires politiques intérieures du Reich allemand. Mais elle ne se prêtera pas non plus à ce que le Reich allemand le fasse envers l'Autriche, comme du reste les accords le stipulent clairement. Par contre, une fois que le radicalisme extrémiste se sera écroulé, les milieux modérément conservateurs et chrétiennement nationaux d'Autriche pourront exercer une influence bienfaisante sur le peuple frère d'Allemagne pour que là aussi les groupes qui ont passé du marxisme dans le mouvement nationalsocialiste soient condamnés au silence et ne puissent plus, par leur anticléricalisme inné, arracher du cœur de la jeunesse allemande l'Eglise, le christianisme et la religion. Lorsque le relèvement national sera devenu un mouvement national chrétien, l'heure historique sonnera pour le Deutschtum en Europe.

N'oublions pas ceux qui ont lutté.

Toutefois, une chose est nécessaire et il faut le dire en toute clarté : Il ne faut pas que soient déçus les courageux lutteurs qui ont exposé leurs vies pour l'indépendance de l'Autriche aux heures incertaines où personne ne pouvait prédire l'issue de cette lutte inégale. Même dans les circonstances actuelles, ils ont droit à notre entière reconnaissance. Même lorsque par charité chrétienne tout serait oublié, toute cette haine, ces persécutions et ces éloignements qui, durant ces trois ans, spécialement dans les petites villes et villages, ont divisé jusque les familles elles-mêmes, le principe de justice vaudra, sans lequel aucun Etat ni aucun gouvernement ne peut durer : Celui qui lutte pour un Etat aux temps difficiles doit également obtenir des privilèges dans l'Etat, sinon l'œuvre de réconciliation amènerait dès son premier début une division nouvelle dont les conséquences seraient bien plus nuisibles que la situation anormale qui vient d'être supprimée avec tant de peine. Rappelons-nous donc ici avec une gratitude profonde ces hommes et femmes courageux, surtout cette jeunesse qui, dans les Ostmaerkischen Sturmscharen, le Heimatschutz et le Freiheitsbund, ont risqué leur sang et leur vie, leur position et leur avenir, pour une Autriche nouvelle et plus heureuse. Ils ne passeront pas dans l'oubli. Ces champions courageux ont droit à une place prépondérante afin que la mission culturelle chrétienne de l'Autriche, mission également inscrite dans le Concordat comme un objectif que la politique d'Etat poursuivra contre le libéralisme philosophique et politique, puisse se développer dans toute sa plénitude.

Nous ne nions pas pour autant le droit que possède la presse étrangère catholique de juger de son point de vue la réconciliation entre les deux Etats allemands et d'exprimer ses appréhensions en insistant particulièrement sur les dangers. Nous-mêmes non plus, nous ne méconnaissons pas ses dangers, mais nous savons que dans l'histoire seul celui-là réalise quelque chose qui s'attaque, les yeux ouverts et avec optimisme, à la solution des problèmes difficiles. Celui qui ne voit partout que du noir, qui va partout flairant déloyauté, rupture d'engagements et perfidie, qui n'est animé que du désir de conserver les murs des ghettos politiques et culturels, ou qui ne voit partout que les dangers de la religion

sans voir en même temps la possibilité de réaliser de grandioses entreprises modernes, ne vaut plus pour notre temps actuel. Souvent rien n'est plus nuisible au ministère des âmes que les inconvénients des tensions politiques et rien ne peut être plus profitable à ce ministère pastoral que la liberté de l'âme, conservée en face des problèmes qui ne touchent que de loin à la religion, par leurs complications historiques ou les situations de fait.

C'est en ce sens que nous saluons, en tant que catholiques convaincus, la réconciliation des frères dans le domaine politique. Puissent les chefs du nationalsocialisme réaliser l'autre réconciliation non moins importante et difficile, celle avec le Saint-Siège dans le domaine religieux.

Personne ne s'en réjouirait plus cordialement et avec plus de désintéressement que les catholiques d'Autriche pour qui l'avenir et la grandeur du peuple allemand en Europe est l'objet de leurs ardents désirs et prières.

24 juillet 1936.

Durant une journée d'études à Stuttgart, le conseiller supérieur scolaire, M. Kimmich, montre que le pays de Wurtemberg vient en tête des pays allemands en ce qui concerne le changement des écoles confessionnelles en écoles allemandes nouveau style.

Le grand principe est que l'éducation et l'enseignement doivent être donnés « sur la base weltanschaulique des idées racistes et dans la mentalité nationalsocialiste ».

Déjà, en février 1934, les deux organismes centraux confessionnels ont été unis dans un nouveau département ministériel pour les écoles primaires, et les autorités scolaires des districts ont été également déconfessionnalisées. Un regroupement régional a été effectué. Au printemps de 1936, le nouveau système scolaire a été introduit dans les localités qui avaient jusqu'ici des écoles séparées par confession religieuse. Cette modification a été réalisée par la collaboration du parti, de l'organisation des instituteurs et de l'administration municipale, et cela sans frictions notables ! Aujourd'hui 100 pour 100 des parents évangéliques et 80 pour 100 des parents catholiques envoient leurs enfants dans la Deutsche Volksschule.

25 juillet 1936.

L'article de Mgr Hudal (voir 23 juillet) attire beaucoup l'attention et provoque l'étonnement. La presse viennoise d'influence juive est la première à en critiquer les idées. L'agence de presse allemande et les journaux du Reich insinuent que le cardinal Innitzer lui-même est l'auteur de l'article. La revue catholique antihitlérienne *Der Christliche Staendestaat* veut que la *Reichspost* impose le silence à Mgr Hudal sous peine de perdre son caractère catholique. Le Dr Müller estime dans *Kipa* (29. 7. 36), éditée en Suisse, qu'il est en dessous de la dignité de l'agence de répondre à l'article de la *Reichspost*.

Ce 25 juillet, l'archevêque de Salzbourg, Mgr Waitz, profite de sa visite au Congrès de l'Oesterreichische Akademie pour déclarer, selon la *Salzburger Chronik*, que l'article n'a été écrit par aucun des évêques résidant en Autriche et qu'au contraire ceux-ci repoussent toute solidarité parce que cet article contient « plusieurs exagérations et notions inexactes » et a surtout le défaut de parler d'un « catholicisme politique » sans dire un mot du protestantisme politique.

28 juillet 1936.

Un accord est conclu entre la Ligue du Reich pour l'entraînement physique et la Jeunesse hitlérienne.

Cet accord commence par les paroles suivantes :

Toute l'éducation de la jeunesse allemande en dehors de l'école regarde le Jugendführer du Reich allemand (Schirach). Dans l'application des exercices physiques, le Reichssportführer (von Tschammer) donne son avis et collabore. [...]

30 juillet 1936.

L'*Osservatore Romano* fait la remarque suivante :

La *Hitlerjugend*, organe officiel des organisations de jeunesse nationalsocialiste, part en guerre contre le cardinal Bertram parce qu'il a renouvelé l'interdiction de lire le *Mythe* de Rosenberg. La revue prétend que le cardinal en craint la lecture parce qu'aucun lecteur catholique ne serait à même de réfuter « une seule » des vérités contenues dans ce livre.

Parmi les livres catholiques interdits par la censure allemande, rappelons : *Rome et le christianisme*, de Mgr Hudal ; *Hommes venus à l'Eglise*, du P. Lamping · *Vie de Don Bosco*, du P. Lechermann ; *Race et peuple*, du P. Wilhelm Schmitt ; *Marie vaincra*, de l'abbé Maeder ; l'ouvrage du Dr Niedermeyer sur la stérilisation ; celui de Waldemar Gurian sur le bolchevisme ; *Le Christ notre chef*, de Mgr Groeber, et enfin et précisément la *Réponse au « Mythe » de Rosenberg*.

Il est donc bien entendu que la censure a interdit tous ces livres et la réfutation même de toutes les erreurs de Rosenberg parce qu'aucun des lecteurs nationalsocialistes ne serait à même de réfuter une « seule » des vérités contenues dans ces livres.

1er août 1936.

Les revues publient diverses statistiques religieuses. En Allemagne, on compte 41 080 000 protestants (62 pour 100), 21 772 000 catholiques (33 pour 100), 35 000 « autres chrétiens », 504 000 juifs mosaïques (0,8 pour 100) et 2 652 000 autres non-chrétiens.

De 1925 à 1933, les catholiques allemands (sans la Sarre) passèrent de 20 193 346 à 21 172 087 ; par des conversions et des retours d'apostats 111 843 revinrent à l'Eglise, mais 363 730 catholiques quittèrent l'Eglise.

Les églises protestantes de Berlin notent que de 1932 à 1934, 59 329 adultes et 469 enfants sortirent de la confession protestante ; 59 044 se firent non-chrétiens. Par contre, 88 549 adultes et 219 enfants y entrèrent, ce qui fait un surplus de 29 220 fidèles.

L'Eglise catholique comptait en 1935, en Allemagne, 514 couvents d'hommes avec 11 449 membres dont 4 174 prêtres, 2 164 scolastiques et 5 111 convers. En outre, il y avait 147 couvents de Frères lais avec 2 446 membres, dont 7 prêtres et 543 novices. Pour les Ordres d'hommes, il y a en Allemagne 661 établissements, 4 181 prêtres, 2 164 scolastiques, 7 550 Frères convers et 2 222 novices.

Les Ordres féminins sont représentés par 7 990 établissements, 51 558 religieuses et 7 487 novices.

Enfin, le clergé séculier en activité et en retraite compte 21 695 membres.

Mgr Kaller, évêque d'Ermland, prêche, devant 30 000 fidèles réunis au sanctuaire de Heiligenlande, sur « l'hérésie moderne ». Il dit notamment :

Les mots religion et foi s'emploient souvent dans un sens différent de celui auquel nous sommes habitués.

Pour nous, religion signifie l'entière consécration à Dieu. Par contre, l'hérésie actuelle sépare la religion et Dieu et dit : l'accomplissement du devoir est de la religion, le service rendu au peuple est de la religion. Certainement, nous aussi, nous le disons, mais seulement — et c'est ici que ces idées modernes sont en défaut — en union avec Dieu.

Si ce service ne reste plus uni à Dieu il cesse d'être de la vraie religion pour devenir un service d'idoles.

On dit : la religion n'a rien à faire avec la vie publique ; la religion est chose privée, à exercer dans le silence de son domicile intérieur. A ces dires, il faut toujours répondre : Pour nous, la religion signifie union avec Dieu ; elle doit donc également rester unie avec toute la plénitude de la vie, car de cette vie Dieu est le créateur et le conservateur.

Le Christ doit dominer partout sur cette terre, en cette vie.

On dit : L'Allemagne n'a jamais été aussi fidèle qu'aujourd'hui. Mais ici encore on attribue au mot « fidèle » un sens totalement différent de celui qu'il a eu jusqu'ici et que nous continuerons à lui donner. La foi en notre peuple, la foi dans l'Allemagne est tout ce que l'on veut de grand, de beau, d'élevé, mais elle n'est pas la foi que l'Eglise, que le Christ exigent de nous pour atteindre la vie éternelle. Notre foi religieuse, c'est Dieu, c'est le Christ.

On parle de race, de peuple, de sang, de terre, comme des biens les plus élevés. Nous aussi, nous sommes convaincus qu'ils sont de grands biens. Mais si précieux qu'ils soient, le bien le plus grand est et restera pour nous Dieu lui-même.

Le ministre de la Propagande, Dr Goebbels, décide que jusqu'au 7 septembre il y aura trêve des réunions diverses du parti, en raison des jeux olympiques.

Le *Deutsche in Polen* annonce que Mgr Clemens, secrétaire général des organisations de jeunesse catholique, mis en prison en novembre 1935 (voir *D. C.*, t. 36, col. 538), a été remis en liberté.

3 août 1936.

Le ministre de l'Education du Reich et de la Prusse publie un décret ordonnant que les ecclésiastiques qui donnent l'instruction religieuse dans les écoles devront s'abstenir de toute activité dans les organisations de jeunesse catholique. L'ecclésiastique est donc sommé de choisir et d'abandonner une des deux formes d'apostolat.

Le cardinal Bertram, en tant que président de la Conférence de Fulda, proteste aujourd'hui auprès des autorités civiles. L'Eglise n'accepte pas l'application de ce décret.

Les groupements de jeunesse, organisés conformément aux directives épiscopales concernant l'Action catholique dans les paroisses, forment un élément essentiel du ministère des âmes et ne peuvent se passer de la direction sacerdotale. Là où il y a dans la paroisse plusieurs prêtres, on cherchera à diviser le travail de l'instruction religieuse scolaire et de la direction des groupements. Là où ne se trouve qu'un prêtre, l'instituteur pourrait, selon le Concordat, donner l'instruction religieuse. Mais pratiquement on sera forcé de donner l'instruction religieuse en dehors du programme scolaire, chose difficile parce que la Jeunesse hitlérienne occupe les enfants pendant beaucoup de temps.

On espère que la mesure sera rapportée.

5 août 1936.

Mgr Hudal écrit un second article dans la *Reichspost*, cette fois signé « Bischof Dr Alois Hudal » et intitulé « Encore une fois : le 11 juillet vu de l'Observatoire catholique ».

En voici la traduction :

Les nombreuses voix qui se sont fait entendre pour ou contre l'article publié le 23 juillet dans la *Reichspost* ne font que prouver que cet article parlait de choses qui brûlaient dans le cœur d'un grand nombre d'hommes. La réconciliation des deux Etats après trois ans de luttes fratricides qui, il est vrai, ont pu apporter des profits à plusieurs, peut être jugée du point de vue de la politique étrangère ou intérieure. Il appartient aux autorités gouvernementales qui en portent la responsabilité, maintenant et dans l'histoire, d'éclairer le public sur ces points.

Mais le droit d'examiner du point de vue catholique un accord de si haute importance historique ne peut pas être refusé à ceux qui sont à même de voir de plus haut les effets de cette lutte entre frères, en observant les communautés (allemandes) à l'étranger et, en général, au point de vue spirituel, par les nombreuses informations qu'ils reçoivent.

Mon article, qui n'avait pas d'autre but que celui d'apprécier l'acte du gouvernement autrichien à la lumière catholique, a obtenu des réponses où percent non seulement le déplaisir causé par les idées énoncées, mais la visible opposition au fait même de la réconciliation qui, certes, n'était pas jugé désirable par tout le monde, notamment par les émigrés, dont personne plus que moi-même ne regrette le sort, ou par des hommes qui ne peuvent s'imaginer l'Autriche que dans une antithèse constante envers le Reich allemand.

En tout cas, le droit de juger cet acte des deux gouvernements, du point de vue catholique, appartient à tout laïque catholique et à plus forte raison à un évêque.

Il est regrettable que précisément le *Christliche Staendestaat*, qui par ailleurs semblait vouloir être le représentant particulièrement intégral du catholicisme en Autriche, veuille refuser ce droit à un évêque qui avait le bonheur de se dire Autrichien et de travailler pour l'Autriche avant que personne ne connût encore cette revue et ses objectifs.

Sans m'occuper davantage de la polémique du *Staendestaat* et de sa forme odieuse, peu courante jusqu'ici dans le journalisme catholique, je ne veux que marquer quelques points pour conclure :

1° On crée des équivoques néfastes et on dit sciemment une contre-vérité lorsqu'on affirme que cet article part en guerre contre ce qu'on appelle le « catholicisme politique ». A lire sans préjugé l'article de la *Reichspost*, basé du reste sur les témoignages de prêtres expérimentés dans le ministère pastoral en Autriche même, on devra reconnaître, au contraire, que l'article se tournait contre les milieux qui rendent ledit « catholicisme politique » et Rome responsables de ces trois ans de conflit. Donc, c'est absolument le contraire de ce que l'on reproche dans les réponses.

2° Il est impossible de nier avec preuves à l'appui que cette querelle entre frères a exercé une influence malheureuse sur la vie religieuse, non seulement parce que le protestantisme autrichien tirait profit de cette tension pour ses propres fins, mais parce que ce conflit créa une masse d'impondérables. N'est-il pas vrai que sans cesse on combattait l'Eglise catholique sous le mot d'ordre qu'elle était « antiallemande » et que, par suite, elle s'opposait à une pacification ? C'était un reproche sans fondement aucun, comme il est dit assez nettement, mais le reproche était fait.

3° Si j'ai distingué deux tendances dans le national-socialisme, ce n'était vraiment pas pour rendre hommage à qui que ce soit et surtout pas à un néopaganisme. Permettez-moi de faire appel à mes ouvrages assez connus : *Rom, Christentum und deutsches Volk*, et *Deutsches Volk und christliches Abendland*. Je n'ai fait que constater

ce que savent tous ceux qui connaissent le mouvement. Comme catholiques, nous devons souhaiter et faire tout notre possible pour que les hommes conservateurs-chrétiens en Allemagne, dans la mesure où ils ont adhéré au nationalsocialisme, réussissent à s'imposer contre le radicalisme de gauche, si nous ne voulons pas du bolchevisme qui ne s'arrêtera probablement pas aux frontières autrichiennes. Le catholique surtout a le devoir sacré — puisqu'il s'agit de millions de catholiques et, d'une certaine façon, du sort du christianisme en Occident — de favoriser, dans l'intérêt de la religion, une revision du mouvement pour que les dernières choses ne soient pas pires que les premières. Le mouvement nationalsocialiste n'est pas, en Allemagne, un problème, mais un fait, une réalité dont le christianisme doit tenir compte, et nous devons espérer et prier pour que le chef attitré du parti, après avoir abandonné le premier article du programme par la réconciliation avec l'Autriche, reçoive la force d'imposer silence aux hommes de gauche qui se sont réfugiés dans le mouvement en venant du marxisme et du libéralisme avec son esprit de Kulturkampf. Mon article cherchait à montrer spécialement que la réconciliation entre les deux Etats pouvait constituer un pont même pour ce point.

4° Nous sommes tous profondément convaincus que l'Autriche possède une mission particulière dans le bassin du Danube. Il y a quelques jours seulement, j'y ai encore consacré un article dans la *Korrespondenz Ecclesia.* Seulement, pour réaliser cette mission, il est beaucoup plus important et plus utile d'agir que de parler...

Cet article était suivi d'une note de la rédaction de la *Reichspost*, signée par le Dr Friedrich Funder. En voici la traduction :

Au cours des explications relatives à l'article « Le 11 juillet du point de vue catholique », certaines feuilles ont également porté des accusations et des blâmes sur la *Reichspost* comme si cette dernière aurait dû refuser la publication de l'article et aurait quitté le bon chemin en l'acceptant.

Il me semble que certaines constatations de principe sont ici à leur place :

Lorsqu'un personnage, occupant une haute position dans l'Eglise, veut se prononcer publiquement sur des questions importantes du point de vue catholique ou de l'intérêt culturel général, et demande pour cela de pouvoir disposer de nos colonnes, la *Reichspost* estime de son honorable devoir, comme journal catholique, de tenir compte de ce désir, même s'il fallait supposer que ces déclarations pussent provoquer de la contradiction. Où donc un évêque catholique se prononcera-t-il si ce n'est dans la presse catholique, et quel droit auraient les laïques de lui refuser la parole et de lui imposer le silence, lorsqu'il veut ouvertement formuler son jugement « du point de vue catholique ? »

La presse quotidienne catholique en général n'est pas une cour de caserne où des personnages de haute valeur morale, ayant une responsabilité publique propre et une expérience mondiale, devraient rester au garde à vous ou marcher au commandement comme des recrues ; au contraire, le quotidien catholique doit être le lieu de rencontre d'autant d'esprits solides que possible, dont l'harmonieuse entente dépend des principes et de la bonne volonté qu'ils possèdent en commun pour agir au mieux des intérêts de l'Eglise, pour l'Etat et le peuple.

La revue nommée par Mgr Dr Hudal s'est crue en droit de demander si la *Reichspost*, pour avoir publié cet article d'un évêque autrichien, était « encore un journal catholique ». Ladite revue peut, avec une tranquillité égale à la nôtre, laisser la réponse aux autorités épiscopales qualifiées. La guerre entre journaux qui doivent avoir la mission de servir la cause autrichienne et catholique n'est pas salutaire, et nous renonçons par conséquent à nous arrêter à d'autres erreurs et affirmations inexactes. Disons seulement une chose, en toute modestie, pour le rappeler amicalement : les ouvriers qui ne sont venus dans la vigne qu'à la onzième heure reçoivent, selon l'Evangile, le même salaire que ceux qui peinent depuis l'aurore ; le même salaire, mais non pas le droit de faire la leçon à ceux qui ont porté tout le poids du jour et de la chaleur.

9 août 1936.

La *Reichspost* se livre à quelques réflexions sur la prochaine Conférence épiscopale de Fulda :

Si l'épiscopat allemand a pu différer d'opinion pendant un certain temps sur la tactique mais non sur les idées fondamentales, il porte maintenant un jugement absolument unanime sur la situation de fait. Les torts causés à l'Eglise et à la vie religieuse dépassent toute mesure. Des établissements éminemment précieux au point de vue culturel ont été détruits, des organisations catholiques très solides ont été décimées ou supprimées. Les moyens d'action spirituelle moderne ont perdu leur liberté ou leur existence, la jeunesse scolaire est abandonnée à une indigence religieuse effroyable.

Bien des personnes craignent pire encore que ce qui a été fait jusqu'ici par la discrimination systématique de tout ce qui est catholique, par l'exploitation éhontée de procès menés à divers titres contre des religieux et des autorités ecclésiastiques. Dans les milieux dont il est impossible de mettre en doute le loyalisme envers l'Etat, on s'occupe de machiner pour les prochains mois des coups encore plus graves contre l'Eglise. On serait décidé à frapper au cœur de l'Eglise par les mesures suivantes : entraves dans le choix de la vocation sacerdotale, exclusion de tous les Ordres religieux même de l'enseignement privé, introduction du contrôle de l'Etat sur l'administration et sur les rapports des couvents, enfin suppression des organisations de jeunesse catholique, pour autant qu'elles existent encore. Aux plaintes éventuelles contre la violation du Concordat, on répondrait par la dénonciation et la suppression des dernières barrières de protection.

— Un correspondant berlinois du *Daily Telegraph* annonce que la police secrète d'Etat vient d'arrêter encore 26 chefs de jeunesse catholique. Toujours prétendument pour collusion secrète avec les communistes.

La *Reichspost* recueille quelques paroles prononcées dernièrement par quelques-uns des chefs du nationalsocialisme. Voici ce que dit le chef du bureau de politique raciste :

Le véritable ennemi du nationalsocialisme est le catholicisme. Il ne faut pas penser simplement à ce qu'on appelle le catholicisme politique, mais au catholicisme tout court, en tant que Weltanschauung, en raison de son attitude supraraciste et dualiste. Voilà le contraire absolu de la Weltanschauung du nationalsocialisme. Ce sera une lutte à vie ou à mort, mais il faut y passer.

Baldur von Schirach déclarait la dernière semaine de juillet, au camp d'exercice de chefs de jeunesse, près de Heidelberg :

Lorsqu'on hisse le drapeau et le ramène, chacun voit dans cet emblème sacré la forme terrestre de sa nostalgie éternelle. En reconnaissant cela, nous entrerons nécessairement en conflit avec les autres qui enseignent autre chose. Nous en prenons la responsabilité. Nous voulons être une jeunesse croyante qui ne connaît rien d'autre que la face éternelle de la nation allemande. Ainsi nous sommes par le fait même les détenteurs d'une conviction religieuse et les apôtres d'une foi nouvelle et sacrée.

Le Reichsführer du Front du travail allemand, M. Ley, a dit :

Notre foi, qui seule peut nous sauver, est le national-socialisme et cette foi religieuse ne tolère aucune autre foi à côté d'elle.

La *Reichspost* ajoute :

Pour ces opinions doctrinales, bien qu'elles ne reflètent que des convictions personnelles, pour cette construction idéologique qui ne s'est formée qu'en ces dernières dizaines d'années, les chrétiens croyants d'Allemagne devraient sacrifier leur Weltanschauung religieuse, une Weltanschauung véritable qui a réellement formé la civilisation et la culture depuis deux fois mille ans, une foi dont l'origine n'est pas une doctrine humaine.

Pour cette foi dans le Fondateur divin et sa doctrine, les chrétiens se sont fait martyriser et brûler dans les jardins de Néron... Croit-on réellement que la chrétienté fidèle et jusqu'ici constante d'Allemagne consentira à abandonner sa foi en échange des opinions de MM. Ley, ou Rosenberg, ou Baldur von Schirach et que, si elle ne le fait pas de bon gré, il faudra lui arracher la foi par la violence ?

Il est nécessaire de dire les choses ouvertement et franchement. C'est par-dessus les meilleurs qu'il faudra passer pour réaliser sérieusement les conceptions totalitaires de cette théorie. Et d'une façon ou d'une autre, il faudra jouer aux Nérons ou aux Dioclétiens. Et pour obtenir quoi ?...

A l'étranger on peut déjà se poser l'effroyable question : en qui faut-il voir l'ennemi le plus dangereux : le bolchevisme ou... ?

14 août 1936.

A Berlin, *l'Allgemeine Evangelische und Lutherische Kirchenzeitung* expose les objectifs national-socialistes en matière de politique ecclésiastique. Elle écrit :

La prochaine bataille importante de la N. S. D. A. P. comportera une explication à fond avec les Eglises. Lorsque les jeux olympiques et le Congrès général du parti seront passés, tout le mouvement s'attaquera à la « lutte hivernale 1936 ».

Nous poursuivrons alors le but d'introduire la propagande nationalsocialiste dans ces milieux mêmes qui placent l'autorité de l'Eglise au-dessus de celle de l'Etat. Lors de ces explications on pourra voir où se trouvent les vrais membres du parti.

17 août 1936.

Le *Westdeutsche Beobachter* publie un long article écrit prétendument par un théologien catholique et soutenant que la doctrine politique de saint Thomas d'Aquin a été faussement interprétée jusqu'ici dans le but de favoriser une politique de domination ecclésiastique alors qu'en réalité saint Thomas est le défenseur d'une conception totalitaire de l'Etat où le bien général est la loi suprême. Il serait tout à fait conforme à la conception thomiste que l'Etat fasse valoir un droit de législateur en matière religieuse.

18 août 1936.

Dans le *Westdeutsche Beobachter*, le chef national-socialiste régional et conseiller d'Etat Grohé compare la guerre civile espagnole et la révolution nationale d'Allemagne. D'après lui, l'Eglise est la grande responsable de la situation actuelle.

Dans le passé, l'idée catholique romaine n'a pas pu empêcher le glissement vers le marxisme et elle exerce encore moins maintenant la force d'attraction nécessaire pour vaincre la conception marxiste.

L'Eglise et le christianisme n'ont donc plus d'importance pour le monde moderne.

L'Espagne est un pays nettement catholique. Rien n'entravait l'activité de l'Eglise catholique, cette dernière ne peut même pas prétexter une scission confessionnelle comme en Allemagne. Or, dans cette Espagne catholique, l'Eglise n'a même pas pu résister avec succès à l'extension du marxisme. La guerre civile a éclaté et elle a menacé d'ensevelir l'Eglise sous les décombres. Cela prouve clairement que la force spirituelle créatrice de l'Eglise ne signifie plus grand'chose et que les peuples, s'ils veulent ne pas périr, ont besoin d'une base spirituelle nouvelle. [...]

Une institution qui a fait beaucoup de choses dans le passé, touche à sa fin.

C'est à des affirmations de ce genre que le Pape va répondre dans son discours du 14 septembre 1936 aux réfugiés d'Espagne (*D. C.*, t. 36, col. 453 et s.). On voit, du reste, que M. Grohé ignore la situation espagnole, puisque l'Eglise, depuis bien longtemps, y a été en butte aux persécutions, sournoises et ouvertes, de la part des libéraux.

20 août 1936.

La Conférence annuelle de l'épiscopat allemand à Fulda (18-20 août) prend fin. Les évêques signent plusieurs documents.

Le texte de la première lettre collective a été publié dans *la D. C.*, t. 36, col. 645 et suiv. Cette lettre concerne le danger bolcheviste, ainsi que l'attitude du gouvernement allemand, qui, par son activité antireligieuse, ouvre la porte au bolchevisme. Des commentaires de presse relatifs à cette lettre ont été publiés à la suite du texte.

La Conférence épiscopale de Fulda s'est occupée des incidents des procès de Coblence contre des membres de la Société des Frères de Waldbreitbach et des différents excès auxquels ces procès ont donné lieu.

Voici la traduction de cette lettre, qui fut lue dans les églises le 6 septembre. Le texte en a été publié notamment dans le *Kirchliche Amtsblatt für die Dioezese Münster* (n° 22, 1. 9. 36) :

Seconde lettre collective de Fulda : les procès de Coblence et la question religieuse.

Les évêques réunis à la Conférence épiscopale de Fulda veulent adresser à leurs diocésains un mot d'explication au sujet des manquements commis par des membres de la Société des Frères de Waldbreitbach, qui ont provoqué partout tant d'étonnement et qui ont été exploités pour attaquer les Ordres, les prêtres et l'Eglise.

En ce temps si grave, rien ne nous a causé une douleur plus profonde que ces manquements. Nous les condamnons non moins sévèrement que les tribunaux séculiers, à qui on ne peut pas reprocher d'avoir agi selon le droit et la loi. Nous nous plaignons amèrement de ces manquements, non seulement à cause des haineux reproches, attaques et moqueries auxquels ils ont donné occasion, mais avant tout à cause des graves offenses faites à Dieu. La foi ne nous enseigne-t-elle pas qu'il faut craindre le péché même plus que toutes ses pires conséquences ?

Mais, pour plus de clarté, il faut tout d'abord faire une première constatation. Les Frères de Waldbreitbach n'appartiennent pas à l'Ordre des Franciscains fondé par saint François, ils forment une Société de Frères lais fondée en 1862 par deux pieux et idéalistes artisans qui

donnèrent à leur Société le nom de saint François d'Assise.

Les feuilles hostiles aux religieux créent donc une confusion et commettent une injustice lorsqu'elles mêlent l'Ordre des Franciscains pour l'accuser ou lorsqu'elles jettent la faute sur tous les Ordres religieux catholiques en général. Les Frères de Waldbreitbach ne forment pas un Ordre, mais une Société religieuse de laïques. Mais même à les considérer comme un Ordre, il resterait toujours que plus de 99 pour 100 de nos religieux conservent leur honneur intact et n'ont absolument aucune responsabilité. Eux aussi ont droit à la vérité et au respect de leur honneur, et ils peuvent exiger qu'ils ne soient pas attaqués et injuriés sans motif ou raison.

Abstraction faite d'une seule et toutefois très triste exception, aucun prêtre n'a paru devant le tribunal dans le procès contre les Frères Franciscains. En dehors de ce cas exceptionnel, il s'agit exclusivement de Frères laïques. Il est donc une fois de plus contraire à la vérité et à la justice qu'une partie de la presse désigne les accusés et condamnés comme étant des ecclésiastiques religieux et plus encore lorsque ce fait devient un prétexte à accuser tout le clergé. De plus, les Frères de Waldbreitbach, il va de soi, n'exercent aucun ministère d'âme, puisque ce sont des laïques. Un journal très répandu crée donc une fois de plus de la confusion lorsqu'il proteste contre le fait que « des sujets tellement dégénérés soient encore occupés au ministère spirituel auprès de la population ».

Nous devons repousser très vigoureusement et de toutes nos forces toutes les offenses et injures faites contre le sacerdoce à propos des procès de Coblence et de quelques autres. Le corps sacerdotal ne mérite pas d'être constamment humilié et soupçonné de la façon la plus grossière à cause des fautes de quelques rares membres. Une revue est allée jusqu'à reprocher au clergé « sa dégénérescence morale complète ». Une telle injure sans mesure se juge elle-même aux yeux de tous les hommes honnêtes. L'éditeur de cette revue semble avoir complètement oublié que des centaines de prêtres se sont montrés pendant la guerre non pas comme des hommes moralement dégénérés, mais comme des hommes de mœurs pures, des hommes courageux, fidèles à leur devoir et à leur patrie.

Pour ce qui est de nos Ordres religieux, nous voudrions demander qui s'est mieux qu'eux voué au service du bien commun ? Qui a soigné nos soldats blessés, malades et mourants avec plus d'amour ? Qui a fait plus de sacrifices pour eux que nos Ordres religieux ? Où donc, pendant les années de misère, pauvres et affamés se sont-ils réunis en plus grand nombre que devant les portes de nos couvents ?

Des milliers de religieux, hommes et femmes, ont partagé leur dernier morceau de pain avec les pauvres. En reçoivent-ils aujourd'hui la récompense d'une façon aussi haineuse et injuste ? Même les Frères de Waldbreitbach ne se sont pas toujours, et même pas maintenant dans leur majorité, montrés comme des éléments nuisibles au peuple. Ils remplissent une profession très difficile et moralement dangereuse. Ils ont affaire à des hommes anormaux et malades à tous les points de vue, notamment au point de vue moral. Il faut un grand esprit de sacrifice pour se vouer au soin d'hommes aussi misérables, délaissés et en partie même méchants. Celui qui connaît cette profession ne jugera pas les Frères avec la même dureté que tant d'autres. Dans la guerre et pendant la guerre, les Frères de Waldbreitbach ont fait entièrement et pleinement tout leur devoir. Vingt-cinq des leurs sont tombés au champ d'honneur. Le mal qui leur est devenu si néfaste a dû leur être inconnu avant la guerre.

Ce n'est pas que nous voulions excuser les coupables ; mais nous sommes loin de penser que les torts causés par eux ont été aussi considérables que celui qu'ont fait beaucoup de journaux en répandant devant tout le monde, même devant la jeunesse, les récits sensuels des tristes événements en y ajoutant quantité de remarques mordantes et de caricatures affreuses. Le tribunal de Justice n'est pas responsable de tout cela, car il s'est efforcé, selon sa vieille tradition, de faire paraître dans la presse des résumés aussi succincts que possible de ces pénibles incidents, en tenant compte du bien commun et particulièrement de la jeunesse. Il est regrettable que beaucoup de feuilles aient abandonné cette bonne tradition dans le cas de Coblence, notamment les feuilles destinées aux jeunes gens. Elles ont fait connaître à la jeunesse des fautes et des crimes qu'elle a probablement ignorés jusque-là et qu'elle ne devrait jamais apprendre. Tous ceux qui ont de l'expérience et qui connaissent la jeunesse savent quel dommage peut en résulter. Il est particulièrement triste et dangereux que les nouvelles et les photos de ces incidents aient été exposées, dans tout le pays, aux lieux d'affichage. On l'a même fait près de l'entrée de l'église et de l'école. C'est comme si l'on voulait combattre une maladie en répandant partout les germes du mal.

Beaucoup de ceux qui se sont montrés de rigides justiciers de la morale dans le cas de Waldbreitbach ne sont pas toujours, ailleurs, des avocats aussi diserts et aussi soucieux de la moralité. Il ne nous est guère arrivé de rencontrer auprès d'eux un écho favorable lorsque nous prenions la défense de la sainteté du mariage et de la protection des bonnes mœurs dans la vie publique. Souvent nous avons vainement protesté contre les graves manquements aux devoirs matrimoniaux et à la fidélité conjugale, manquements qui détruisent et dissolvent de plus en plus la vie familiale. Nous avons trouvé peu d'encouragement dans la lutte contre le commerce — qui vient récemment de reprendre — d'images pornographiques et contre la vente publique de certains moyens qui provoquent directement à l'immoralité. Nous nous sommes efforcés en vain d'arrêter les effroyables et innombrables massacres d'enfants et d'empêcher des crimes qui doivent être la perte de tout peuple. Pourtant il s'agit ici d'abus et de dangers si tristes et si néfastes que tout le monde devait s'entendre pour les combattre.

Alors, pourquoi une partie de la presse s'est-elle comportée, dans le cas des procès de Coblence, autrement qu'en face de tant de crimes et d'abus moraux si graves ?

Manifestement parce qu'on voulait exploiter les tristes incidents comme une machine de guerre contre les Ordres, les prêtres et l'Eglise. Il ne semble y avoir, hélas ! pour beaucoup rien de plus important en ce temps si sombre, que de combattre par la parole et par la plume l'Eglise et le christianisme dans la jeunesse, dans la famille, dans les ateliers et dans les diverses organisations. Et qu'espère-t-on de cette guerre, même en cas de succès ? Car partout l'incroyance a été le fourrier et l'alliée du bolchevisme. La lutte contre les religieux et les prêtres est partout le signe avant-coureur de la révolution mondiale bolcheviste, comme aussi le phénomène qui l'accompagne. Intentionnellement ou non, tous ceux qui combattent la foi et l'Eglise se font les collaborateurs du bolchevisme.

Nous voulons terminer sur une exhortation à la paix. La situation du monde est si grave que nous demandons de toute notre âme qu'on cesse de combattre violemment la foi chrétienne et l'Eglise catholique et même d'employer des institutions publiques de l'Etat pour des fins hostiles à la foi. Nous, évêques, de même que notre fidèle clergé et la population catholique, nous ne désirons rien plus ardemment que la paix et l'unité du peuple allemand, par conséquent la fin d'une lutte qui ne peut être profitable ni heureuse pour notre patrie.

Comme toujours lorsque la patrie a fait appel à nous, nous sommes, aujourd'hui encore, prêts à nous mettre

joyeusement à son service et à appuyer le Führer dans sa lutte défensive contre le bolchevisme qui menace toute la terre, dans son effort de conserver la paix et dans son œuvre de reconstruction de notre patrie. S'il est vrai que l'unité de la foi ne peut jamais être restaurée par la force et par l'oppression des convictions religieuses, mais uniquement par la grâce de Dieu, il est vrai aussi que l'unité du peuple et de l'âme du peuple allemand n'ont pas à en souffrir plus que durant la grande guerre. Ce n'est pas nous qui avons introduit cette lutte néfaste d'aujourd'hui dans notre peuple. Mais ce sont des hommes non chrétiens qui pensent peut-être semer une foi nouvelle, mais qui ne récolteront qu'incroyance et athéisme.

Ils prétendent combattre la scission existante ; mais ils augmentent cette dernière à l'infini.

Dieu nous garde du malheur d'un nouveau déchirement de la foi et du malheur plus grand encore de l'athéisme !

Fulda, le 20 août 1936.

Troisième lettre collective : l'école confessionnelle.

Nous traduisons le texte qu'a publié le *Kirchliche Amtsblatt für die Diœzese Münster*, nº 24 du 10. 9. 36 :

De nos jours, une lutte est déchaînée dans les pays allemands pour les biens les plus élevés et les plus sacrés. Parmi les biens que nous avons hérités de nos ancêtres et que nous estimons et protégeons comme un héritage sacré, se place l'école confessionnelle.

Depuis un an, de graves attaques sont lancées contre l'existence de l'Ecole confessionnelle dans quelques pays (Bavière, Wurtemberg et Hesse). Les adversaires de l'école confessionnelle cherchent souvent à miner l'enseignement confessionnel, non pas par la concurrence mais en déformant cet enseignement même. On se plaint de plus en plus de paroles non chrétiennes émanant de maîtres pris individuellement, on se plaint de paroles qui blessent gravement le sentiment religieux des enfants. En certains endroits, on a supprimé des écoles les insignes religieux et les Crucifix. Les manuels et le programme scolaire privent, pour bien des matières, l'école confessionnelle de son caractère chrétien.

Evêques, il est de notre devoir de vous dire quelques mots clairs au sujet de l'école confessionnelle, pour que ne vous manquent pas, dans les heures de décisions graves, les indications nettes.

I. — Les catholiques ont le devoir de conscience de réclamer l'école confessionnelle.

C'est là le point central de l'actuelle lettre pastorale. Notre Saint Père le Pape Pie XI dit dans sa grande encyclique du 31 décembre 1929 sur « l'éducation chrétienne de la jeunesse » : « Tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique, destinée à leurs fils, est œuvre proprement religieuse.... Qu'il soit donc bien entendu et reconnu par tous que, en procurant l'école catholique à leurs enfants, les catholiques de n'importe quelle nation ne font nullement œuvre politique de parti, mais œuvre religieuse indispensable à la paix de leur conscience. » (1)

En vertu de la mission qui lui a été donnée par le Fils de Dieu, la sainte Eglise a le devoir et le droit où et quand le fidèle se trouve en face d'un devoir de conscience. N'est-elle pas la maîtresse suprême dans toutes les questions de foi et de mœurs ? Or, l'Eglise dit clairement que c'est un devoir de conscience pour tous les catholiques d'envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques. Elle l'a dit déjà bien souvent autrefois. Elle l'a fait encore de nos temps dans les claires dispositions suivantes du Code de droit ecclésiastique : « Tous les fidèles doivent recevoir, dès leur enfance, un enseignement et une éducation tels que, non seulement on ne leur apprenne rien qui soit contraire à la religion catholique et à l'honnêteté des mœurs, mais encore que la formation religieuse et morale y occupe la première place. » (Canon 1372, § 1.) En même temps (*ibid.*, § 2), les parents et leurs remplaçants sont avertis qu'ils ont le droit et la très grave obligation de conscience de procurer à leurs enfants une éducation chrétienne. Voilà le principe du Code du droit de l'Eglise.

Sans cesse l'Eglise tient en éveil le sentiment de responsabilité de ses fidèles dans une affaire aussi importante. Dans son encyclique sur l'éducation, le Saint-Père Pie XI dit expressément : « Il ne peut même être question d'admettre pour les catholiques cette école mixte... où, l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques, ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements... en commun avec les élèves non catholiques. » (1)

Dans ces claires paroles, le Saint-Père déclare également que la soi-disant « Deutsche Gemeinschaftsschule », l'école commune allemande, est inadmissible pour les catholiques. Elle est insuffisante, car il ne suffit pas que l'instruction religieuse soit donnée dans une école, mais « il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien » (2).

A entendre des déclarations aussi graves, vous devez vous dire : Il faut bien qu'il y ait de très graves raisons pour que l'Eglise prononce une interdiction aussi claire et aussi pressante. C'est exact. Vous connaissez tous la raison. Le bien par excellence que les parents ont à donner à leurs enfants est notre sainte foi catholique. Cette dernière décide du temps et de l'éternité. Pour la conservation de cette sainte foi, l'Eglise a prié, lutté et souffert durant les siècles ; c'est pour la foi que les saints martyrs sont joyeusement allés à la mort ; c'est pour elle que nos ancêtres ont fait les plus lourds sacrifices à l'époque du Kulturkampf. Vous expérimentez vous-mêmes chaque jour et surtout aux heures les plus graves de la vie ce que la foi nous donne de lumière, de force et de consolation. Celui qui s'est rendu compte des valeurs que contient la sainte foi, doit comprendre pourquoi l'Eglise veille si jalousement pour que ce trésor précieux ne se perde pas et ne souffre pas de dommages. « Que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers s'il vient à perdre son âme ? » (*Matth.* XVI, 26). Celui qui comprend toute la gravité de cette parole du Christ, comprendra également la grande préoccupation et la détresse spirituelle des parents catholiques devant le salut des âmes de leurs enfants lorsque ces parents sont obligés de confier leurs enfants à des écoles non catholiques.

Or, cette foi est en danger dans l'école commune. Même si l'on empêchait que le bien de la foi catholique soit menacé dans les tendres consciences des enfants par des attaques ouvertes, un autre danger, aussi grand, ne peut être évité. Le plus grand ennemi de la foi est l'indifférence religieuse, l'indifférentisme : la mentalité de ceux qui pensent pouvoir se passer de la religion révélée dans la vie pratique ; l'esprit de ceux qui estiment qu'il n'importe pas qu'on soit catholique, protestant ou Deutschglaeubig. L'expérience enseigne que rien ne tue aussi sûrement la foi que cet esprit de froideur et de tiédeur religieuses.

Or, c'est là l'esprit de l'école commune. Car, comment se passent les choses dans ces écoles ? En dehors de l'instruction religieuse, aucune prière vraiment chrétienne n'y est dite, on n'y prononce aucune parole sur le Christ et sa sainte Eglise sous prétexte de ne pas

(1) Cf. *D. C.*, t. 23, col. 412.

(1) *D. C.*, t. 23, col. 410.
(2) *Ibid.*, col. 411.

offenser les sentiments des dissidents. Quelle est l'influence d'une telle atmosphère sur les âmes impressionnables des enfants ? Quel sera l'effet de cet esprit nettement contraire à l'esprit de la maison familiale et de l'enseignement religieux ! Peu à peu de nombreux enfants deviennent les victimes de cet indifférentisme qui a privé déjà tant d'adultes de leur foi.

A cela s'ajoute une autre considération. C'est la sainte volonté de Dieu que l'enfant se développe jusqu'à devenir un homme dont toute la vie et tous les actes sont sustentés et informés par la religion. Est-ce que l'école commune peut réaliser cela ? Dans l'école commune, la vie est mesurée avec d'autres valeurs que dans l'instruction religieuse et dans la maison de la famille. Ainsi les enfants de cette école s'accoutument chaque jour à une séparation entre la religion et la vie. L'école ne fait rien pour remplir la mission si importante et si décisive de lier dans une forte unité la religion et la vie. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'on forme ainsi des caractères médiocres et tiraillés par des principes différents ; des hommes qui gardent peut-être au fond de leur cœur ou dans leur famille quelque chose de la religion mais pour qui la religion est tombée au rang de chose secondaire pour le reste de leur vie ?

L'attitude de notre Eglise tient compte de ces observations. Puisque l'Eglise prend au sérieux l'appel de Dieu, l'appel de former le Christ dans les hommes (*Gal.* IV, 19), elle rejette l'école commune en vertu de la plus grave des obligations de conscience.

Si la liberté de conscience n'est pas une parole vaine dans les pays allemands, on ne pourra pas négliger la réclamation que fait la population catholique par devoir de conscience, la réclamation de l'école confessionnelle ; il ne faut pas que des milliers de loyaux Allemands catholiques soient poussés dans le plus grand des conflits de conscience.

II. — Les catholiques réclament l'école confessionnelle catholique également au nom du droit et en vertu de l'obligation contractuelle.

« La justice est le fondement des Etats », dit un ancien proverbe. Les peuples périssent chez lesquels le droit et la loyauté ne sont qu'une illusion vaine.

L'école confessionnelle est solidement ancrée dans le droit allemand. A un moment solennel, le Führer a déclaré devant toute la terre que « le gouvernement national voit dans les deux confessions chrétiennes des facteurs d'une importance capitale pour la préservation de notre valeur en tant que nation ». « Il respectera les conventions que ces communautés ont conclues avec les Etats. Leurs droits seront respectés... Le gouvernement national donnera et assurera aux confessions chrétiennes l'influence qui leur revient à l'école et dans l'éducation. Il aura souci de faire régner une entente sincère entre l'Etat et l'Eglise. » (*D. C.*, t. 29, col. 1173.)

En exécution de cette déclaration, le Reich allemand conclut dès le 20 juillet 1933, en signant le Concordat, un contrat solennel avec le Saint-Siège où il donnait indubitablement « à l'Eglise catholique l'influence qui lui revient à l'école et dans l'éducation ». L'article 23 du Concordat contient la phrase importante et claire que voici : « La conservation et l'érection nouvelle d'écoles élémentaires catholiques demeurent garanties. » Et l'article 24 dispose : « Dans toutes les écoles élémentaires catholiques seront employés seulement des maîtres appartenant à l'Eglise catholique et offrant la garantie de correspondre aux particulières exigences de l'école confessionnelle catholique. »

Ainsi l'école confessionnelle catholique est fondée sur le rocher du droit. Elle est ancrée dans un traité international qui a valeur de loi dans le Reich. Quand donc nous réclamons que les enfants catholiques soient instruits et éduqués par des instituteurs catholiques dans l'esprit et selon les principes de la foi catholique, nous ne réclamons que notre droit écrit dans un traité.

Personne parmi nous ne veut croire qu'en Allemagne des traités sacrés sont méprisés. Nous savons que la fidélité à la parole donnée et à l'accord conclu, que la défense du droit sont parmi les qualités les plus belles du peuple allemand. Nous avons donc confiance que le gouvernement du Reich, en raison des obligations qu'il a contractées, désapprouve les tentatives faites en vue de combattre l'école confessionnelle et les fera cesser à l'avenir.

III. — Les objections faites contre l'école confessionnelle ne tiennent pas.

a) On dit : « L'école confessionnelle enfonce un coin dans la communauté nationale. »

C'est là un de ces mots d'ordre qu'on répète mille fois pour induire les masses en erreur. Chers diocésains, ne vous laissez pas égarer par des mots d'ordre. Qu'est-ce qui a fait la grandeur du peuple allemand ? N'est-ce pas l'étroite union entre le caractère allemand et la foi chrétienne qui a créé le Reich allemand uni et qui a permis au peuple allemand de réaliser les œuvres de civilisation reconnues par toute la terre ? N'est-ce pas l'inébranlable fidélité envers le Christ et envers le christianisme entier et vivant, envers le Christ et son Eglise ?

Même aujourd'hui le christianisme est, comme le dit très à propos le Führer, « l'inébranlable fondement de la vie morale de notre peuple ». Des fondements doivent être protégés contre la destruction, on fait tout pour conserver leur solidité. Mais comment le christianisme remplira-t-il sa mission importante s'il ne vit pas pur et intact dans les cœurs des Allemands, s'il ne pénètre pas profondément dans les âmes des enfants depuis leur jeunesse ?

Or, c'est la mission et le but de l'école confessionnelle, de l'école catholique. Celle-ci n'est vraiment pas une ennemie de la communauté nationale. Où est-ce que l'amour pour la patrie et pour le peuple a des racines plus profondes, où est-ce que le sentiment de responsabilité envers la communauté nationale et l'Etat est mieux établi, où est-ce que le devoir de la fidélité et du sacrifice pour le bien commun est plus clairement reconnu que là où les hommes ont appris dès leur jeunesse à rester fidèles au peuple et à la patrie par fidélité envers Dieu notre Seigneur ?

b) Nos adversaires disent aussi : « La malheureuse division confessionnelle est aggravée par l'école confessionnelle. » Tout le monde est d'accord pour trouver que la scission dans le domaine de la foi est la blessure la plus douloureuse pour le corps national allemand. Mais aucune puissance sur terre ne peut modifier cette triste situation. L'histoire l'a prouvé. Les gouvernants l'ont nettement reconnu et déclaré. L'histoire montre que l'emploi de la violence dans les affaires de la religion a toujours conduit aux pires luttes et donc aux déchirements de la communauté nationale. De même, un essai de priver le peuple lentement par l'école commune de sa religion ancestrale ou de provoquer un mélange des confessions religieuses conduit à aggraver la scission, car, nécessairement, cela provoquera une forte résistance de toute la population fidèle.

Mais l'école confessionnelle renforce la conviction religieuse et éveille le respect pour la conviction religieuse sincère des autres. Au contraire, l'école commune rappelle toujours aux enfants la séparation confessionnelle du peuple allemand, par le fait que ces enfants reçoivent séparément l'instruction religieuse, tandis que tout le reste de l'enseignement est donné en commun.

c) Pour mieux combattre l'école confessionnelle, les adversaires mettent en évidence les avantages apparents de l'école commune.

On affirme que l'école commune est plus économique.

La statistique montre que les pays (allemands) où prédomine l'école confessionnelle n'ont pas de fardeaux financiers plus grands que les pays à école commune. Mais comment est-il possible d'avancer la raison d'économie pour l'école commune si, en Bavière, on est prêt à dépenser chaque année un million et demi de marks pour éloigner les religieuses catholiques de ce qui était l'œuvre de leur vie ?

On parle de distances moins grandes pour les enfants. Cela peut être vrai ici ou là. Mais lorsqu'il s'agit de biens aussi élevés, les parents et les enfants feront volontiers les sacrifices nécessaires.

On dit que, pratiquement, presque rien ne sera changé. L'instruction religieuse restera, et dans un grand nombre de communes les enfants appartiennent à la même confession religieuse. Si cela était vrai, nous demandons pourquoi l'on veut alors le changement en écoles communes. Cela peut-il manifester autre chose que la volonté d'amoindrir, de diminuer et d'éliminer l'influence du christianisme dans l'école ?

On dit que l'école commune permet un système scolaire mieux ordonné et par suite une meilleure formation. Cela n'est vrai que pour certaines grandes villes. Plus de la moitié de toutes les écoles primaires allemandes sont des écoles à une ou deux classes. Est-ce qu'elles n'ont pas fait leur preuve ? Es-ce que même les écoles à une classe n'ont pas formé un ensemble extraordinaire d'hommes de valeur ? Est-ce que ce sont les grandes organisations scolaires qui procurent toujours la meilleure formation ? L'acquisition d'une formation serait donc affaire d'organisation extérieure !

Chers diocésains ! Tous les essais, tous les efforts tentés pour supprimer l'école confessionnelle et faire de la propagande pour l'école commune remplissent le cœur de vos évêques d'une profonde douleur et de grandes préoccupations. Que deviendra la jeunesse catholique lorsque, avec la déchristianisation de l'école, on détruira le paradis religieux des âmes enfantines ?

Vous, parents chrétiens, vous devrez un jour rendre compte devant Dieu de l'éducation de vos enfants. C'est pourquoi vous ne vous laisserez pas surprendre et intimider lorsqu'à l'improviste dans certaines régions on vous ordonnera de voter pour l'école commune et d'y inscrire vos enfants. Comme des parents catholiques, vous ferez votre devoir et vous prendrez résolument et courageusement la défense de l'école confessionnelle. L'éducation catholique vous a faits vous-mêmes heureux et spirituellement riches. Elle doit rester le grand trésor de vos enfants !

Si la fidélité aux écoles confessionnelles exige de vous des sacrifices, vous les ferez avec joie. Ne s'agit-il pas des âmes de vos enfants ? Lorsqu'on vous calomnie pour cette raison en vous appelant de mauvais Allemands, sachez que ces injures sont sans fondements. Repoussez-les donc avec dignité.

Directives de Fulda sur le ministère pastoral auprès des hommes.

A cette même Conférence de Fulda, les évêques allemands avaient également rédigé des directives concernant le ministère pastoral particulier à exercer auprès des hommes. Ces directives ont été publiées bien plus tard. Nous les traduisons ici d'après l'*Amtsblatt für die Erzdioezese Freiburg* du 28 octobre 1936. C'est le 23 octobre précédent qu'elles avaient été publiées dans ce diocèse.

Une profonde agitation et détresse spirituelle s'étendent aujourd'hui sur le monde. La question de Dieu, de la vocation de l'homme et des peuples, des forces constructives de la véritable personnalité et de la véritable communauté se pose à nouveau. Comme il y a deux mille ans, retentit en nos jours l'appel mondial au christianisme et à l'Eglise, leur demandant d'indiquer à l'humanité angoissée de toutes parts par les problèmes les plus graves le but à atteindre et la direction à suivre, conformément au message réconfortant de Celui qui a dit de lui-même : « Je suis la voie, la vérité et la vie. »

Tout rénover dans le Christ, telle est aujourd'hui comme hier la tâche de la mission divine confiée à l'Eglise.

Ce cri de notre époque est en même temps l'appel le plus grave adressé aux fidèles en vue de leur propre renouvellement intérieur et extérieur et de la réalisation du royaume de Dieu dans les âmes et dans le monde. Au premier plan il y a l'homme, car c'est la stricte vérité que l'on peut juger l'état religieux d'une paroisse d'après la participation des hommes à la vie de l'Eglise. Avant tout, la piété des hommes, le zèle pour la foi des hommes, l'esprit de prière des hommes et la conscience de la responsabilité des hommes dans la vie religieuse et ecclésiastique doivent aujourd'hui constituer un témoignage de la force indestructible et même rajeunissante de l'Eglise du Christ.

L'Eglise appelle l'homme. D'autre part, du monde des hommes monte de plus en plus élevé et perceptible l'appel à l'Eglise, pour lui demander de se faire leur guide dans le domaine religieux et moral. On soupire après les valeurs de vie irremplaçables de la religion, valeurs dont la gardienne et la dispensatrice est l'Eglise. On sait ce dont l'humanité, et particulièrement notre peuple allemand, sont redevables à l'Eglise. On sent la nécessité d'un réconfort spirituel pour la lutte ardente engagée sur un vaste front en faveur du christianisme et de l'Eglise. Adoptant une attitude nettement catholique, on veut travailler et combattre pour l'Eglise dont on méconnaît ou cherche à détruire l'essence même. Les hommes au cœur vaillant et à l'esprit tout de dévouement, décidés à s'entremettre pour la foi et pour l'Eglise, doivent savoir que l'Eglise est prête à utiliser dans un ministère spirituel approprié au temps les dispositions de l'homme et à le faire ainsi participer à la responsabilité de l'œuvre d'expansion du royaume de Dieu sur terre.

I. — But et méthode d'un ministère spirituel des hommes approprié à notre époque.

Le but d'un ministère spirituel destiné à attirer, à l'heure présente, l'homme et à l'aider à acquérir une piété foncière et à mener une vie fortement chrétienne, ressort du contenu même de notre sainte foi, de la nature spéciale de l'homme et des exigences particulières du temps.

Les hommes d'aujourd'hui doivent grandir et vivre suivant la foi ainsi que le dit l'Apôtre : « Jusqu'à l'état d'hommes accomplis, jusqu'à la mesure de la stature parfaite du Christ. » Ils ne doivent plus être comme des enfants mineurs, « flottants et emportés à tout vent de doctrine » (1). Il leur faut, au contraire, « s'en tenir à la vérité et continuer à croître à tous égards dans la charité en union avec Celui qui est le chef, le Christ » (2). Affermis dans leur foi, fortifiés par les grâces qui leur viennent de l'Eglise, ils se proposent avant tout de réaliser le royaume de Dieu dans la famille et dans le peuple. Non seulement mourir en chrétiens, mais avant toutes choses vivre en chrétiens, telle est la tâche à accomplir.

Etant donné que l'homme adulte, plus que le jeune homme ou que la femme est destiné à avoir de l'influence dans la vie publique, et que sa profession et les circonstances sociales renforcent plus que pour eux son action, il faut que le travail de formation spirituelle

(1) *Eph.* IV, 13.
(2) *Ibid* , 14-15.

tienne grand compte de ces conditions préalables naturelles. Le caractère positif de l'homme et sa mentalité portée aux choses concrètes empêchent qu'on lui présente sa tâche d'une façon abstraite et irréelle. Etroitesses et exagérations en matière religieuse, surtout quand on s'adresse à nos hommes, doivent être évitées. L'idéal de la piété tel que le veut le ministère spirituel des hommes, doit convenir à tous les hommes. Un ministère spirituel basé uniquement sur la passivité est contraire aux dispositions naturelles actives de l'homme qui le poussent vers le perfectionnement.

II. — Institutions paroissiales.

Précisément en nos jours apparaît la nécessité d'entretenir des rapports étroits entre l'Eglise et les hommes mêmes ; c'est plus urgent que jamais. Par suite de la place plus restreinte laissée au ministère spirituel de l'Eglise dans la vie publique, s'accroît naturellement le poids de la responsabilité qui pèse sur les épaules de chaque fidèle, non pas en définitive comme homme, mais comme père de famille, représentant de la vie publique. Les relations directes, telles qu'elles se pratiquent grâce à des visites régulières à domicile, inspirées par le ministère spirituel, les invitations personnelles et les encouragements à participer à la vie ecclésiastique, sont de la plus grande importance. Il importe grandement de donner précisément à l'homme la vivante et réconfortante assurance qu'il appartient à la grande famille paroissiale, de lui montrer que l'Eglise s'intéresse à la situation intellectuelle et spirituelle de la génération des hommes d'aujourd'hui et qu'elle s'est efforcée surtout d'écarter les dangers qui menacent sa vie religieuse.

Dans le cadre du ministère paroissial régulier ont été créées avec le temps diverses organisations pour tous les hommes de la paroisse. Parmi elles, signalons :

Les prédications aux hommes, régulières en certaines circonstances, qui par les sujets traités, leur forme et leur langage sont appropriées à l'âme de l'homme. Il faut alors considérer l'homme, avant tout, comme destiné à être père de famille et comme exerçant une profession.

Et c'est justement sous le rapport de la famille, de la profession, de la vie publique qu'il doit être formé et instruit, afin qu'il se montre chrétien, non seulement dans la maison de Dieu, mais aussi dans sa vie et dans sa profession. Le prédicateur ne doit pas oublier qu'à côté des hommes fidèles à l'Eglise il en est beaucoup d'autres au pied de sa chaire qui interrogent et qui cherchent. C'est surtout chez ceux-là qu'il doit, grâce à la juste compréhension de l'âme de l'homme, éveiller la confiance, condition préalable de tout succès dans le ministère spirituel. Dans les décanats plus importants quelques ecclésiastiques devraient se consacrer surtout à la prédication aux hommes et recevoir à cet effet une préparation spéciale.

Des triduums avec un thème particulier ou destinés à servir de préparation à des fêtes ou à des anniversaires religieux qui touchent de plus près l'homme.

Des cérémonies organisées en certaines circonstances.

Des messes spéciales pour hommes, à certains jours de la semaine.

L'Heure Sainte, la veille de la fête du vendredi consacré au Sacré-Cœur.

Des pèlerinages ordinaires et des *pèlerinages d'expiation.*

L'organisation de catéchismes populaires pour adultes, adaptés surtout aux pères de famille.

Des cours destinés à approfondir la science de la foi, la connaissance de l'essence et de la tâche de l'Eglise, de l'histoire ecclésiastique ; des leçons du soir sur la Bible, pour servir d'introduction aux Saintes Ecritures ; des cercles religieux.

A côté des *Exercices* spirituels généraux qui ont conservé toute leur valeur, on a pratiqué des exercices professionnels dont le but spécial est de former, au point de vue religieux, des apôtres laïques choisis dans telle profession déterminée et désireux de consacrer leur activité religieuse à cette profession. Afin de faire bénéficier un plus grand nombre d'hommes des bienfaits d'un plus sérieux retour sur eux-mêmes, il faut organiser des journées de retraite destinées à cet effet.

Afin de porter les hommes à remplir avec enthousiasme leurs tâches particulières dans le royaume de Dieu, il faut de temps à autre organiser pour les hommes des journées spéciales, dites journées de foi et de confession religieuse. Pour cela, la fête du patronage de saint Joseph, la fête des princes des apôtres Pierre et Paul, la fête du Christ-Roi et des anniversaires ayant une importance particulière pour la localité, seront choisies de préférence.

Etant donné que le ministère spirituel auprès de la famille revêt, aujourd'hui, une importance si décisive pour la chrétienté et pour l'Eglise, c'est un devoir pour le prêtre chargé d'âmes de bien faire comprendre, plus profondément que jusqu'à présent, aux époux et aux pères de famille la responsabilité qui leur incombe en vertu de leur mission religieuse et de les rendre aptes, par l'emploi des moyens appropriés, à former leur propre famille suivant l'esprit du Christ et à remplir leurs obligations concernant l'éducation religieuse de leurs enfants. A cet effet, les semaines spéciales dites : *semaines de la famille*, dans lesquelles est exposée en langage bien clair la vie naturelle, culturelle et surnaturelle de la famille, à la lumière du présent, ont obtenu un très grand succès.

Les œuvres que nous venons de signaler doivent être organisées dans chaque paroisse, à la ville comme à la campagne, en tenant compte des circonstances locales. Pour l'examen et l'exécution des tâches reconnues comme nécessaires, le curé constituera un comité d'hommes décidés et actifs auquel il donnera ses instructions au cours de réunions régulières et assignera une besogne dans le cadre de la collaboration pratique.

Par-dessus tout, en ce qui concerne les ordres donnés aux hommes ou exécutés par les hommes dans la paroisse, il faut se laisser diriger par le principe suivant : tout homme catholique est destiné et appelé à collaborer. Tous doivent être pénétrés de la noble conviction qu'ils sont les promoteurs de la vie paroissiale et ses représentants naturels devant le monde.

III. — Associations d'hommes.

Les besoins du temps et de la vie ont amené à créer dans le domaine du ministère spirituel de l'Eglise des associations spéciales d'hommes catholiques. Ce ministère, au milieu de la multiplicité de ses buts et de sa tâche, les a accueillis avec joie et les a engagés à son service Dans l'avenir, au prix de grands efforts, il supprimera l'excès de classification des œuvres pour aboutir à un ordre méthodique, de même qu'il évitera la monotonie sans vie et les groupements de pure forme. Les modes d'associations, devenus tradition et qui ont donné des fruits, recevront l'approbation de l'Eglise, et tout ce qui découle de la source intarissable de la vivifiante vie catholique, comme aussi tout ce qui s'inspire des besoins des temps pour la formation future des associations, trouvera sa place dans le ministère des hommes organisé. Dans ce domaine, il ne saurait être question d'amour de la nouveauté ni d'expériences prématurées ; le maintien et le soin consciencieux des organisations suivantes qui ont fait leurs preuves, restent le premier devoir :

L'Apostolat des hommes.

Il s'adresse à tous les hommes ; il n'a pas le caractère d'organisation propre aux associations. Son but est de rendre plus profonde la vie religieuse pour l'individu et la communauté à l'intérieur de la commune, grâce à l'attachement au Christ. Sa force d'attraction réside dans la

communion mensuelle collective du premier dimanche du mois et dans l'adhésion à l'Apostolat universel de la Prière, approuvé par l'Eglise, avec son salutaire esprit de pénitence et sa prière apostolique pour l'accomplissement de toutes les obligations concernant le royaume de Dieu sur terre.

Les Congrégations d'hommes.

Ce sont des associations obéissant à des règles, prescriptions religieuses bien déterminées, et comme telles elles poursuivent des buts élevés de vie religieuse. Elles veulent être un noyau d'hommes catholiques, particulièrement actifs, organisés sur la base d'un idéal de vie marial, à la suite d'une formation dogmatique, apologétique et ascétique en vue de la sanctification personnelle et d'un apostolat actif, dans le sens de l'Action catholique.

Organisations ayant des buts religieux culturels.

Parmi ces associations, les groupements professionnels ont une importance particulière ; ce sont ceux des ouvriers, des artisans, des marchands, des employés, etc. La tâche spéciale de ces associations est la culture de la piété au sein de la profession. En vertu de l'ordre divin, dit en substance saint François de Sales, chaque plante doit produire des fruits suivant son espèce. Nous sommes également des plantes dans le jardin divin de l'Eglise et nous devons produire des fruits de vie pieuse, chacun suivant sa manière et son état. En s'intéressant aux besoins de chaque état, à son genre de vie spirituelle, à sa puissance de compréhension, ces groupements parachèvent le travail de formation religieuse et contribuent au rétablissement de l'union de la religion et de la profession, de la foi et de la vie.

Les associations dites religieuses et culturelles, ainsi que tous les autres groupements d'hommes poursuivant un but charitable, sont reconnues et recommandées par l'Eglise. Elles sont garanties par le Concordat du Reich. Toutes font partie de l'Action catholique et l'Eglise ne renoncera à aucune d'elles.

Conférences d'hommes et cercles de travail.

A côté du travail qui s'accomplit dans les associations déjà existantes, s'impose aujourd'hui en maints endroits la nécessité d'inviter des hommes à des conférences libres et à des cercles de travail où ceux qui ont charge d'âmes s'appliqueront spécialement à attirer autant que possible, en compagnie des membres des associations, ceux qui ne sont attachés à la vie paroissiale que par des liens très lâches. En bien des cas, il est recommandé d'inviter tous les hommes de la paroisse à ces conférences et de les mettre exactement au courant des questions actuelles, ecclésiastiques, religieuses et culturelles. Là où il n'est pas possible d'organiser des associations d'hommes proprement dites, il faut au moins arriver à un minimum de formation, adaptée aux besoins du temps, des hommes catholiques.

Diffusion d'écrits appropriés aux hommes catholiques.

Les écrits publiés pour les hommes catholiques et approuvés par l'épiscopat doivent être accessibles au plus grand nombre possible d'hommes de la paroisse.

La revue *Der Katholische Mann*, éditée en commun par l'Apostolat des hommes et les Congrégations d'hommes, est un moyen propre à susciter et à favoriser d'une façon durable la compréhension et l'intérêt en ce qui concerne toutes les tâches du ministère spirituel des hommes.

Organisation particulière et organisation générale.

Etant donné que tout l'apostolat des hommes doit en principe et autant que possible être paroissial et organisé comme tel, tous les groupements constitués dans une paroisse doivent dépendre du ministère spirituel paroissial. S'il existe différentes sortes d'associations dans une paroisse, il faut, dans le sein et dans l'esprit de l'Action catholique, établir une étroite et commune collaboration entre elles. Les tâches communes doivent être remplies en commun.

Les Syndicats et associations existant actuellement ne peuvent ni être dissous, ni transformés, ni dénommés autrement sans l'autorisation ou l'approbation formelles épiscopales.

Les organisations et institutions du ministère spirituel des hommes sont placées sous le contrôle d'un prêtre chargé spécialement de ce soin par l'évêque. Ce prêtre, en liaison avec un cercle de travail composé d'ecclésiastiques chargés d'âmes et de laïques expérimentés, donnera ses instructions sous forme de directives ; il mettra au courant de son activité l'évêque, dont il transmettra les instructions. Au nombre des tâches qui lui incombent, il faut compter aussi la surveillance qu'il doit exercer sur la diffusion des publications concernant le ministère spirituel pour les hommes catholiques.

L'apostolat auprès des hommes, aussi bien local que diocésain, doit être en liaison très étroite avec l'apostolat auprès des jeunes gens.

Fribourg-en-Brisgau, le 23 octobre 1936.

ORDINAIRE ARCHIÉPISCOPAL.

Sachez qu'en maintenant l'école confessionnelle c'est pour vous la meilleure façon de travailler au véritable bien de la patrie et de la nation.

Que Dieu vous donne la force et la grâce. Levez avec nous vos mains en prière, chaque jour nos prières doivent monter au ciel.

Seigneur, conservez en nous et en nos enfants la foi catholique !

Seigneur, conservez pour nous et pour nos enfants l'école catholique.

Fulda, le 20 août 1936.

LES ÉVÊQUES DES DIOCÈSES D'ALLEMAGNE
RÉUNIS A LA TOMBE DE SAINT BONIFACE.

La présente lettre pastorale sera lue dans toutes les églises le dimanche 20 septembre.

22 août 1936.

L'*Alt-katholische Volksblatt* parle longuement d'une brochure publiée, il y a quelques mois, et rééditée depuis lors : *Sendschreiben katholischer Deutscher an ihre Volks- und Glaubensgenossen :* Circulaire d'Allemands catholiques à leurs compagnons de nation et de foi. L'organe des vieux-catholiques approuve entièrement les buts de ce petit livre, mais il affirme qu'ils ne peuvent être atteints qu' « en éliminant les restrictions et falsifications romaines ».

Et, en effet, falsifications et injures à part, il est difficile de supposer que l'Eglise catholique ait une confiance absolue dans le nationalsocialisme et lui abandonne tout ce qu'il demande. C'est pourtant ce que réclament les auteurs de la brochure, Kuno Brombacher et Emil Ritter, jadis de la *Germania*, qui prétendent parler au nom des catholiques.

24 août 1936.

L'évêque de Münster prescrit (*Kirchliches Amtsblatt* du 26. 8. 36) ce qui suit :

Par décret du 25. 6. 36, le ministre du Reich et de la Prusse pour les Sciences et l'Education prescrit « que les ecclésiastiques admis dans les écoles pour donner l'instruction religieuse devront s'abstenir également, en dehors de l'instruction religieuse, de toute activité dans lesdites organisations (associations de jeunesse catholique) et de toute propagande pour ces dernières ».

L'évêque cite ensuite l'acte du cardinal Bertram du 3. 8. 36 et donne des directives pour les cas où le décret du ministre serait appliqué :

En tout cas, ne pas abandonner la direction des Kerrnscharen, organisations paroissiales de jeunesse catholique. Si une division du travail est raisonnablement possible, on l'appliquera. Sinon, les autorités scolaires devront se charger de l'instruction religieuse, conformément aux principes de l'Eglise, selon les programmes et le manuel, par le moyen de personnes pourvues de la « Missio canonica » de l'évêque.

26 août 1936.

Une ordonnance de la Chambre de presse du Reich interdit aux *Kirchenblaetter* catholiques d'insérer des annonces de faire-part de décès. On tolère ces annonces dans les feuilles religieuses diocésaines pour les membres du clergé.

28 août 1936.

L'abbé Schachleitner, célébrant son jubilé sacerdotal d'or, déclare, en invoquant le programme du nationalsocialisme et *Mein Kampf* de Hitler, qu'on peut être simultanément le plus ardent national-socialiste et le plus fidèle catholique.

29 août 1936.

Le vicariat général du diocèse de Hildesheim écrit au président de l'administration civile de Hildesheim la lettre suivante, que nous traduisons de l'*Amtsblatt* du diocèse de Limbourg (29. 9. 36) :

De divers endroits du territoire de Hildesheim, on nous fait savoir que les autorités de police demandent la transmission de listes de membres de toutes les associations catholiques (y compris les sociétés pour les missions, les Congrégations et les chorales).

Nous ne pouvons pas comprendre comment cette conduite peut être conforme au Concordat du Reich puisque ces organisations jouissent de la protection particulière de l'Etat. Au contraire, puisque le Concordat du Reich a force de loi, nous croyons que cette démarche de la police constitue une violation de cette loi et il est donc impossible que cette démarche rentre dans le cadre de la compétence policière. On ne peut donc pas en droit réclamer la transmission de ces listes.

Nous protestons donc énergiquement contre la conduite de la police et nous prions M. le président administratif de faire que la police renonce immédiatement à cette démarche.

Vu l'importance de la chose, nous croyons de notre devoir tant d'attirer l'attention de M. le ministre du Reich et de la Prusse pour les Affaires ecclésiastiques sur ces incidents que de communiquer à S. Exc. le nonce apostolique cette violation ouverte du domaine concordataire et de demander éventuellement son intervention et sa protection.

Dr OFFENSTEIN.

Copie de la lettre fut envoyée au ministre et au nonce, et le même jour l'évêque de Hildesheim envoya à ses prêtres l'ordre suivant :

Les cas se multiplient où la police réclame les statuts et les listes de membres des associations catholiques.

Il n'y a pas d'objection à faire contre la transmission des statuts et du nom du président.

Par contre, les listes des membres, si toutefois elles existent, devront m'être envoyées par messager spécial.

Le 1er septembre, le président administratif de Hildesheim répondit à la lettre du vicaire général du 29 août. Voici la traduction de cette réponse :

A la suite de la conversation téléphonique que mon chargé d'affaires a eue aujourd'hui avec M. le vicaire général, le Dr Offenstein, je fais savoir que la publication de l'ordonnance aux autorités de police de ce district administratif relative à la transmission de listes de membres de l'ensemble des associations catholiques est due à une erreur d'un fonctionnaire subordonné. Je regrette le présent incident et j'en présente mes excuses.

J'ai immédiatement annulé l'ordonnance.

Par ordre : BACMEISTER.

Dans les cas semblables, et ils sont nombreux, il est courant de voir paraître « un fonctionnaire subordonné ».

30 août 1936.

A la suite de la lecture de la lettre pastorale, ce dimanche, dans les paroisses de l'archidiocèse de Munich, il y eut des manifestations pour protester contre la fermeture d'écoles confessionnelles catholiques. Cette semaine, 44 écoles confessionnelles ont été fermées ou changées en écoles primaires « allemandes ».

Une lettre de l'autorité diocésaine parle de « la terreur nationalsocialiste exercée dans la lutte contre les écoles catholiques ».

A Münster, après la lecture de la même lettre collective, l'évêque, Mgr von Galen, prononça une allocution où il redressait plusieurs inexactitudes de l'*Essener Nationalzeitung* au sujet de la lettre de Fulda (*D. C.*, t. 36, col. 649).

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

Questions militaires.

ALLEMAGNE. — Général BARATIER : « Où en est l'armée allemande ? » (Les étapes du relèvement militaire) (*Temps*, 20, 23, 27 et 30 janvier, 3 et 9 février 1937).

— *** : « Le réarmement allemand. L'armée allemande de 1937 » (*La Revue des ambassades*, janvier 1937).

FRANCE. — Général DUVAL : « La loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de militaire) (*Temps*, 20, 23, 27 et 30 janvier et 9 février 1937).

— Général WEYGAND : « Sécurité française » (L'effort militaire de l'Allemagne, de l'Italie, de la Russie, de la Grande-Bretagne. L'armée française : « Les forces militaires de la France sont en état matériel et moral de répondre à tout ce que le service de la patrie réclamera d'elles. » Mais il est nécessaire que « ces forces soient complétées dans le détail et par une solide organisation d'ensemble ») (*Revue hebdomadaire*, 6 février 1937, pp. 9-48).

GRANDE-BRETAGNE. — Major général A.-C. TEMPERLEY : « Le réarmement britannique » (188 millions de livres [presque 20 milliards de francs] pour l'exercice en cours, soit 53 millions de livres de plus que l'an passé) (*Excelsior*, 11 février 1937).

SAINT-CYR. — Général BARATIER : « Nos Ecoles militaires : Saint-Cyr » (*Temps*, 12 janvier 1937).

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (S^te An^me), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant* : L. VINCENT.